

ATMATS



# Le Folklore Brabançon

histoire et vie populaire

Archives

mai 1988

N° 257

revue bilingue trimestrielle

# LE FOLKLORE BRABANÇON

*Histoire et vie populaire*

Mai 1988 - N° 257

**Organe du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la Province de Brabant.**

**Président:** Didier ROBER, député permanent.

**Vice-Président:** Francis DE HONDT et Willy VANHELWEGEN, députés permanents.

**Directeur:** Gilbert MENNE.

**Rédacteur:** Myriam LECHÊNE.

**Conseiller artistique:** Marc SCHOUPPE.

Prix au numéro: 100 F.

Collection 1988 (3 numéros): 250 F.

Siège: rue du Marché aux Herbes, 61, 1000 Bruxelles.

Tél.: 02513.07.50.

Bureaux ouverts de 8h30 à 17h00. Les bureaux sont fermés les samedis, dimanches et jours fériés.

C.C.P. du Service de Recherches Historiques et Folkloriques:  
000-0025594-83

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Toute la correspondance doit être adressée au Directeur.

Il existe une édition néerlandaise du «Folklore Brabançon» qui paraît également tous les trois mois et qui contient des articles originaux. Mêmes conditions d'abonnement.

Ce numéro 257 de la revue «De Brabantse Folklore» contient les articles suivants :

## DE BRABANTSE FOLKLORE

### INHOUD

#### ARTIKELS

<b>1267-1533. Halle: open deur tot de Europese geschiedenis der Middeleeuwen.</b>	<b>3</b>
I. Het politieke voorspel: 1267-1340: overzicht	4
1. Eenheid en scheiding: 1246-1340	4
2. Een omstreden keizer: 1302-1335	8
3. De aanzet voor de honderdjarige oorlog: 1297-1338	10
4. Besluit	13
Wie is wie?	13
II. De laat-hooggotische bloei: 1340-1410: overzicht	16
5. De Brabantse hooggotiek: 1350-1400	16
6. De Frans-Vlaamse kunstwending: 1364-1400	19
7. Het prille begin van de Boergondische aermaking: 1363-1404	21
8. De Sluiterlaanse revolutie: 1389-1405	23
9. De Brabantse retabels: 1409-1430	26
Wie is wie?	28
III. Laetgotisch naspel: 1419-1533: overzicht	30
10. Een IJsgrens: 1419	30
11. Het Doorniks koperwerk: 1446	32
12. Nawezen van de honderdjarige oorlog: 1447-1453	35
13. Koning in de Europapolitiek: 1447-1509	57
14. Keizer Karel V: 1500-1550	39
Wie is wie?	42
15. Besluit: 1267-1533; Halle Europees erfgoed	46
Geraadpleegde literatuur	46
<b>1300-1400. Brabantse hooggotiek in Europees perspectief</b>	<b>47</b>
I. Onopgeloste vragen te Halle:	
1. Eerst het schip, dan het koor	47
2. Wat is oud en nieuw aan de toren?	48
3. Een dubbelhoog triforium	48
4. Een originele koorplattegrond	48
5. De apostelen	48
6. De O.L.Vrouwkapel	48
II. 1300-1400. West-Europees panorama van de late hooggotiek	50
7. De late hooggotiek in Frankrijk, 1280-1340	50
8. De late hooggotiek in Engeland, 1290-1330	51
9. De Duitse hooggotiek op de drempel van de laatgotische "Sondergotik", 1350-1400	52
10. De Parijse hofstijl, 1364-1416	54
III. 1350-1410. De Brabantse hooggotiek	54
11. Kenmerken	54
12. Ontwikkeling	54
13. Halle in West-Europees perspectief	61
	87

Société Royale d'Archéologie de Bruxelles  
 Mémoire du Quartier Saint-Nicolas  
 présentent  
 sous la direction du Professeur Pierre-P. Bonenfant

### Des traces d'un pelletier-fourreur et un choix de céramiques à Bruxelles, vers 1500

Bruxelles, 1988

## SOMMAIRE

<b>Propos liminaires</b> par Pierre-P. BONENFANT, professeur à l'U.L.B. président de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles	5
<b>Les fouilles archéologiques sous l'Ancienne Maison De Greef</b> par M. FOURNY, collaborateur scientifique de la S.R.A.B.	10
<b>Nature et provenance de la craie accumulée vers le XVe siècle sous l'Ancienne Maison De Greef</b> par F. ROBASZYNSKI, professeur à la Faculté polytechnique de Mons.	22
<b>Les semences contenues dans la couche de craie</b> par J. HEIM, U.C.L.	30
<b>Les débris d'insectes contenus dans la couche de craie</b> par M. BAGUETTE, U.C.L.	33
<b>Le matériel archéologique</b> par R. BORREMANS, docteur en Archéologie, et M. FOURNY, collaborateur scientifique de la S.R.A.B.	35
<b>Les céramiques à emblèmes héraldiques</b> par A. BUYLE, documentaliste de la S.R.A.B. et M. FOURNY, collaborateur scientifique de la S.R.A.B.	82
<b>Les restes animaux sous l'Ancienne Maison De Greef</b> Par B. GUEVORTS, U.L.B.	87
<b>La mémoire du quartier de la rue au Beurre</b> par Marcel VANHAMME	102
<b>Un grand centre commercial</b> par Anne MICHA	129

Les dessins illustrant les fouilles et le matériel archéologique sont de C. ORTIGOSA, dessinatrice de la S.R.A.B.

## Propos liminaires

par Pierre-P. BONENFANT,  
Président de la Société Royale  
d'Archéologie de Bruxelles et  
du groupement "Mémoire du  
Quartier Saint-Nicolas"

*Les études groupées dans le présent volume ne sont pas neuves uniquement par les renseignements qu'elles livrent sur la vie telle qu'elle se développait près de la Grand-Place de Bruxelles alors que l'Hôtel de Ville s'y dressait depuis peu, elles sont neuves aussi par la manière dont elles ont cherché à atteindre ces résultats.*

*Elles totalisent, en effet, les efforts de volontés individuelles multiples qui, chacune, ont concouru au bilan d'ensemble et, souvent, conditionnent celui-ci radicalement.*

*Un jour de juillet 1986, un ouvrier travaillant dans la cave de la bijouterie De Greef, rue au Beurre à deux pas de la Grand-Place, montrait à Monsieur Wittmann l'actuel dirigeant, des fragments de vieux vases. Monsieur Wittmann s'y intéressa. C'est chose rare, beaucoup trop rare, et pas toujours par indifférence ou mépris pour le passé, mais parce qu'on craint que les modestes débris recueillis soient proprement insignifiants, et surtout parce qu'on imagine un cortège de dévastations et de complications diverses pénétrant chez soi sur les pas des fouilleurs. Monsieur Wittmann passa outre à ces craintes, parla autour de lui des découvertes faites chez lui. Monsieur Vanhamme qui n'a cessé de montrer un intérêt actif pour l'histoire de Bruxelles, m'alerta à son tour ; et la Cellule de fouilles archéologiques de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles put ainsi intervenir rapidement.*

*Rappelons que cette Cellule de huit personnes fonctionne grâce à un T.C.T. octroyé par le Ministère de l'Emploi et du Travail. Sans cette équipe à peu près rien n'aurait pu être réalisé. Et ne pourra l'être, car ces fouilles — nous voulons le croire — sont un commencement.*

*L'intérêt actif qu'elles suscitèrent chez Monsieur Wittmann et dans son proche voisinage se concrétisa bientôt par la formation, sous la dynamique impulsion de Monsieur Vanhamme, et dans la mouvance de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, d'un groupement tout-à-fait nouveau dans sa composition et dans ses objectifs, la "Mémoire du Quartier Saint-Nicolas". Il s'agit d'une alliance entre les "Neuf Nations" (1) de Bruxelles d'une part, et d'autre part les archéologues et historiens désireux de développer la recherche sur place, de façon intensive et dans un périmètre relativement restreint mais essentiel pour la vie bruxelloise*

Une telle alliance entre les habitants d'un quartier urbain et les fouilleurs des sources écrites et matérielles n'a, je crois, jamais été organisée à ce point. Sans doute pourrait-on citer tel archéologue français parvenant par un porte à porte systématique à convaincre les habitants d'un quartier de Lyon de l'importance de fouilles archéologiques à ouvrir dans leur square, ou tel archéologue belge diffusant, après les fouilles, le bilan du chantier chez les habitants d'un quartier de Tournai. Il s'agissait chaque fois de démarches unilatérales émanant de l'archéologue lui-même, non de la convergence durable d'efforts mis en commun par les habitants et les chercheurs. Grâce à quoi les recherches dans le quartier de Saint-Nicolas au Marché ne se limiteront pas à la Maison De Greef.

Il semble qu'il y ait, à Bruxelles et pour Bruxelles, une certaine tradition de relative indifférence envers les recherches archéologiques de terrain. Ce n'est pas que rien n'ait été tenté et ceux qui ont avancé à contre-courant n'en ont que plus de mérites. Dans la première génération des Sociétés archéologiques de notre pays — entre 1830 et 1950 —, la Société d'Archéologie de Bruxelles apparaît comme l'une des plus jeunes : elle naissait il y a juste un siècle. Sous l'impulsion du baron de Loe notamment, elle eut alors une vigoureuse activité de fouilles mais qui ne concerna jamais le cœur historique de Bruxelles. Ne nous en étonnons pas trop : Bruxelles est une ville médiévale et l'archéologie médiévale de terrain n'allait se constituer en tant que discipline scientifique que vers la seconde guerre mondiale. On mesure mieux ainsi le prix d'observations occasionnelles faites dans le sol de la ville par un autre membre éminent de la Société : Guillaume des Marez professeur d'histoire médiévale à l'Université de Bruxelles, archiviste de la Ville et conservateur du Musée Communal. Au reste, la première cellule de fouilles de la Société d'Archéologie devait, dès le début de ce siècle, être transférée, au Musée du Cinquantenaire pour y devenir le Service des Fouilles de l'Etat. La politique centralisatrice dont celui-ci devenait l'instrument n'allait guère profiter à l'archéologie de l'ancien Bruxelles, d'autant que ces années-là coïncident avec la grande crise de 1929, puis avec les années de guerre et d'urbanisme sauvage qui devaient lui faire suite.

Pourtant les efforts de G. des Marez furent poursuivis par son successeur à l'U.L.B., Paul Bonenfant, et par Mademoiselle Martens qui dirigea, à son tour, les Archives et le Musée de la Ville.

Les années ont passé et la conception générale des fouilles archéologiques en milieu urbain s'est transformée profondément : l'archéologie médiévale et désormais postmédiévale aussi bien, ne limite plus son intérêt aux vestiges monumentaux d'édifices religieux ou militaires, tels qu'églises, châteaux et remparts, cette archéologie médiévale et postmédiévale partant d'investigations de plus en plus poussées dans le domaine des techniques, cherche à atteindre le niveau des faits économiques et sociaux de la vie d'autrefois, envisagée dans tous ses aspects. Répondant à ces exigences nouvelles, des structures de re-

cherches appropriées — c'est-à-dire des services des fouilles municipales — ont surgi dans plusieurs pays voisins ainsi qu'en Belgique même, à Gand, Bruges ou Anvers. C'est le rôle que remplit depuis peu de temps la Cellule de fouilles de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles dans notre ville et dans ses alentours.

La mise en chantier de fouilles systématiques menées à bien par Monsieur Fourny, archéologue de la Cellule de fouilles de la S.R.A.B., dans l'une des caves de la Maison De Greef a donc constitué la première étape des recherches. Lui fit suite, l'examen, sous des angles aussi variés que possible, des vestiges mis au jour en recourant aux compétences de spécialistes extérieurs. Ainsi les études historiques proprement dites ont été laissées à la responsabilité de Monsieur Vanhamme, tandis que la typologie de la céramique a été étudiée par Monsieur Fourny en liaison avec Monsieur Borremans, docteur en Archéologie, sur base des dessins exécutés par Madame Ortigosa de la Cellule de fouilles S.R.A.B. ; les craies sédimentées ont été analysées par Monsieur Robaszynski, professeur à la Faculté polytechnique de Mons, les vestiges de faunes, ont été par Monsieur Guevorts de l'Unité de recherches archéozoologiques et de paléo-environnement de l'U.L.B., les macrorestes végétaux, enfin, par Monsieur Heim de l'U.C.L.

Et l'on voit apparaître, au terme de ces recherches convergentes, les traces d'activité d'un pelletier — spécialisé dans le traitement des fourrures d'écureuil — qui était installé rue au Beurre peut-être vers 1480. Il avait apparemment aménagé sa cave, pavée de briques, pour recevoir les eaux chargées de craie, nécessaires à son travail de pelleterie : une rigole d'écoulement et un petit puisard aux briques jointoyées non de mortier mais de sable, assuraient l'évacuation des eaux qui se décantaient lors des versages successifs, en deux bassins séparés par un madrier de bois. Le détail de la découpe des peaux a pu être retrouvé.

Puis la cave changea de fonction. Les couches de craie furent recouvertes de remblais stratifiés horizontaux, comportant une couche de briquillons et de tessons de céramique locale — les tessons de grès sont très rares. On peut songer à une couche de drainage préparatoire au nouveau pavement de la cave. Ces tessons révèlent une grande variété de vaisselle, banale ou exceptionnelle (flacons de terre grise, bouteille de céramique glaçurée, plat à monogramme chrétien, "pochon" de poêle aux armes de Philippe de Clève-Ravenstein) jetant un coup de lumière sur la vie quotidienne bruxelloise à la charnière des XVe et XVIe siècles.

(1) Branche culturelle de l'association commerciale bruxelloise les "Francs Bourgeois".

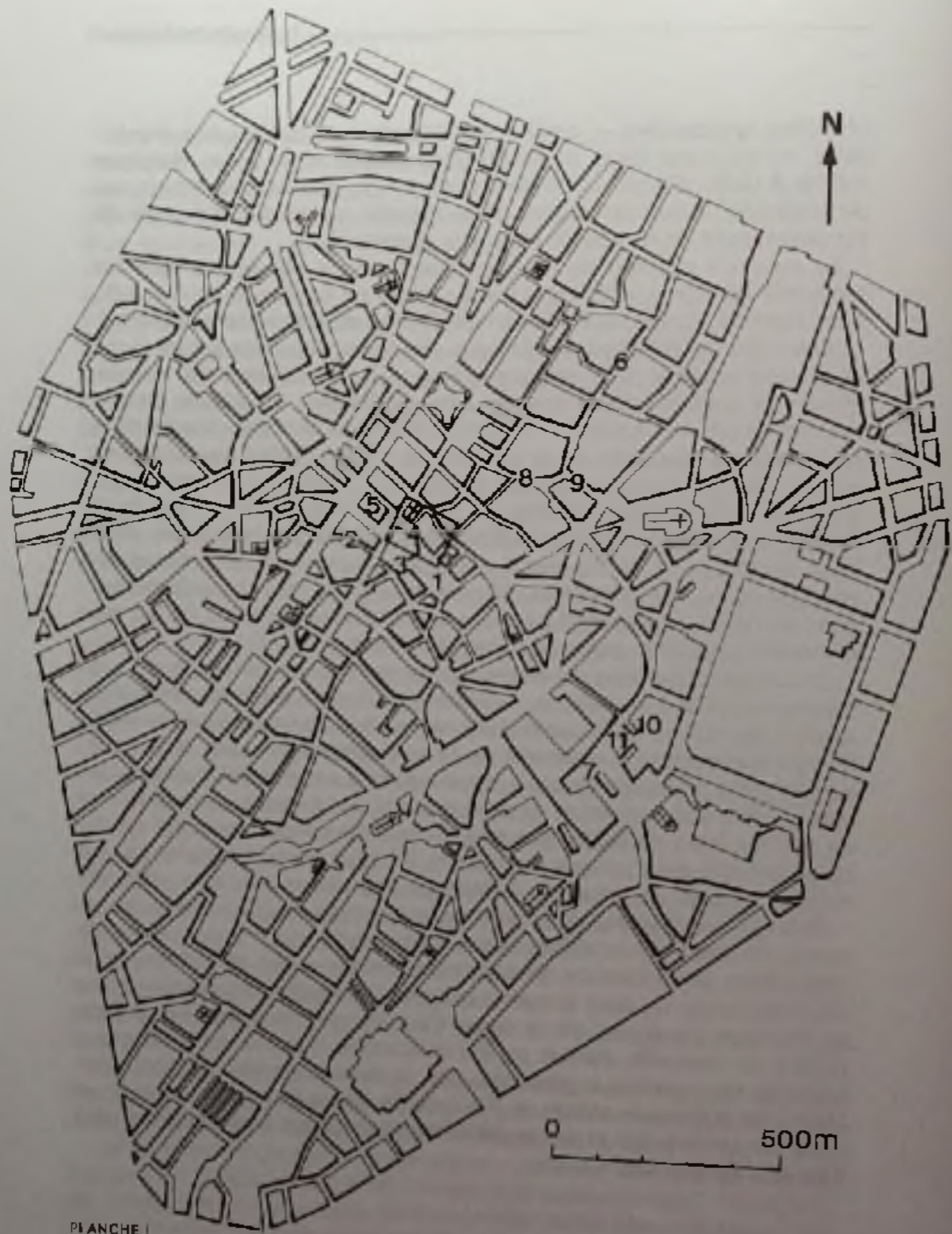


PLANCHE I

Plan de la ville de Bruxelles, tissu urbain actuel, d'après les cartes des Travaux Publics, F.31 pl. 3-5, F.31 pl. 3-7

- |                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| 1. Grand-Place         | 7. Coudenberg        |
| 2. Rue des Plaines     | 8. Rue de l'Écuier   |
| 3. Rue de la Tête d'Or | 9. Rue d'Anan        |
| 4. Rue au Beurre       | 10. Rue Terwiken     |
| 5. La Bourse           | 11. Hôtel Ravenstein |
| 6. Rue du Mézais       |                      |

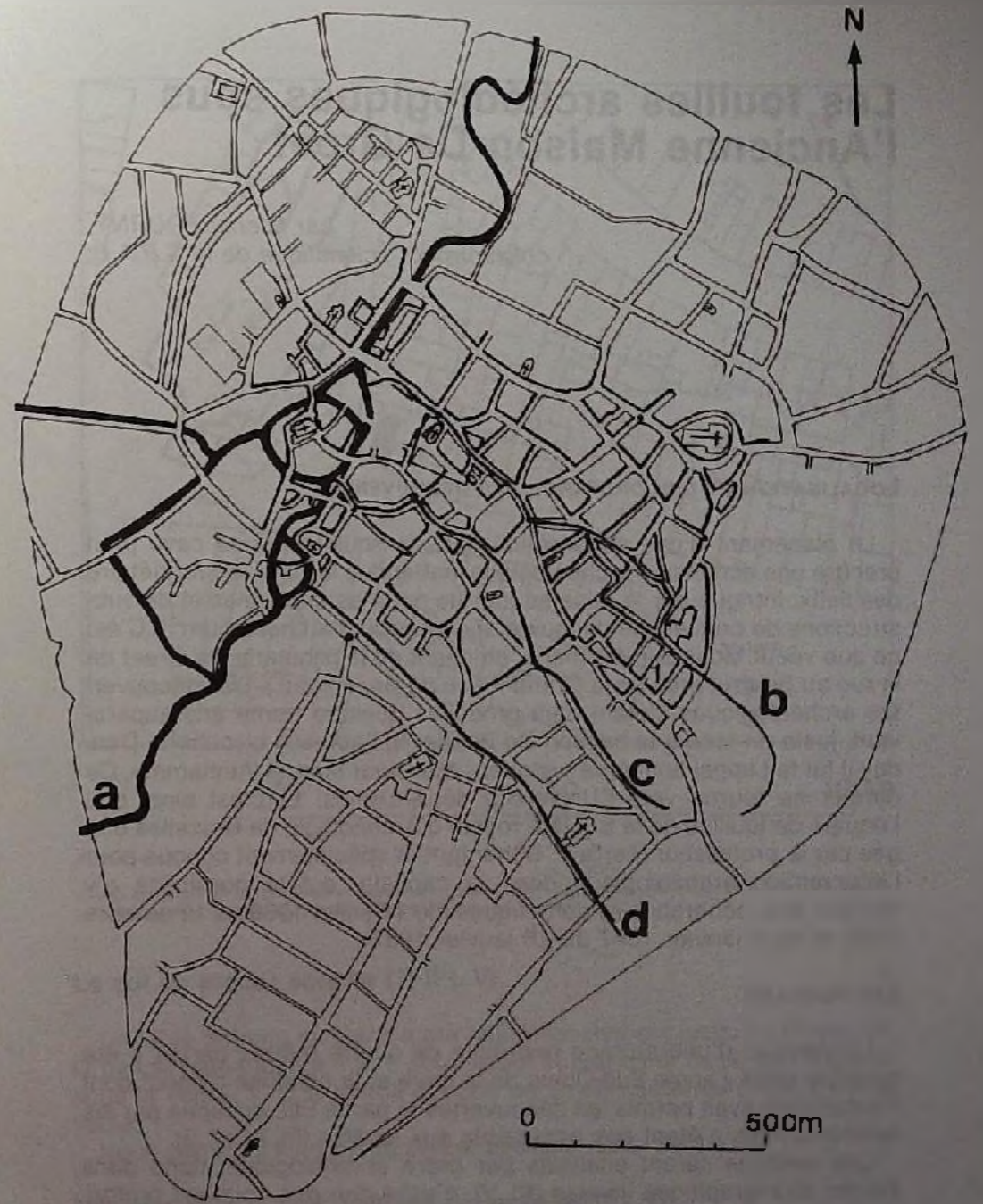


PLANCHE II

Plan de la ville de Bruxelles au XV<sup>e</sup> siècle (d'après GODDING, 1960 et LAURENT, 1966)

- a. Senne
- b. Coperbeke
- c. Fyysbroeck
- d. Savilleke
- Puits ou fontaines
- 1. Hôtel Ravenstein

## Les fouilles archéologiques sous l'Ancienne Maison De Greef

par Michel FOURNY,  
collaborateur scientifique de la S.R.A.B.

### LOCALISATION ET CIRCONSTANCE DES DÉCOUVERTES

Le placement d'une canalisation dans le sous-sol d'une cave peut prendre une dimension archéologique inattendue lorsque le propriétaire des lieux, intrigué par la mise au jour de poteries anciennes et de substructions de briques, se découvre une passion d'archéologue<sup>(1)</sup>. C'est ce que vécut Monsieur Wittmann, dirigeant de la bijouterie De Greef de la rue au Beurre, près de la Grand-Place de Bruxelles<sup>(2)</sup>. Des découvertes archéologiques s'étant déjà produites quelque trente ans auparavant, juste en face à la maison De Pearle<sup>(3)</sup>, l'actuelle biscuiterie Dandoy il fut fait appel au même historien, Monsieur Marcel Vanhamme. Ce dernier se tourna vers l'Université de Bruxelles. Et c'est ainsi que l'équipe de fouilles de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles dirigée par le professeur Pierre-P. Bonenfant et spécialement conçue pour l'intervention archéologique dans la capitale, eut la possibilité d'y réaliser des recherches systématiques (du 16 juillet 1986 au 12 octobre 1986 et du 6 janvier 1987 au 16 janvier 1987).

### LES FOUILLES

L'ouverture d'une surface restreinte de quatre mètres carrés a été possible entre l'angle Sud-Ouest de la cave et la conduite d'égout dont l'installation avait permis les découvertes la partie Est, occupée par les laminoirs fixes n'étant pas accessible aux fouilles (PL.III n° 2).

Les vestiges seront analysés par ordre chronologique, donc dans l'ordre stratigraphique inverse (PL.V), c'est-à-dire des couches profondes vers le niveau supérieur.

(1) Les fouilles ont pu avoir lieu grâce à la compréhension de Monsieur Wittmann qui, durant trois mois a b. En voulu se plier d'une partie de ses locaux et prendre en charge l'évacuation des débris. Que Monsieur et Madame Wittmann reçoivent ici l'expression de notre gratitude.

(2) 24, rue au Beurre, parcelle cadastrale n° 370a, 8e section.

(3) VANHAMME (M.). La maison à l'enseigne De Pearle, 31, rue au Beurre in *Le Folklore Brabançon*, 234, 1982, pp. 3-32.

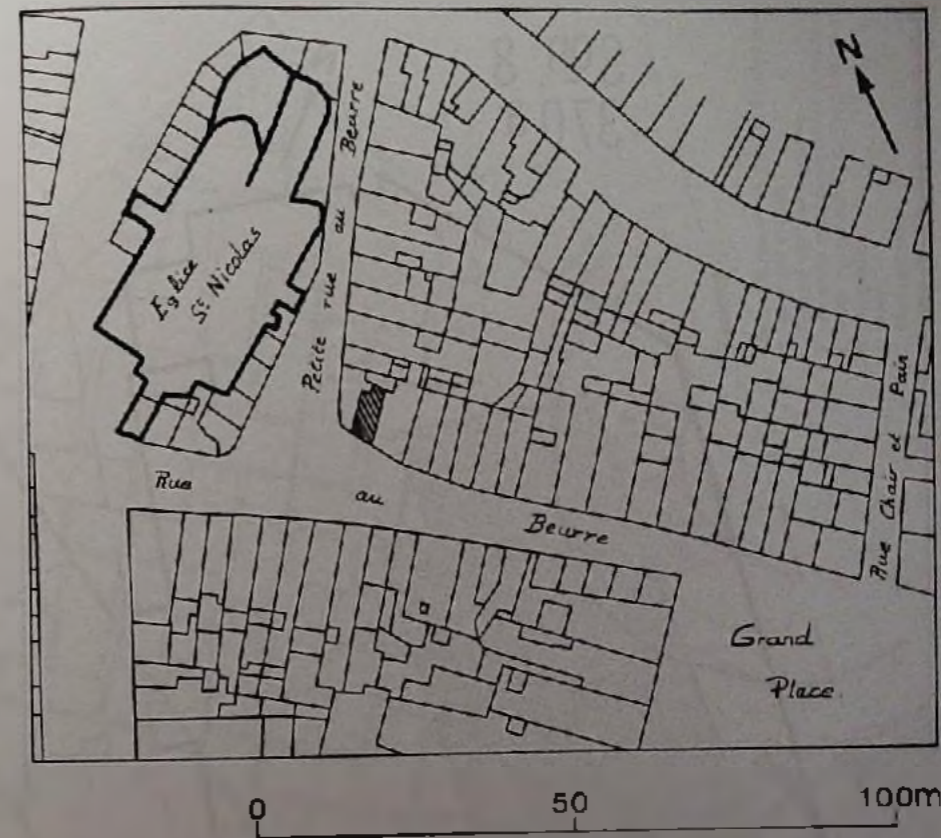


PLANCHE III

1. Rue au Beurre, n° 24. Localisation cadastrale, d'après POPP, (P.C.), Plan parcellaire de la ville de Bruxelles, 8ème section, ± 1868. La parcelle 370 a est hachurée.

### Le sol en place : couche (7) (PL.V)

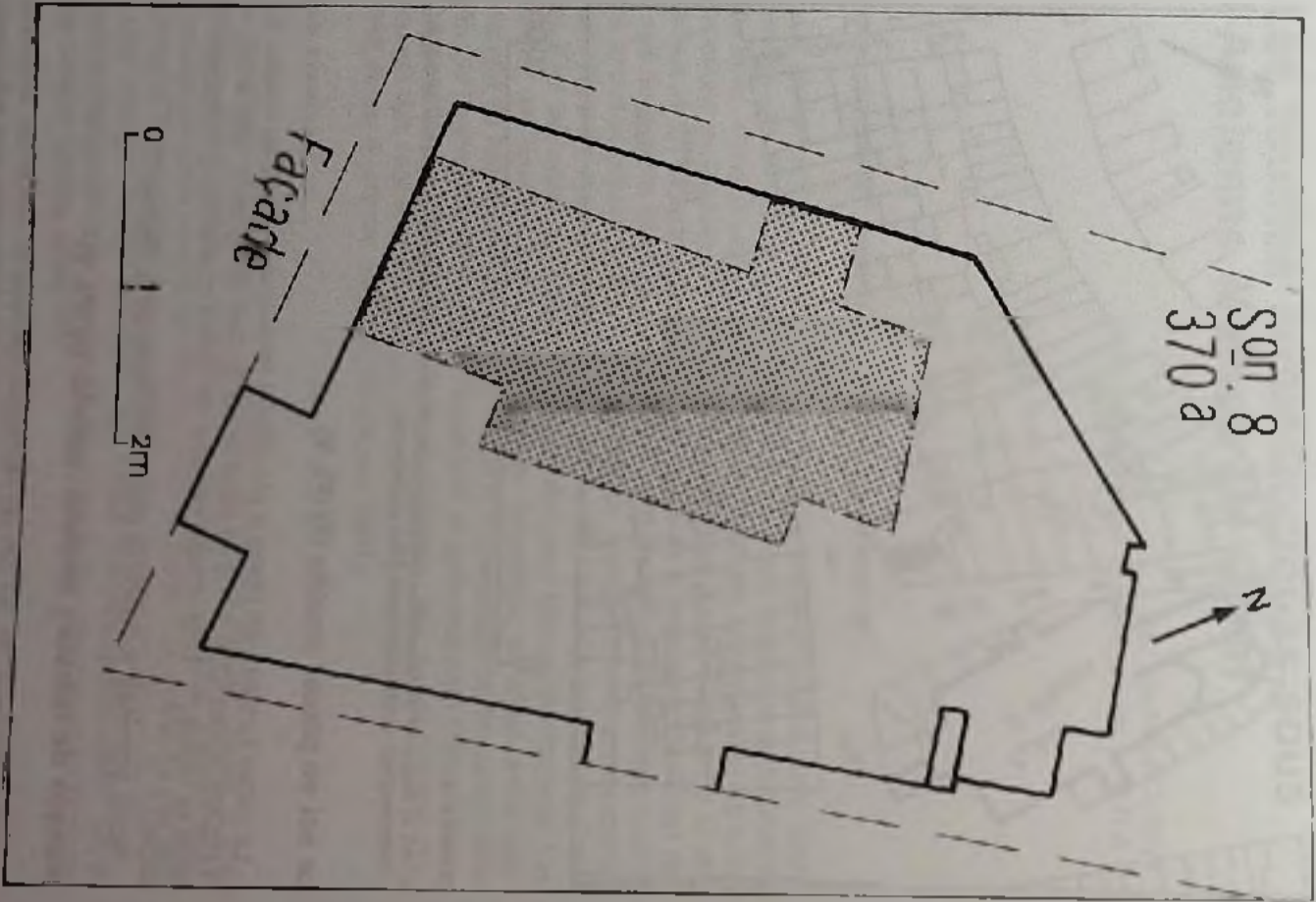
Le sable tertiaire en place a été atteint localement jusqu'au niveau de la nappe phréatique à 1,3 m sous le sol actuel de la cave, soit à 3,2 m sous la voirie<sup>(4)</sup>. Une mince couche de limon quaternaire recouvre le sable.

Nous sommes ici dans la plaine alluviale de la Senne

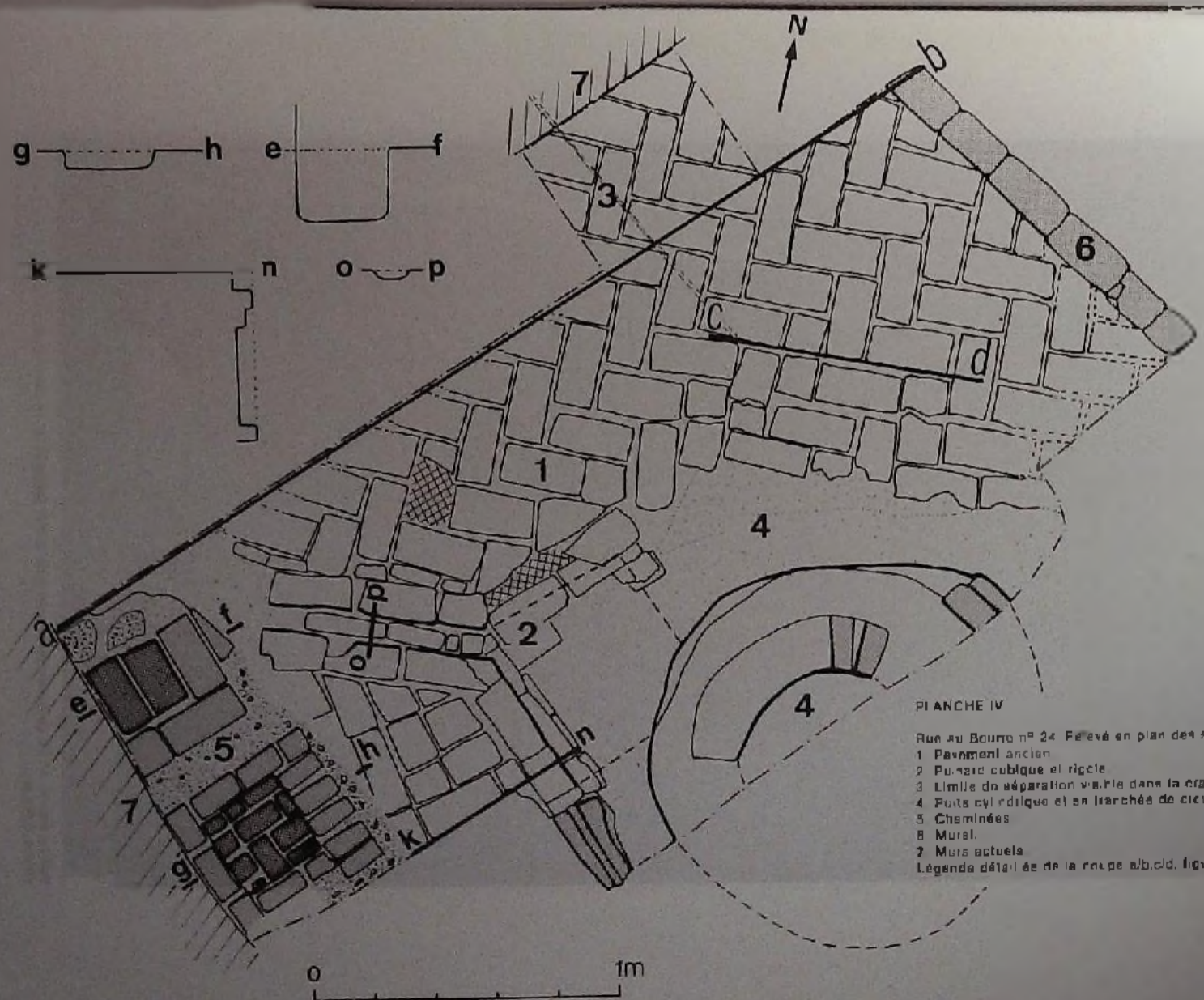
### Niveaux de remblais anciens : couche (6) (PL.V)

Une épaisseur de 30 cm de remblais sableux et limoneux stratifiés repose sur le limon en place. Ces remblais ne dépendent pas nécessairement de l'aménagement du pavement qui les recouvre.

(4) Le niveau de référence a été choisi sur le trottoir, à la base du seuil d'entrée du 26, rue au Beurre.



2. Rue au Bourno n° 24. Plan de la fosse d'égouts et relevé effectués le 13 avril 1953 par les architectes DUPUIS (A) et QUILLISSEN (S.).



PIANCHE IV  
 Rue au Bourno n° 24. Relevé en plan des structures.  
 1 Pavement ancien  
 2 Puits cubique et rigole  
 3 Limite de séparation via. Pie dans la crête.  
 4 Puits cylindrique et sa tranchée de circumscription.  
 5 Cheminées  
 6 Murai.  
 7 Murs actuels  
 Légende détaillée de la coupe alb.c.d. figurée planche V





Rue au Beurre, n° 24. Le pavé ancien (vers le XV<sup>e</sup> siècle)  
(Photo S.F.A.B.)

**Pavement de briques traversé par une rigole et percé d'un puisard carré : couche (5) (PL. IV. n° 1, 2; V n° 5)**

Les vestiges d'un pavé traversé par une rigole menant à un petit puits, sont apparus à 0,60 m sous le dallage de la cave, soit à 2,5 m sous la voirie actuelle.

De ce pavé ancien, probablement le sol d'une cave vu la profondeur de son enfouissement, nous ne connaissons que le sol mais, malheureusement, aucune limite. L'extension locale de la tranchée vers le mur actuel Ouest, mitoyen avec la propriété voisine, a révélé que ce mur sans fondations repose sur des remblais, directement sous le dallage actuel. Le pavé ancien se prolonge au-delà de la limite cadastrale actuelle qui remonte, telle quelle, au premier cadastre.

Le pavé est constitué de briques de 28 x 12 x 5 cm, maçonnées au mortier sur une fine couche de sable disposée pour niveler le sol. Au Nord d'une rigole, les briques sont disposées en chevrons emboîtés. Quant à la rigole, elle est réalisée dans le même appareil que le pavé. Des briques posées de champ et surbaissées de 2 cm constituent un canal étroit de 6 cm et bordé de deux rangées de briques.



Le pavé ancien, détail de la rigole et du puisard  
(Photo S.F.A.B.)

Elle est sensiblement désaxée par rapport au pavement en chevrons de la partie Nord. Le raccord avec ce dernier est assuré sommairement par des petits fragments de briques qui combient les interstices. Le raccord Sud entre le pavement et la rigole est plus soigné. La disposition du pavement en chevrons, n'apparaît plus dans cette zone. Les briques y sont disposées suivant un autre axe sans qu'on puisse observer une organisation particulière.

Cette rigole aboutit à un puisard cubique et pavé dont les dimensions internes sont de 45 cm de côté. Les briques utilisées pour sa construction sont semblables à celles du pavement et de la rigole. Elles sont simplement jointoyées de sable, ce qui assure la perméabilité de la structure. Le puisard a été partiellement détruit lors du creusement du puits circulaire plus récent, seules quelques briques du fond pavé subsistent le long des parois. Ce petit puits perdu a dû servir à évacuer des eaux mais a pu aussi jouer le rôle de drain dans un milieu humide proche du niveau de la nappe phréatique qui actuellement sourd à 70 cm sous le pavement ancien.

Les différences de modalités de mise en oeuvre constatées pour le pavement permettent d'envisager deux étapes de construction : le puits et la rigole auraient été aménagés dans le pavement en chevrons pré-existant ; la partie Sud du pavement ayant pu être modifiée à cette occasion.

#### Le niveau de remblais crayeux : couche (4) (Pl. V.)

Un niveau de remblais crayeux repose directement sur le pavement. Il est composé de craie pilée incluant de nombreux fragments de charbon de bois et de briques, ainsi que du sable, des débris organiques et quelques tessons de céramique rouge glaçurée, ou grise.

Là où il n'a pas été tronqué par des structures ultérieures, ce niveau apparaît sur toute l'aire dégagée, recouvrant totalement le pavement ainsi que la margelle du puisard. Des discontinuités verticales et horizontales apparaissent toutefois.

Une rupture nette, marquée par une coupure verticale matérialisée localement par la trace d'un madrier décomposé (Pl. IV, n° 6), partage une zone compacte et homogène au Nord, d'une zone de plus en plus irrégulière et perturbée vers le Sud. Dans la partie la moins perturbée de la zone Sud, au centre sur le profil figuré, la couche de craie se divise en deux niveaux, séparés par une fine couche sableuse. Le niveau inférieur est, par endroits, finement stratifié, évoquant un dépôt lent ou aquatique. La même stratification se retrouve au Nord de la rupture. Le niveau supérieur y comprend des lentilles sableuses, chargées de résidus de matériaux de construction.

Parmi les débris divers contenus dans cette couche de craie, il en est qui nous éclairent sur la destination initiale de ce matériau : ce sont les nombreux ossements d'écureuils. Ils témoignent de la préparation de



Rue de Beurre, n° 24. Le niveau crayeux (couche 4).  
(Photo S. P. A. B.)

fouurrures, la craie y jouant le rôle de dégraissant<sup>(5)</sup>. D'autres débris ne sont que des restes de cuisine ou des apports naturels<sup>(6)</sup>. Les pépins de raisins récoltés dans cette couche nous rappellent que la vigne était cultivée jadis à Bruxelles<sup>(7)</sup> bien qu'une provenance extérieure plus lointaine reste toujours possible. La présence de graines d'espèces sauvages non comestibles ainsi que d'ossements d'animaux tels que le passereau, pourrait indiquer que la craie séjourna à l'air libre avant d'être amenée dans la cave.

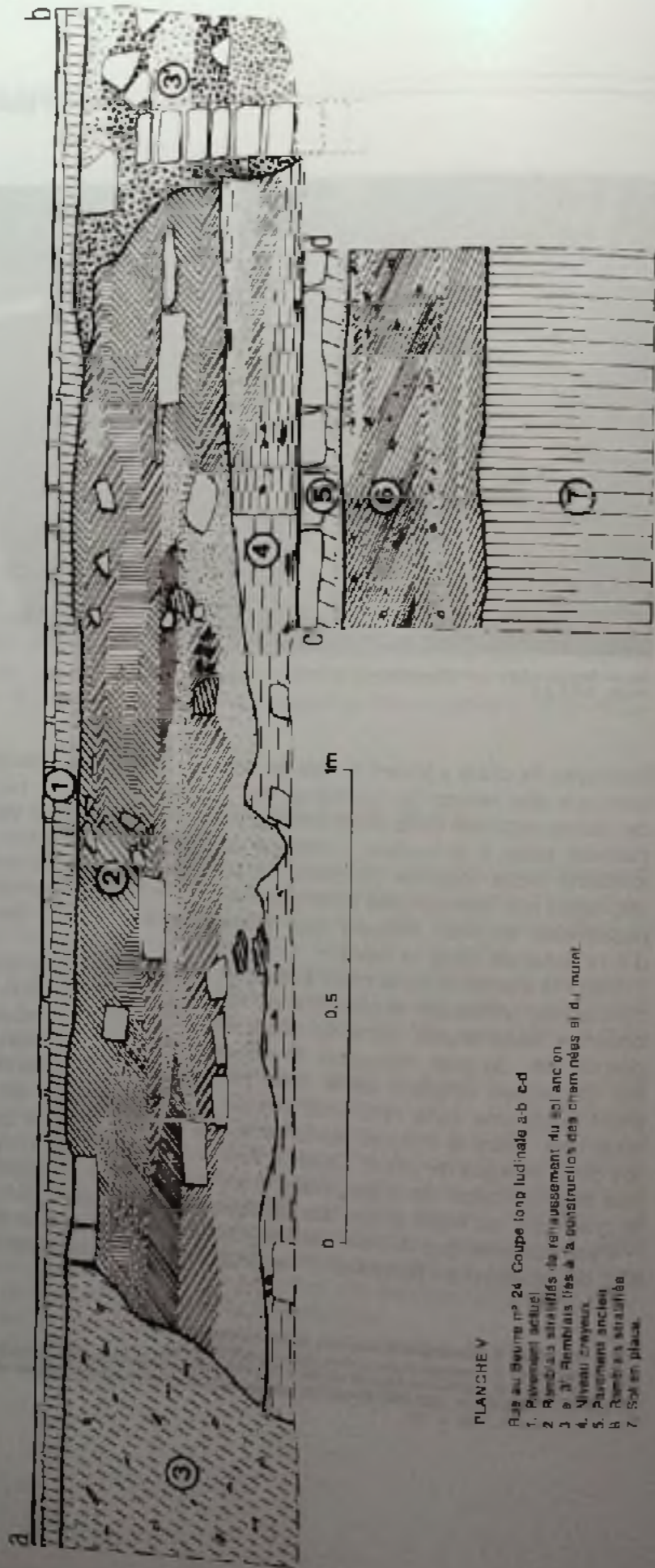
Dans le contexte de la cave ancienne, il est possible que la craie ait connu une utilisation secondaire de remblais, au même titre que les couches supérieures. Lors du dépôt de la craie le lieu pouvait être désaffecté : de gros morceaux de briques et de pierres gisaient sur le sol. Le niveau inférieur de la craie semble avoir été déversé rapidement, mais une zone restreinte évoque un dépôt lent par décantation sous eau, avant la mise en place de la fine couche de sable qui sépare les deux niveaux de craie. Celle-ci, très fine et uniforme, évoque aussi une sédimentation sous eau avant le versage de la partie supérieure de la craie qui, au Nord inclut des lentilles sableuses plus épaisses.

Il est possible que la craie ait été choisie pour son pouvoir absorbant afin de combattre l'humidité ; il se peut aussi qu'un pelletier des envi-

<sup>(5)</sup> Voir analyse de B. Quévart et M. Baquette, dans ce même volume.

<sup>(6)</sup> Voir analyse de B. Quévart et de J. Heim, dans ce même volume.

<sup>(7)</sup> Voir l'article de M. Vanhamme dans ce volume. F. Van Carstobek signalait aussi des pépins de raisins dans les débris d'un puits du XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, rue des Grands Carmes. *Over d'houck en puzer te Brusselen*, in *Gaue de Bruxelles*, V, 1907, p. 123.

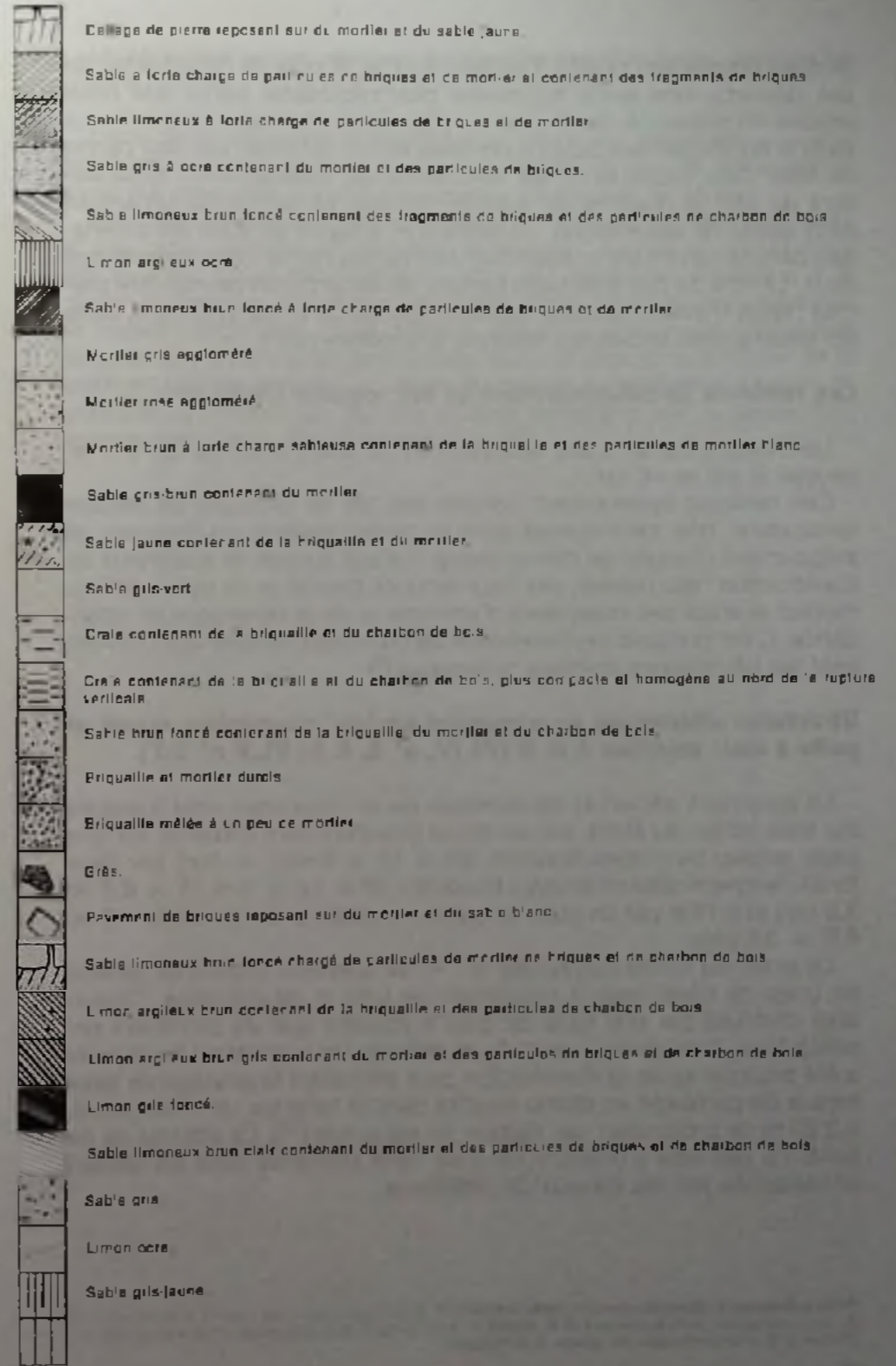


## PLANCHE V

Rue au Beurre n° 24 Coupe longitudinale a-b c-d

1. Pavement actuel
2. Remblais stratifiés de renforcement du sol ancien
- 3 et 3'. Remblais liés à la construction des cheminées et du mur.
4. Niveau creux.
5. Pavement ancien
6. Remblais stratifiés
7. Sol en place.

## PLANCHE VI



rons ait simplement profité d'un lieu désaffecté pour se débarrasser de ses déchets. Une autre hypothèse plus séduisante serait que nous soyons en présence de structures organisées dans un but précis. La cave a pu abriter des bassins de décantation délimités par des parois de bois. Ceci expliquerait les différences de sédimentation apparaissant de part et d'autre du madrier observé en fouille qui séparerait deux unités de décantation. Le puisard et la rigole auraient été aménagés dans le pavement pré-existant afin de permettre l'écoulement des eaux. Le rôle de ces éventuels bassins de décantation devrait être précisé ; nous n'avons retrouvé aucune mention de telles structures dans les descriptions anciennes relatives à la pelleterie<sup>(8)</sup>.

#### Les remblais de rehaussement du sol : couche (7) (PL.V)

Le niveau crayeux a été recouvert de remblais stratifiés qui ont rehaussé le sol de 40 cm.

Ces remblais apparaissent comme des tas de versages de section lenticulaire, très hétérogènes plus ou moins sableux ou limoneux et inégalement chargés de débris divers. Il s'agit surtout de matériaux de construction : des pierres, des fragments de briques et de bois brûlé, du mortier et aussi des ossements d'animaux et de la céramique en abondance. C'est presque exclusivement de ce niveau stratifié que proviennent les céramiques étudiées ci-dessous<sup>(9)</sup>.

#### Structures ultérieures au pavement ancien : cheminées, muret et puits à eau : couches 3 et 3' (PL.IV, n° 3, 4, 5 ; PL.V n° 3, 3').

Le pavement ancien et les remblais qui le recouvrent sont tronqués sur trois côtés : au Nord, par un muret grossièrement construit sur une seule largeur de briques (module : 26 x 12 x 5 cm) ; au Sud, par deux fonds de cheminées en briques (modules 28 x 12 x 5 et 15 x 6,5 x 3,5 cm) et à l'Est par un puits en petites briques grises (module : 15 x 6,5 x 3,5 cm).

Le puits, de forme cylindrique d'1 m de diamètre interne se rétrécit en tronc de cône jusqu'à l'ouverture de 0,55 m de diamètre. Celle-ci était obstruée par une dalle de grès irrégulière que les plombiers ont précipité au fond du puits avec leurs déblais. Un percement de la paroi a été pratiqué après la construction pour permettre le passage de deux tuyaux de pompage en plomb coudés dans le fond sur un lit de galets, à 2,60 m de profondeur par rapport au sol actuel<sup>(10)</sup>. La vidange de ce puits n'a pas livré d'objets si ce n'est ceux contenus dans les déblais occasionnés par les travaux de plomberie.

<sup>(8)</sup> Voir article de E. Dievot, dans ce même volume.

<sup>(9)</sup> Voir contribution de R. Bonemans et M. Fourmy.

<sup>(10)</sup> Soit 2,15 m de profondeur par rapport à la merjalle.

Le pavement actuel recouvre l'ensemble des structures, sans qu'on puisse préciser l'époque à laquelle il a été posé.

Dans cette séquence stratigraphique, un niveau particulier a retenu notre attention. Il s'agit du niveau crayeux (n° 4) qui, de prime abord, avait été interprété comme une couche de mortier de chaux.

La nature exacte du matériau nous a été révélée par des fragments et des petits rognons de silex dans la couche. La craie et le silex qui y est souvent inclus naturellement, sont des matériaux étrangers à la région bruxelloise, leur présence insolite sur le sol d'une cave médiévale restait inexplicable. C'est grâce à une série d'analyses, effectuées dans divers laboratoires spécialisés, que l'origine et la fonction de la craie ont pu être comprises<sup>(11)</sup>. L'étude du matériel archéologique a permis de préciser la chronologie du site et nous renseigne sur la production, encore méconnue, des potiers locaux<sup>(12)</sup>.

<sup>(11)</sup> Voir, dans ce volume, les contributions de R. Robaczynski, de J. Helm, M. Bayvelle, et de B. Guayoris.

<sup>(12)</sup> Voir l'article de R. Bonemans et M. Fourmy, dans ce volume.

## Nature et provenance de la craie accumulée vers le XV<sup>e</sup> siècle sous l'Ancienne Maison De Greef

par Francis ROBASYNSKI (\*),  
professeur à la Faculté Polytechnique  
de Mons

### CARACTÈRES DE LA CRAIE

#### 1. Lithologie

La craie découverte sur le sol de la cave médiévale de l'Ancienne Maison De Greef (voir analyse stratigraphique de M. FOURNY, PIV couche n° 4) se présente en fragments souvent inférieurs au centimètre qui résultent fort probablement d'un concassage anthropique. Elle est blanche, traçante, très fine, non glauconieuse et, à l'état sec, se résout facilement en poudre sous la simple pression des doigts. Quelques rares petits silex centimétriques de teinte gris-noir et bordés d'un cortex blanchâtre légèrement carbonaté accompagnent les fragments crayeux. L'examen de cassures franches des silex ne révèle aucun élément figuré du type spicule de spongiaire pourtant assez fréquent dans ce matériau.

#### 2. Contenu fossilifère

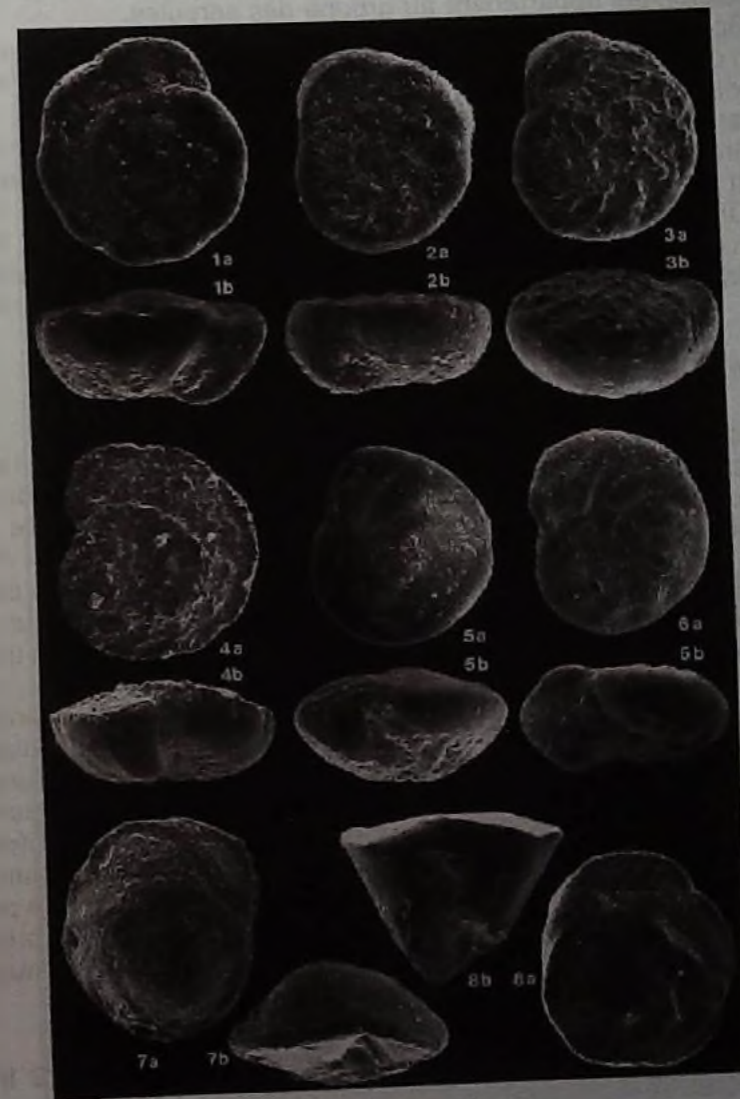
##### - Macro- et mésofossiles

Après lavage sous eau et tri sous la loupe binoculaire les échantillons ont livré quelques débris de macro- et de mésofossiles. Il s'agit d'éléments provenant essentiellement de quatre groupes paléontologiques :

Les Echinodermes sont représentés par des plaques interambulacraires incomplètes d'échinides réguliers (portant de gros tubercules) et irréguliers (à petits tubercules), par des fragments de radioles d'échinides réguliers et de picuants ou de soies d'échinides irréguliers et aussi par quelques ossicules d'ophuriides ou d'astérides.

Les Lamellibranches sont figurés par des fragments millimétriques d'ostréidés (en calcite lamellaire) et d'inocérames (calcite prismatique).

(\*) Faculté Polytechnique de Mons, 9 rue de Houdain, 7000 MONS (B)  
(1) 24 rue au Reune à Bruxelles



#### PLANCHE I

Toutes les figures x 100, a. face spirale, b. profil du spécimen. Fig. 1a-b: *Stensioelina polonica* WITWICKA, la face spirale ne montre pratiquement pas de costulation ni de granulations — Fig. 2a-b: *Stensioelina polonica*, la face spirale est nettement granuleuse — Fig. 4a-b: *Stensioelina granulata* (OLBERTZ), la face spirale est nettement granuleuse — Fig. 5a-b: *Stensioelina excelsa gracilis* BROTZEN, le dernier tour n'est pas dense même au début de la spirale et le profil est assez aplati — Fig. 6a-b: *Lingulogavelinella cf. vombanata* (BROTZEN), la face spirale est convexe et lisse — Fig. 7a-b: *Gavelinella cf. variegata* (d'ORBIGNY), la costulation est bien masquée — Fig. 8a-b: *Gavelinella whitei* (BROTZEN), la face spirale est convexe et le profil montre l'ouverture en fente oblique — Fig. 8a-b: *Globorotalites michelinianus* (d'ORBIGNY), la face spirale est faiblement costulée et le profil très conique.  
Photographies au Microscope Electronique à Balayage JEOL par Jacques DUTRIEUX, F.P.M.S.N.I.S. Ma. Mons

Les Vers ont été détectés par la présence de plusieurs tubes calcitiques pelotonnés appartenant au groupe des serpules.

Les Spongiaires se signalent par plusieurs éléments sphériques, de 1 à 2 mm de diamètre, qui correspondent à des calcisponges de l'espèce *Porosphaera globularis* REUSS.

Remarque l'état très fragmentaire de la plupart des représentants fossilifères ne permet pas de déterminations au niveau spécifique qui auraient pu orienter l'attribution stratigraphique de la craie dont ils sont issus. On peut simplement retenir comme indice que, dans le Bassin Parisien, les *Porosphaera* sont peu représentés au Crétacé moyen tandis qu'ils sont plus abondants au Crétacé supérieur à partir du Coniacien.

#### Microfossiles

Etant donné l'état de désagrégation très avancé du matériau, il a suffi — après séchage — d'un trempage pendant plusieurs heures dans de l'eau additionnée d'un peu de polyphosphate défloculant de type "Calgon" pour libérer les microfossiles de leur gangue crayeuse. Par la suite, un nettoyage au jet d'eau sur tamis à mailles de 60  $\mu$ m a permis d'éliminer tous les grains inférieurs à cette dimension. Après un nouveau séchage et une séparation par liqueur dense on a pu isoler un très grand nombre de microfossiles à test calcitique.

Il s'agit essentiellement de Protozoaires de l'ordre des foraminifères dont la taille est généralement comprise, pour qu'ils soient identifiables, entre 0,1 et 0,5 mm. La plupart de ces foraminifères menaient une vie benthique c'est-à-dire qu'ils se trouvaient sur le fond marin, à la surface de la vase crayeuse en cours de dépôt, ou parfois légèrement enfoncés dans cette vase. Ils sont accompagnés par quelques représentants de foraminifères planctoniques dont la particularité est de vivre une partie de leur cycle vital dans les eaux marines de surface et l'autre près du fond marin. Ces formes ne sont pas rares mais toujours beaucoup moins abondantes que les espèces benthiques.

#### LES INFORMATIONS LIVRÉES PAR LES FORAMINIFÈRES BENTHIQUES

La plupart des petits foraminifères benthiques de la craie ont une enveloppe protectrice externe — ou test — en calcite, imperforée, constituée de loges successives se développant en une spirale spatiale. C'est le cas des genres *Stensioeina*, *Gavelinella*, *Globorotalites*, *Gyrogoninoides* et *Osangularia* qui forment l'essentiel de l'association rencontrée dans la craie de la cave De Greef. D'autres genres ont des loges ordonnées suivant un ou plusieurs axes spiralés comme *Tritaxia* ou *Arenobulimina* mais sont beaucoup moins bien représentés.

Les espèces de ces divers genres apparaissent, se développent puis disparaissent au fur et à mesure de leur évolution le long de l'échelle



#### PLANCHE II

Fig. 1a-b: *Gavelinella cf. lonsiana*, face ombilicale et profil,  $\times 75$ , la face ombilicale montre une costulation très robuste — Fig. 2a-b: *Gyrogoninoides nitida* (REUSS), face apicale et profil,  $\times 75$ , la forme planconvexe à bords arrondis — Fig. 3a-b: *Globorotalites cf. linnolens* (d'Orbigny), face apicale et profil,  $\times 75$ , le profil montre en évidence deux carènes — Fig. 4a-b: *Alexophragmium* sp.,  $\times 80$ , forme globuleuse assez commune mais répandue dans tout le Crétacé supérieur — Fig. 5: *Globorotalites michelinianus*,  $\times 100$ , vue de 3/4 montrant la costulation très molle de la face apicale — Fig. 6a-b: *Arenobulimina* sp.,  $\times 80$ , forme allongée — Fig. 7a-b: *Tritaxia* sp.,  $\times 46$ , forme à section triangulaire, de grande taille

des temps géologiques. Par exemple, le genre *Stensioeina* apparaît vers le début de l'étage Coniacien avec l'espèce *granulata* (tabl. 1). Au Santonien, celle-ci est relayée par l'espèce *exsculpta* qui évolue elle-même vers l'espèce *pommerana* au Campanien. Comme il en est de même pour les espèces d'autres genres, la détermination des taxons constituant l'association contenue dans un échantillon permet généralement de situer celui-ci dans la charte des extensions stratigraphiques des espèces et par là de donner un âge à l'échantillon.

L'analyse de l'association de la craie recueillie dans la cave de l'Ancienne Maison De Greef a conduit à déterminer les espèces de foraminifères benthiques suivantes (par ordre d'importance stratigraphique) :

*Lingulogavelinella cf vombensis* (A)

*Stensioeina polonica* (P)

*Stensioeina granulata* (P)

*Stensioeina exsculpta gracilis* (A)

*Osangularia whitei* (P)

*Globorotalites michelinianus* (P)

A = abondant

P = présent

R = rare

Ces espèces-index sont accompagnées par des représentants d'autres genres benthiques moins significatifs au plan de la biostratigraphie comme : *Gyroidinoides nitida*, *Marssonella turris*, *Eggerellina cf mariae*, *Gavelinella gr. cf tornejana*, *Ataxophragmium sp.*, *Lenticulina sp.*, *Tritaxia sp.*, *Dentalina sp.*, *Ecuvigerina sp.* En outre, quelques spécimens de foraminifères planctoniques ont été rencontrés comme *Globotruncana gr. linneiana* et *Globotruncana sp. cf bulloides*.

### LA CRAIE A UN ÂGE SANTONIEN (2)

Le tableau 1 donne l'extension des principaux foraminifères benthiques utilisés en tant que marqueurs biostratigraphiques dans les craies blanches de l'Europe occidentale (KOCH, 1977; MONCIARDINI *et al.*, 1980; ROBASZYNSKI *et al.*, 1980; HART *et al.*, 1981).

La coexistence de *L. cf vombensis* et de *S. polonica* ainsi que la présence de *S. exsculpta gracilis* avec *S. granulata* ne peut se produire que dans la partie inférieure du Santonien.

L'absence de toute *Reussella keileri* du Turonien terminal-Coniacien et de spécimens du genre *Bolivinoïdes* si abondants dès le Campanien semble indiquer que la craie de la cave De Greef provient d'un même niveau sinon d'une même localité et, qu'en tous cas, elle n'a pas été mélangée à des craies issues d'horizons stratigraphiques différents.

(2) Santonien

Les temps géologiques sont subdivisés en aires (ou secondaires ou mésozoïques dans le cas présent) divisées en systèmes (ou systèmes Crétacé, eux-mêmes formés d'étages). Le système Crétacé comprend quatre étages, successivement le Coniacien, le Santonien, le Campanien et le Maastrichtien. L'étage le plus ancien est le Coniacien, le plus récent le Maastrichtien. La reconnaissance d'un étage s'établit suivant la nature ou l'état d'évolution des fossiles qu'il contient. Des datations radiométriques sur des niveaux favorables donnent au Santonien inférieur un âge d'environ 86 millions d'années.

Foraminifères benthiques	MAASTRICHT.	CAMPANIEN	SANTONIEN	TURON. CONIACIEN
<i>Globorotalites subconicus</i> MORROW				
<i>Reussella keileri</i> VASSILENKO				
<i>Lingulogavelinella cf vombensis</i> (BROTZEN)				
<i>Osangularia whitei</i> (BROTZEN)				
<i>Globorotalites michelinianus</i> (d'ORBIGNY)				
<i>Stensioeina granulata</i> (OLBERTZ)				
<i>Stensioeina polonica</i> WITWICKA				
<i>Stensioeina exsculpta gracilis</i> BROTZEN				
<i>Gavelinella stelligera</i> (MARIE)				
<i>Gavelinella cristata</i> GOEL				
<i>Gavelinella tornejana</i> (d'ORBIGNY)				
<i>Bolivinoïdes strigifolius</i> (CHAPMAN)				
<i>Stensioeina pommerana</i> BROTZEN				
<i>Bolivinoïdes culverensis</i> BARR				
<i>Bolivinoïdes decoratus</i> (JONES)				
<i>Gavelinella monterefensis</i> (MARIE)				
<i>Gavelinella vollziana</i> (d'ORBIGNY)				
<i>Gavelinella clementiana</i> (d'ORBIGNY)				
<i>Globorotalites hiltermanni</i> FAEVER				
<i>Bolivina incrassata</i> REUSS				
<i>Bolivinoïdes peterssoni</i> BROTZEN				
<i>Neoflabellina reticulata</i> (REUSS)				
<i>Bolivinoïdes draco</i> (MARSSON)				

TABEAU 1

Répartition verticale des principales espèces de foraminifères benthiques du Crétacé supérieur en Europe occidentale. La partie encadrée représente la période de coexistence des six espèces-index formant l'association rencontrée dans la craie de la cave.

## OÙ TROUVE-T-ON DES CRAIES SANTONIENNES ?

En Belgique, les affleurements de craie sont assez nombreux mais peu d'entre eux pourraient constituer une source possible de la craie trouvées dans la cave bruxelloise :

- dans le Limbourg belgo-néerlandais, le Santonien n'est pas représenté par de la craie blanche mais par des faciès arenacés sablo-argileux glauconieux (ALBERS & FELDER, 1979);
- dans la région de Grez-Doiceau comme dans celle de Folx-les-Caves, les craies sont d'âge post-Santonien Campanien à Maestrichtien (RUTOT & VAN DEN BROECK, 1987; LERICHE, 1921, 1935; FOURMARIER & LEGRAYE, 1924; HOFKER, 1961, 1963);
- seul le Bassin de Mons recèle et expose des craies santonniennes, comme à Elouges par exemple (MARLIÈRE, 1954; ROBASYNSKI, travaux inédits).

En France, le Boulonnais, l'Artois, la Picardie et la Champagne, c'est-à-dire toutes les régions bordant le Nord du Bassin de Paris, possèdent des affleurements de craie blanche santonienne contenant des associations de foraminifères identiques à celle de l'échantillon analysé (MEGNIEN éd., 1980; ROBASYNSKI *et al.*, 1980). Parmi les localités connues depuis très longtemps pour l'exploitation de la craie citons la région de Coquelles (près de Calais), Saint-Omer, Lille et Chepy (près de Châlons-sur-Marne). Celle dernière localité, comme pratiquement toutes celles situées en Champagne, devraient pourtant être exclues en tant que source possible du fait qu'elles ne sont pas silexifères.

En Angleterre, la côte du Kent, entre Douvres et Margate, expose également des craies d'âge Santonien inférieur qui sont le prolongement de celles existant dans le Boulonnais comme à Coquelles et Fiennes (BAILEY *et al.*, 1984).

Il existe encore d'autres craies santonniennes en Europe occidentale : en Allemagne (ERNST *et al.*, 1979), au Danemark et en Suède (CHRISTENSEN, 1986), en Pologne (POZARYSKI *et al.*, 1978), mais ces localités semblent trop éloignées pour constituer d'éventuelles sources d'importation de la craie.

Il reste que l'origine la plus probable — et en tous cas la plus proche — de la craie recouvrant le sol de la cave enfouie de l'Ancienne Maison De Greef doit se situer ou dans le Bassin de Mons ou dans le Nord de la France ou, éventuellement, dans le Kent.

En effet, dans ces trois régions, la craie d'âge Santonien inférieur est blanche et fine, contient relativement peu de silex et a pu être utilisée en tant que matière dégraissante comme le "Blanc d'Espagne". A noter que l'on commercialisait sous cette dernière appellation toute craie blanche et fine et en particulier la Craie de Meudon extraite dans les environs de Paris. Toutefois, dans le cas présent il ne peut s'agir de la Craie de Meudon puisque celle-ci recèle un contenu paléontologique d'âge Campanien.

## REFERENCES CITEES

- ALBERS H.J. & FELDER W.M. (1978). Litho., Biostratigraphie und Paläologie der Oberkreide und des Alttertiärs (Pridobersanien Dan/Paläozän) von Aachen Südrheinland (Niederlande, Deutschland, Belgien). *Aspekte der Kreide Europas*, IUGS Series A, n° 8, p. 47-84, 2 fig., Schweizerbart'sche Verl., Stuttgart.
- BAILEY H.W., GALE A.S., MORTIMORE R.N., SWIECICKI A. & WOOD G.J. (1984). Biostratigraphical criteria for the recognition of the Cretaceous to Maestrichtian stage boundaries in the Chalk of north-west Europe, with particular reference to southern England. *Bull. geol. Soc. Denmark*, 33, p. 31-39, 2 fig.
- CHRISTENSEN W.K. (1986). Upper Cretaceous belemnites from the Vorn Trøgh in Scania, Sweden. *Svar. Geol. Undersök., Ca.*, n° 57, p. 1-42, 16 fig., 7 pl.
- ERNST G., SCHMID F. & KIRSCHIES G. (1979). Multistratigraphische Untersuchungen in der Oberkreide des Raumes Braunschweig Hannover. *Aspekte der Kreide Europas*, IUGS Series A, n° 8, p. 11-46, 15 fig., Schweizerbart'sche Verl., Stuttgart.
- FOURMARIER P. & LEGRAYE M. (1924). Observations sur la Crétacé de Grez-Doiceau. *Ann. Soc. géol. Belg.*, 1, 47, p. R222-224.
- HART M.R., BAILEY H.W., FLETCHER P.N., PRICE F. & SWIETICKI A. (1981). Chapter 7. Cretaceous. In JENKINS D.G. & MURRAY J.W. (Eds) *Stratigraphical Atlas of Fossil Foraminifera*, p. 149-227, 25 pl., 16 fig., Ellis Horwood, Chichester.
- HOFKER J. (1961). Les Foraminifères du Tuffeau aréacé de Folx-les-Caves. *Ann. Soc. géol. Belg.*, 84, p. 549-586, 2 croquis et fig., 1-13.
- HOFKER J. (1963). Les foraminifères du Crétacé le plus supérieur de Folx-les-Caves, Wansart et Ciprie-Petit. *Ann. Soc. géol. Belg.*, 86, p. 837-896, fig. A à D et fig. 1-37.
- KOCH W. (1977). Biostratigraphie in der Oberkreide und Taxonomie von Foraminiferen. *Geol. Jb.*, A, 38, p. 11-123, fig. 2-3, tabl. 1, 17 pl.
- LERICHE M. (1921). Livret-guide des excursions géologiques organisées par l'Université de Bruxelles. 36 fascicules, p. 83-122, fig. 28-38, 1 dépl., Waiszenbruch, Bruxelles.
- LERICHE M. (1935). Sur la Crétacé supérieur du Holraul et du Brabant. *Ann. Soc. géol. Belg.*, 58, p. 1118-1140, 3 fig., 1 pl.
- MARLIÈRE R. (1954). La Crétacé. p. 417-444. In: *Prodrome d'une description géologique de la Belgique*. Soc. géol. de Belg., L. 808.
- MEGNIEN C. éd. (1980). Synthèse géologique du Bassin de Paris. *Mém. B.R.G.M.*, vol. 101-102, 103.
- MONCIARDINI C. & coll. (1980). Santonien. p. 302-309, fig. 8-3 à 8-5. In: MEGNIEN C. éd. Synthèse géologique du Bassin de Paris. *Mém. B.R.G.M.*, n° 101, vol. 1.
- POZARYSKI W. & BROCHWICZ LEWINSKI W. (1978). Map of the Upper Cretaceous in Poland and neighbouring areas, without Cenozoic cover. *Geol. Surv. Warszawa*.
- ROBASYNSKI F. & AMEDRO F. coord., FOUCHER J.O., GASPARD J., MAGNIEZ-JANNIN P., MANIVIT H., SORNAY J. (1980). Synthèse biostratigraphique de l'Aptien au Santonien du Boulonnais à partir de sept groupes paléontologiques: foraminifères, nanoplankton, dinoflagellés et macrofaune. *Revue Micropal.*, vol. 22, p. 185-221, 28 fig., 20 pl.
- RUTOT A. & VAN DEN BROECK E. (1987). Observations nouvelles sur la Crétacé supérieur de la Hesbaye et sur les liècles peu connus qu'il présente. *Bull. Soc. belg. Géol.*, 1, p. 113-164, 11 fig., 1 tabl.



## Les semences contenues dans la couche de craie

par Jean HEIM(\*)

Lors des fouilles effectuées au mois de juillet 1986 dans la cave de la bijouterie De Greef située au n° 24 de la rue au Beurre à Bruxelles, les archéologues ont observé des semences dans une couche crayeuse (côté Nord) (voir contribution de M. FOURNY, Pl.V, couche n° 4) attribuée au XV<sup>e</sup> siècle. Plus de cent et vingt kilogrammes de craie ont été traités, soit par simple lavage à l'eau, soit avec de l'acide acétique dilué pour extraire les semences de leur gangue calcaire.

L'état de conservation des graines est très variable et pour une même espèce on constate des graines parfaitement intactes, mélangées à d'autres fortement abîmées et tombant en miettes. Le tableau 1 fournit l'inventaire des dénombrements.

TABLEAU 1

Nom		Nombre de semences
latin	français	
<i>Vitis vinifera</i>	raisin	56 pépins complets et 43 pépins ± fortement endommagés
<i>Rubus cf caesius</i>	ronce bleue	7 graines
<i>Rubus idaeus</i>	framboisier	1 graine
<i>Solanum dulcamara</i>	douce-amère	1 graine
<i>Carex sp</i>	jaïche	1 graine
Apiaceae	ombellifère	1 graine très abîmée
<i>Prunus cf avium</i>	merisier	1 noyau de cerise sauvage

Nous allons discuter brièvement ces données :

(\*) Laboratoire de Paléontologie de l'Université Catholique de Louvain

### 1) *Vitis vinifera* L. : pépins de raisin

On a dénombré 56 pépins complets c'est-à-dire, pourvus d'un bec et 43 semences moyennement à très mal conservées. Le tableau 2 résume les résultats des mesures effectuées sur le lot des pépins entiers et on constate que la dispersion de l'index largeur/longueur correspond fidèlement à la distribution des fréquences des classes établies par SCHIEMANN (1953) pour les indices calculés sur des *Vitis vinifera* récents récoltés par STUMMER.

TABLEAU 2  
Mensurations des pépins de raisin

	Longueur (L)	largeur (l)	indice l/L	Bec
minimum	4,45 mm	2,77 mm	48,8	1,34 mm
moyenne	5,65 mm	3,48 mm	61,6	1,97 mm
Maximum	6,97 mm	4,96 mm	77,4	2,52 mm

Toutes ces valeurs ainsi que la grandeur du bec (en moyenne 1,97 mm) correspondent aux grandeurs des pépins de raisin provenant des vignes cultivées de nos jours. Bien que des documents attestent la présence de culture de vignes à proximité, notamment au Coudenberg (voir article de Mr M. VANHAMME), il n'est toutefois pas possible de préciser s'il s'agit de raisin de table de provenance locale ou de raisins séchés d'importation.

### 2) *Rubus cf caesius* L. : ronce bleue

Nous avons rapporté 7 graines à contour falciforme avec une dépression localisée à la face ventrale à *Rubus caesius*. Les graines avaient une longueur moyenne de 2,7 mm (de 2,5 à 2,9 mm) et une largeur moyenne de 1,7 mm (de 1,6 à 1,9 mm). Cette espèce croît généralement dans les forêts riveraines sur sol riche en nitrates et son développement est exubérant surtout en lisière de ces massifs. On la retrouve également à l'état d'adventice dans des formations buissonnantes à proximité de milieux influencés par l'homme.

### 3) *Rubus idaeus* L. : framboisier

Une graine d'aspect plus réniforme et de taille moindre a été identifiée comme framboisier. La longueur était de 2,3 mm et sa largeur de 1,7 mm. Cette espèce est favorisée lors des coupes forestières mais elle fait également l'objet de cultures.

4) *Solanum dulcamara* L. : La douce-amère

Par sa forme lenticulaire et sa taille (2,1 x 1,9 mm), cette graine correspond à la douce-amère. Cette espèce partage avec les ronces bleues les mêmes stations. Elles se rencontrent dans les lisières forestières, dans les plantations de peupliers et en milieu urbain dans des bosquets dégradés par l'homme. Bien que des parties végétatives de la douce-amère soient utilisées comme médicaments, la baie par contre ne semble pas être consommée par l'homme.

5) *Carex* sp laïche

Une semence aplatie ne dépassant pas 2 mm de longueur et ne présentant pas de bec caractéristique pourrait provenir d'une Cypéacée et compte tenu de la taille, il pourrait s'agir éventuellement de *Carex cf canescens* (Laïche blanchâtre) ou *Carex cf elongata* (Laïche allongée). Ces deux espèces peuvent se rencontrer dans des forêts et bois humides.

6) *Apiaceae* : ombellifère

Cet akène était très mal conservé car il ne subsistait que le contour et les "côtes". La présence d'une aile et d'épines n'étant plus décelable, la détermination de cette semence sera basée uniquement sur le contour et sur sa grandeur : longueur = 2,7 mm et largeur = 1,68 mm. A tout hasard et sans aucune certitude, vu les contraintes que la graine a pu subir, nous proposons comme nom *Anethum graveolens* L. à savoir le fenouil bâtard.

7) *Prunus avium* L. : mérisier

Un morceau de noyau de cerise sauvage pourrait provenir d'un mérisier.

Au vu de cette liste on peut reconnaître deux ensembles : un premier groupe (*Vitis*, *Rubus* et *Anethum*) représente des plantes comestibles et condimentaires et le second groupe comprenant *Solanum dulcamara*, *Carex*, *Prunus avium* et éventuellement aussi des *Rubus* appartient à des bois ou forêts fraîches à humides ou encore à ces mêmes formations végétales ± altérées ou dégradées par l'homme. L'existence d'un ruisseau et de plusieurs sources dans le voisinage immédiat explique la présence de zones favorables au développement de ces espèces hygrophiles.

## REFERENCE CITEE

SCHUEMANN E. 1953. *Vitis* im Neolithikum der Mark Brandenburg. *Der Züchter*, 23, 318-327.

## Débris d'insectes contenus dans la couche de craie

par Michel BAGUETTE (\*)

Les fouilles réalisées en juillet 1986 dans la cave d'une bijouterie sise au 24 rue au Beurre à Bruxelles, ont fourni aux archéologues une quantité importante de craie (1). En plus des ossements et des semences extraites de cette couche, quelques débris d'insectes ont été recueillis. Les fragments retrouvés (débris d'antennes, thorax, fragments d'élytres et de pattes) nous permettent de conclure à la présence de trois familles d'insectes de l'ordre des Coléoptères.

## DERMESTIDAE

Les Coléoptères de cette famille sont généralement de petite taille (de 3 à 9 mm). Ils sont répandus dans le monde entier. Ils vivent en général, ainsi que leurs larves, dans les débris d'animaux plus ou moins desséchés : cadavre de Vertébrés ou d'Invertébrés, plumes, peaux de Mammifères ou de Reptiles etc. Les Dermestes se développent avec rapidité et peuvent pulluler parfois au point de devenir un véritable fléau pour les entrepôts de marchandises, s'attaquant même aux bibliothèques dans lesquelles ils dévorent papier et reliures. Ils se trouvent fréquemment dans les abattoirs, les entreprises d'équarrissage et les entrepôts de cuir. Les individus récoltés appartiennent à l'espèce *Dermestes lardarius* L. Le régime alimentaire des membres de cette espèce se compose essentiellement de matières animales desséchées.

## PTINIDAE

Ici encore, il s'agit d'une famille de Coléoptères dont les membres sont de très petite taille, saprophages, c'est à dire qu'ils se nourrissent de matières organiques plus ou moins décomposées ou desséchées et qui vivent en commensal de l'homme. Les débris retrouvés ne permettent malheureusement pas l'identification fine du genre ou de l'espèce.

(\*) Laboratoire d'Ecologie et de Biogéographie, Université Catholique de Louvain, place Croix-du-Sud, 45, 1348 Louvain-la-Neuve.

(1) Voir contribution de M. FOURNY, dans ce volume, p. couche (A). Cette couche est datée du XV<sup>e</sup> siècle.

## CURCULIONIDAE

Un thorax caractéristique d'un individu du genre *Calandra* se trouvait parmi les débris récoltés. Les charançons appartenant à ce genre sont originaires d'Asie, et sont devenus cosmopolites suite à l'extension des activités humaines. Le thorax ne permet malheureusement pas d'identifier avec précision l'espèce présente dans la cave. En effet, il pourrait s'agir de *Calandra granulata* L., qui se nourrit de grains de Blé, Orge, Seigle et même de Maïs, ou de *Calandra oryzae* L., qui préfère le Riz.

Les trois familles de Coléoptères qui ont été identifiées sont composées d'espèces très anthropophiles. La présence de *Dermestidae* et de *Ptilidae* nous indique qu'il y avait dans le voisinage des matières animales desséchées (peaux, plumes, etc.). La présence de charançons suggère qu'il devait y avoir aussi aux alentours des graines de céréales, alors qu'aucune n'a été retrouvée dans le niveau de craie<sup>(2)</sup>.

(2) Voir article de J. HEM, dans ce volume, p.

## Le matériel archéologique

par R. BORREMANS et  
M. FOURNY

## A. LE NIVEAU ARCHÉOLOGIQUE INFÉRIEUR (n° 6)

Les remblais qui constituent le niveau d'occupation inférieur n'ayant pu être examinés que localement, peu d'objets y ont été récoltés.

Associé à quelques petits fragments de céramique grise sans glaçure ou rouge glaçurée, un tesson de cruche en grès cérame est le seul élément significatif récolté dans ce niveau. Il s'agit d'un fragment de col et de lèvre séparés par une baguette. On devine l'amorce d'une anse. La pâte vitrifiée est poreuse; la couverture ferrugineuse est salinée, violacée sur les deux faces. Des taches externes de glaçure brunâtre et brillante correspondent peut-être à de la glaçure saline (Pl. I, 1, diam: 5 cm).

Cette céramique est typique du XIV<sup>e</sup> siècle. Les fouilles de Schleswig-Schild (R.F.A., Schleswig-Holstein) montrent qu'elle apparaît dès 1280 sur le marché. On sait qu'elle est encore en usage à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle mais on ne semble pas encore disposer de données sûres concernant sa disparition<sup>(1)</sup>. Elle subsiste au moins jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle à Bois-le-Duc où elle n'apparaît plus dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>. Dans la même localité, la glaçure saline sur fond de couverture ferrugineuse a été constatée aux deuxième et troisième quarts du XIV<sup>e</sup> siècle. Les quelques tessons de céramique commune sont parfaitement compatibles avec le fragment de grès qui nous fournit une date fiable pour le niveau.

## B. LE NIVEAU CRAYEUX (n° 4)

Une pièce de monnaie très corrodée a été récoltée dans ce niveau; elle n'a pu être identifiée (diamètre, environ 17 mm).

Quelques tessons de céramique, grise non glaçurée ou rouge glaçurée, récoltés dans le même niveau ne sont guère plus significatifs.

La datation de ce niveau repose uniquement sur les dates du niveau sous-jacent (n° 6) et du niveau supérieur (n° 2).

(1) Ludtke, 1985, p. 68-70, pl. 40 n° 7, 8.  
(2) Janssen, 1983, p. 207.

## C. LE NIVEAU DE REMBLAIS SUPÉRIEUR (n° 2)

## I. La céramique

Le matériel céramique récolté dans le niveau stratifié<sup>(2)</sup> est très abondant et varié. Pour son étude, nous avons adopté la nomenclature et la terminologie proposées par A. Matthys<sup>(3)</sup> en y apportant quelques compléments et modifications. Nous distinguons trois catégories principales : la céramique non-glaçurée (31,60 kg, soit 29,8% du total), la céramique glaçurée (74,06 kg, soit 69,8% du total) et le grès (0,34 kg, soit 0,32% du total).

## a. La céramique non glaçurée

Sauf exception, la céramique sans glaçure est grise, résultant d'une cuisson réductrice. Les surfaces sont gris clair à gris foncé et le cœur est gris clair à gris-rose. Le dégraissant est peu visible à l'œil nu. On distingue de la chamotte, du sable et un dégraissant minéral sous forme de petits points noirs. Des lins cailloux roulés sont parfois présents. Quelques vases de teinte gris clair uniforme ont une forte charge sableuse. Quelques tessons de panse, gris clair, à pâte fine, soigneusement lissée contiennent un dégraissant minéral noir et traçant.

## Écuelles

Fragment d'un petit vase à corps hémisphérique, rebord hyperboloïde et lèvre épaissie à l'extérieur (Pl. VII, 1, diam : 9 cm).

Fragment de vase hémisphérique à lèvre épaissie à l'extérieur (Pl. VII, 2, diam : 8 cm).

## Terrines et têtes

Les têtes se distinguent des écuelles et des terrines par l'adjonction d'anses, afin de ne pas dissocier des profils semblables nous avons groupé les types lorsque c'était nécessaire.

Un premier type de terrine présente un corps hémisphérique bas et recouvert cylindrique ou tronconique en bandeau. Les pièces les plus complètes portent des pieds pincés et un bec verseur (Pl. VII, 3-10, diam : 23 cm à 32 cm, VIII, 1-16, diam : 21 à 36 cm). Ce vase est souvent nommé "tête à lait".

## Comparaisons

Marchiennes-Pont, XVe début XVIe, remblai homogène d'une zone, daté par des monnaies et par des grès (De Waele, 1924, fig. 168, n° 4-5).  
Villemeur-D'Aas, seconde moitié XVe première moitié XVIe, niveau d'un habitat stratifié daté sur base de sources historiques, de monnaies et de grès (Tieghem et Carlier, 1976, p. 118, 133, 135).  
Lannik, du milieu XIVe à peu après 1400, four de potier daté par des grès (pièces inédites, fouilles R. Borremans 1968-69).

(3) Matthys, La céramique, 1973.

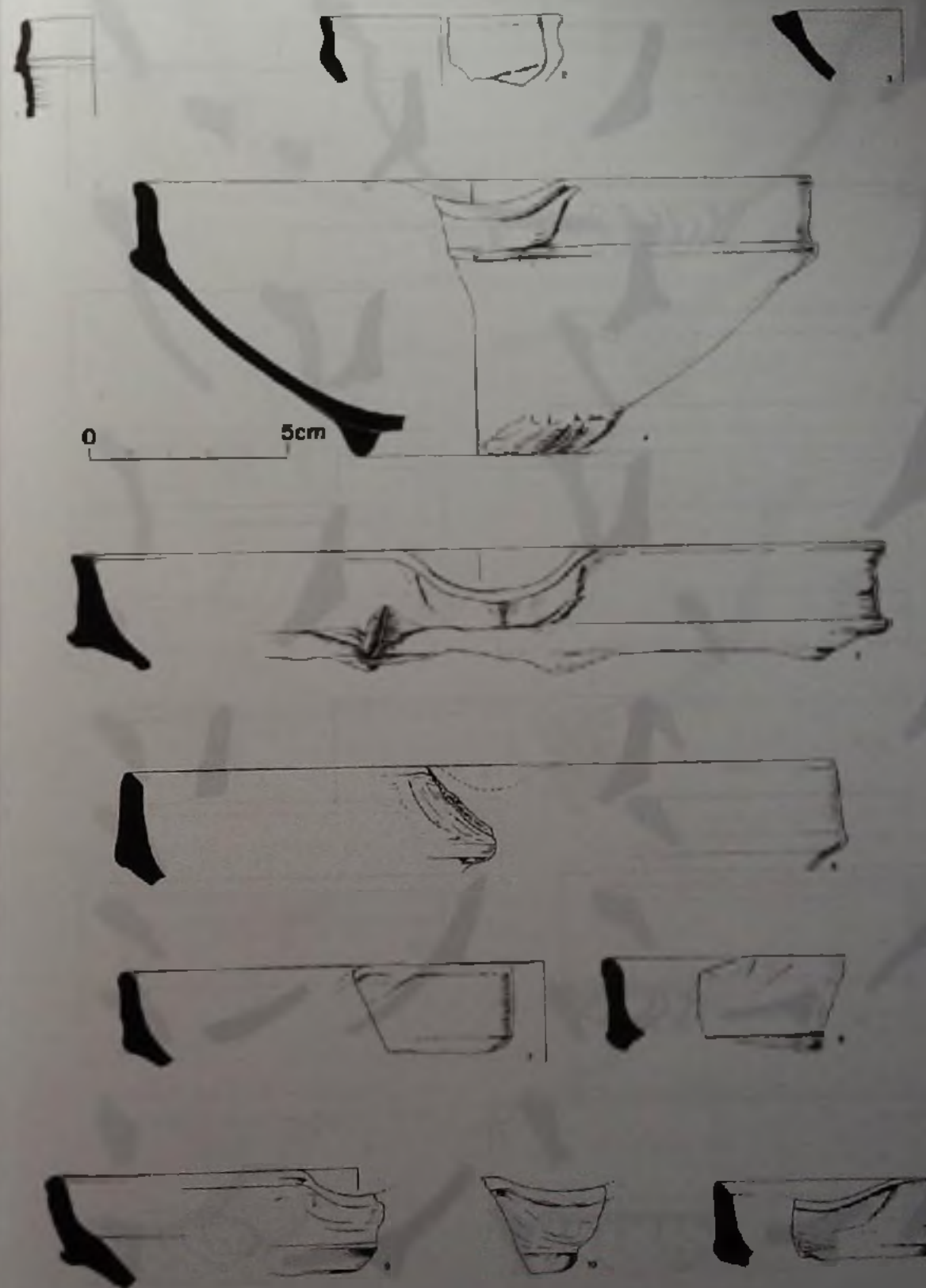


PLANCHE VII

Grès cérame : 1  
Céramique grise : Écuelles : 2, 3 et terrines ou têtes à lait : 4-11

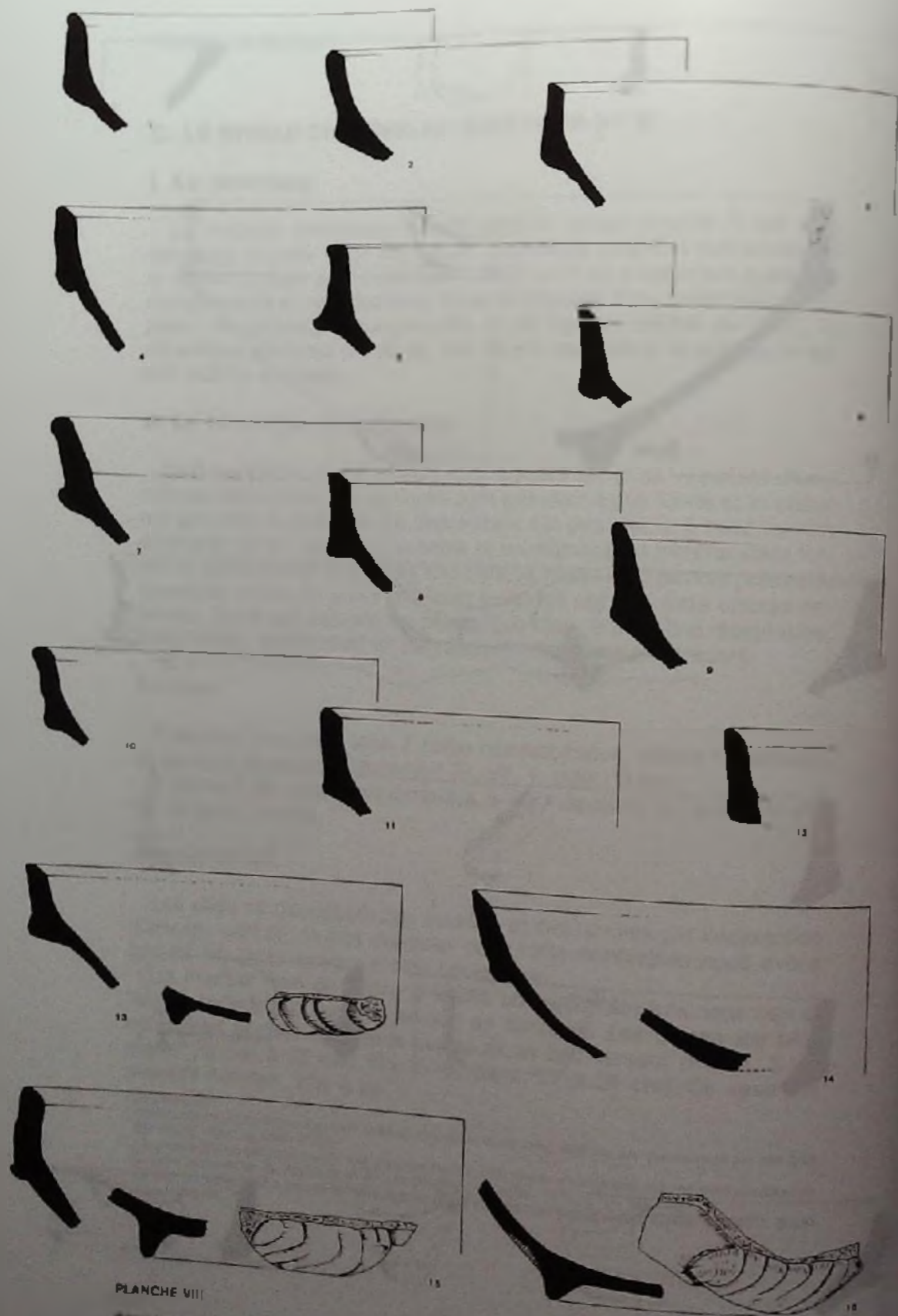


PLANCHE VIII  
Céramique grise Terrines ou plats à lat.

0 5cm

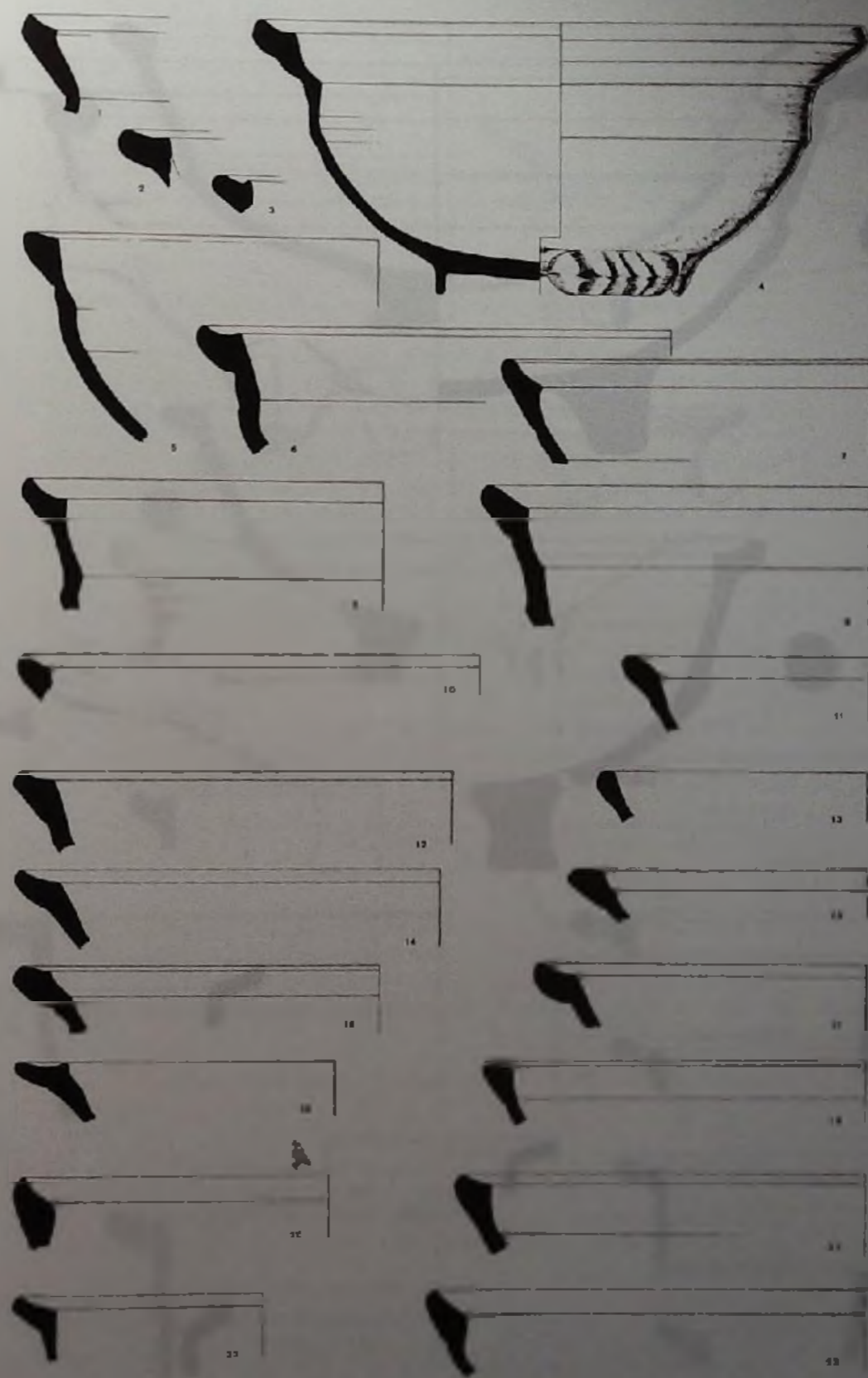


PLANCHE IX  
Céramique grise Terrines

0 5cm

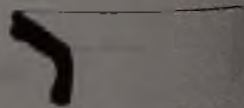
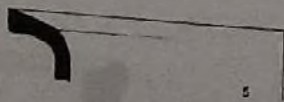
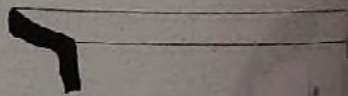
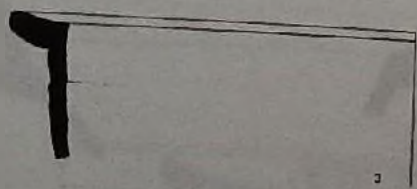
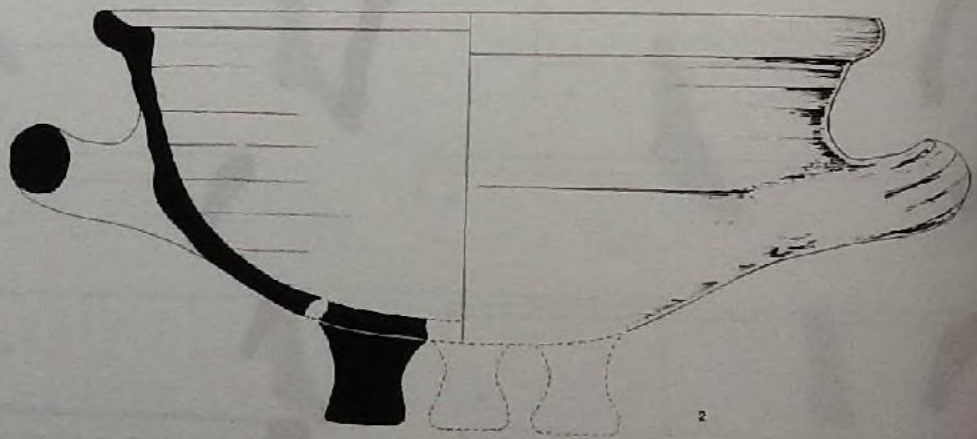
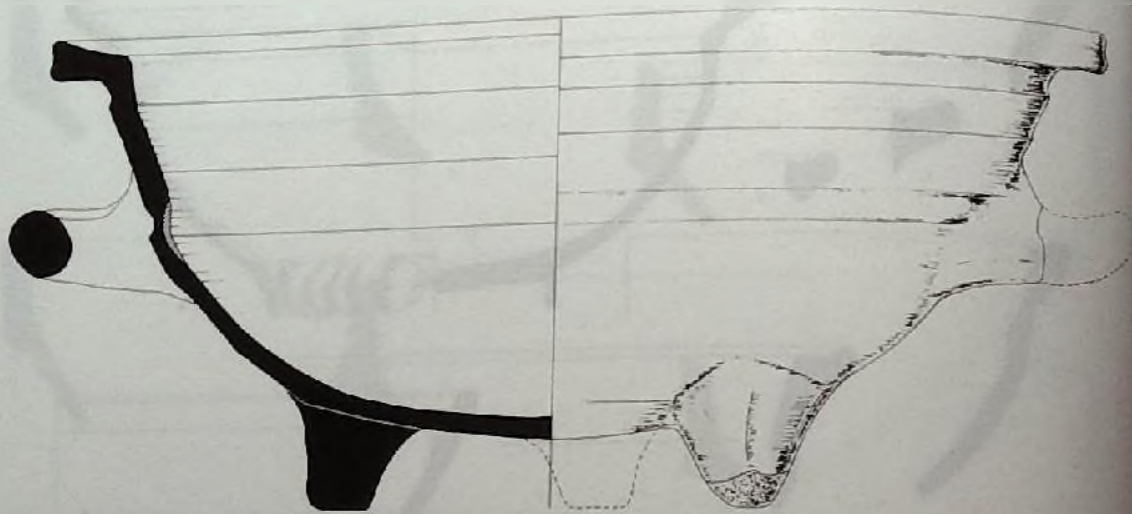


PLANCHE X  
Céramique grise Tôles

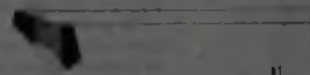
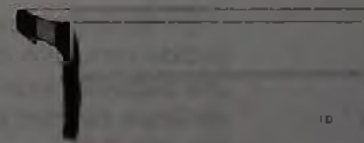
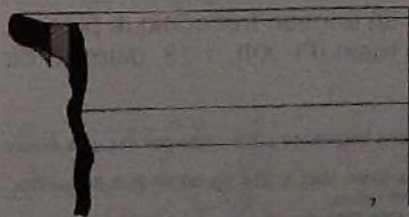
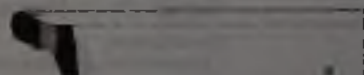
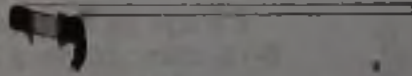
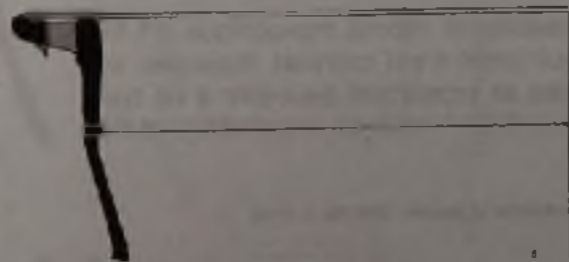
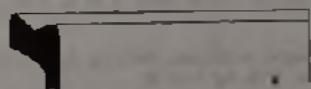
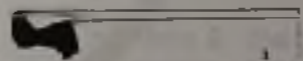
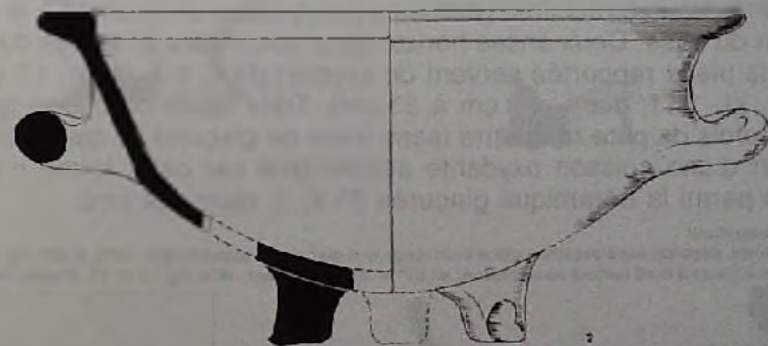
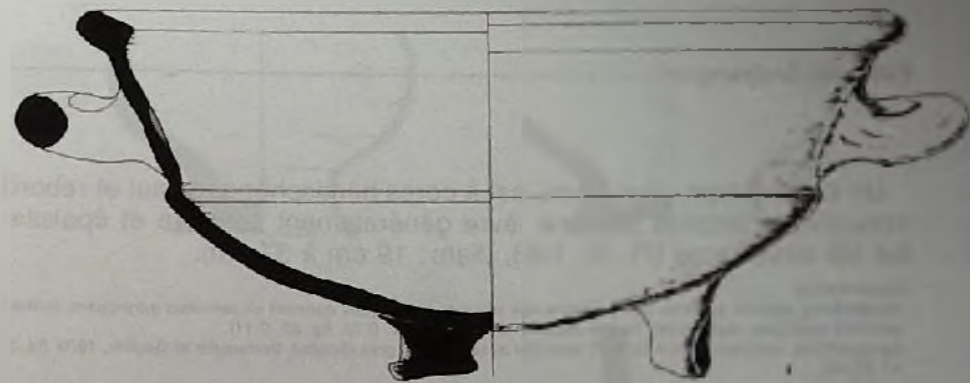


PLANCHE XI  
Céramique grise Tôles

Un second type, plus trapu, est à corps hémisphérique haut et rebord tronconique terminé par une lèvre généralement concave et épaissie sur les deux faces (Pl. IX, 1-23, diam : 19 cm à 37 cm).

**Comparaisons**

- Aardenburg, second quart du XIV<sup>e</sup>, d'après des sources historiques donnant un *ferminus ante quem*, formes proches mais pas identiques (Troppe Burger, 1962-63, fig. 52, p. 10, fig. 53, p. 11).
- Lampinisse, seconde moitié du XIV<sup>e</sup> datation basée sur les grès (Scollar, Verhaeghe et Gautier, 1970, fig. 2, n° 31, 32).

Une tête hémisphérique, à rebord tronconique et à lèvre plane ou concave rabattue horizontalement vers l'extérieur et quelquefois percée de trous circulaires réalisés avant cuisson et destinés à la suspension du vase. Deux anses horizontales sont fixées à la base du rebord. Trois pieds rapportés servent de support (Pl. X, 1-7, diam : 17 cm à 32 cm, XI, 1-11, diam : 17 cm à 33 cm). Trois vases de même type sont toutefois de pâte rougeâtre (sans trace de glaçure) ce qui paraît témoigner d'une cuisson oxydante accidentelle car cette forme n'apparaît pas parmi la céramique glaçurée (Pl. X, 2, diam : 24 cm).

**Comparaisons**

- Malines, céptic : sans datation, pièce bien rouge non glaçurée (Vandenberghe, 1970, p. 221, fig. 2, n° 3). Des pots à fleurs à bord perforé se retrouvent au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> (Callibaut, 1978, fig. 13, n° 72, d'après Renaud, 1976, p. 86).

**Gobelets**

Un rebord appartient à ce type de vase (Pl. XII, 4 diam : 9 cm). On pourrait l'associer à des bases portantes horizontales ou concaves en hyperboloïde fermé (Pl. XII, 1, 2, 3, 5, diam : 5,5 cm à 6,5 cm).

**Comparaisons**

- Lampinisse, trois premiers quarts du XIV<sup>e</sup> (Scollar, Verhaeghe, et Gautier, 1970, fig. 2, n° 8, 9, 10).
- Lennik, fin XIV<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> (Borremans et Vandenberghe, 1978, fig. 3, n° 6).

**Pots ovoïdes**

Il s'agit de réceptifs à corps ovoïde et rebord tronconique (Pl. XII, 6-13, diam : 10 cm à 22 cm). Aucun profil n'est complet, mais des anneaux de base tronconiques fermés se rapportent peut-être à ce type (Pl. XV, 3-6, diam : 12 cm à 15 cm). Rien n'indique la présence d'éléments de préhension.

**Comparaisons**

- Lampinisse, première moitié du XIV<sup>e</sup> (Scollar, Verhaeghe et Gautier, 1970, fig. 3, n° 9).

**Cruches**

On distingue un premier type de cruches de grand format à corps ovoïde renversé et col étroit hyperboloïde, souligné en son milieu par une baguette externe. La base est un anneau tronconique pincé. L'anse verticale permet le passage de la main (Pl. XIII, 1-13, diam : 8 cm à 13 cm, XV, 3-6).

**Comparaisons**

- Malines, fin XIV<sup>e</sup> début XV<sup>e</sup>, ensemble bloc du Grand Béguinage puis l'calé par des grès (Vandenberghe, 1973, p. 211, fig. 4, n° 12, fig. 5, n° 21).
- Bois-le-Duc, XV<sup>e</sup>, ensemble fermé à l'usage à pain (Janssen, 1983, p. 214, fig. 30, n° 2). A Bois-le-Duc, l'anneau de base remplace les pieds pincés au rebord du XV<sup>e</sup> siècle.
- Aardenburg, seconde moitié XIV<sup>e</sup> (Troppe Burger, 1962-1963, fig. 45a).

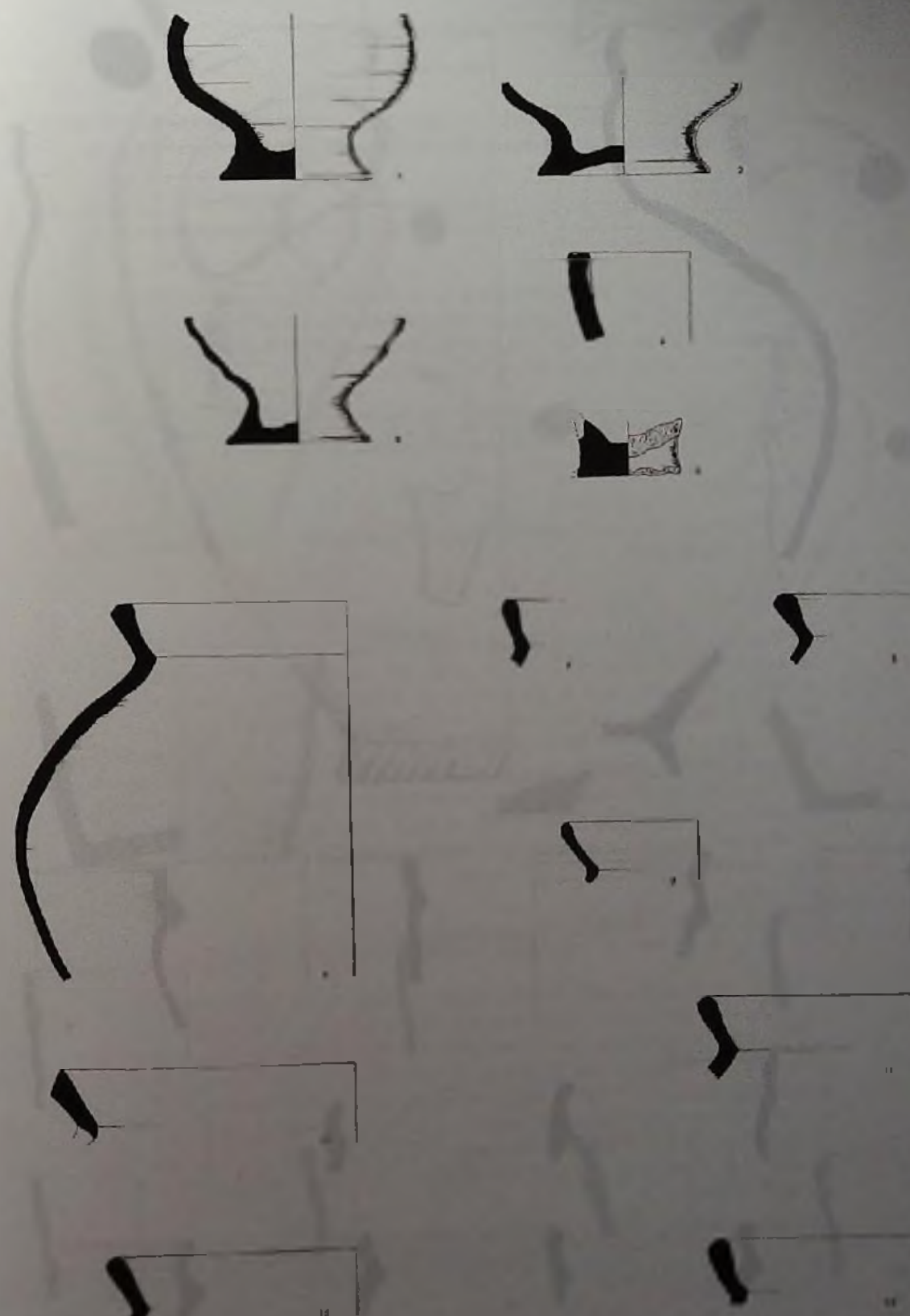


PLANCHE XII

Céramique grise. Gobelets 1-5, pots ovoïdes 6-13

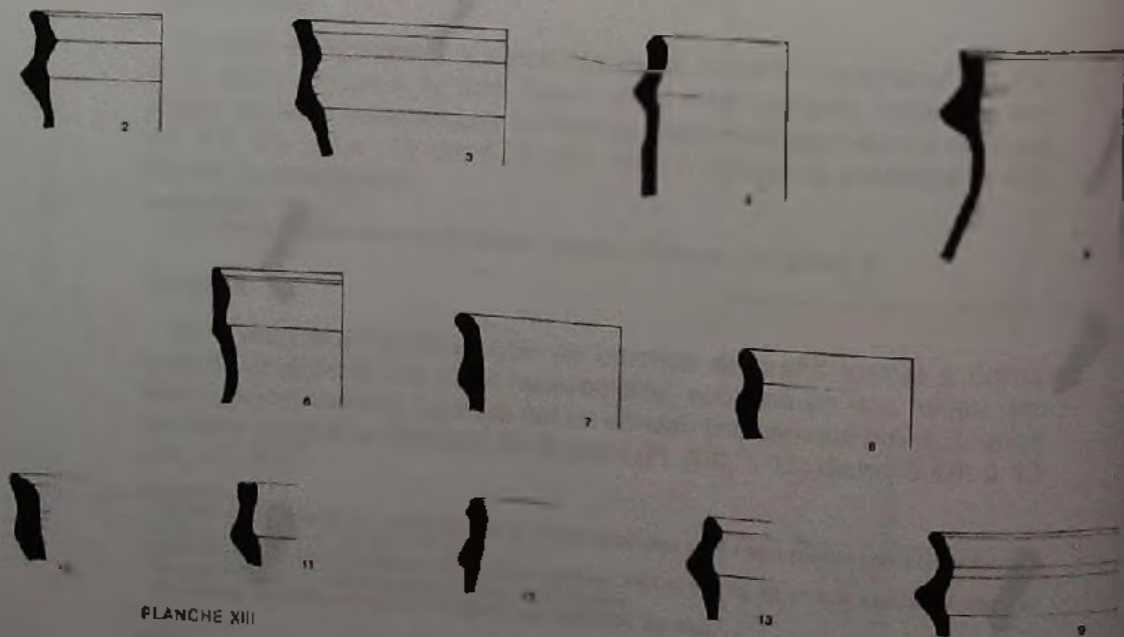
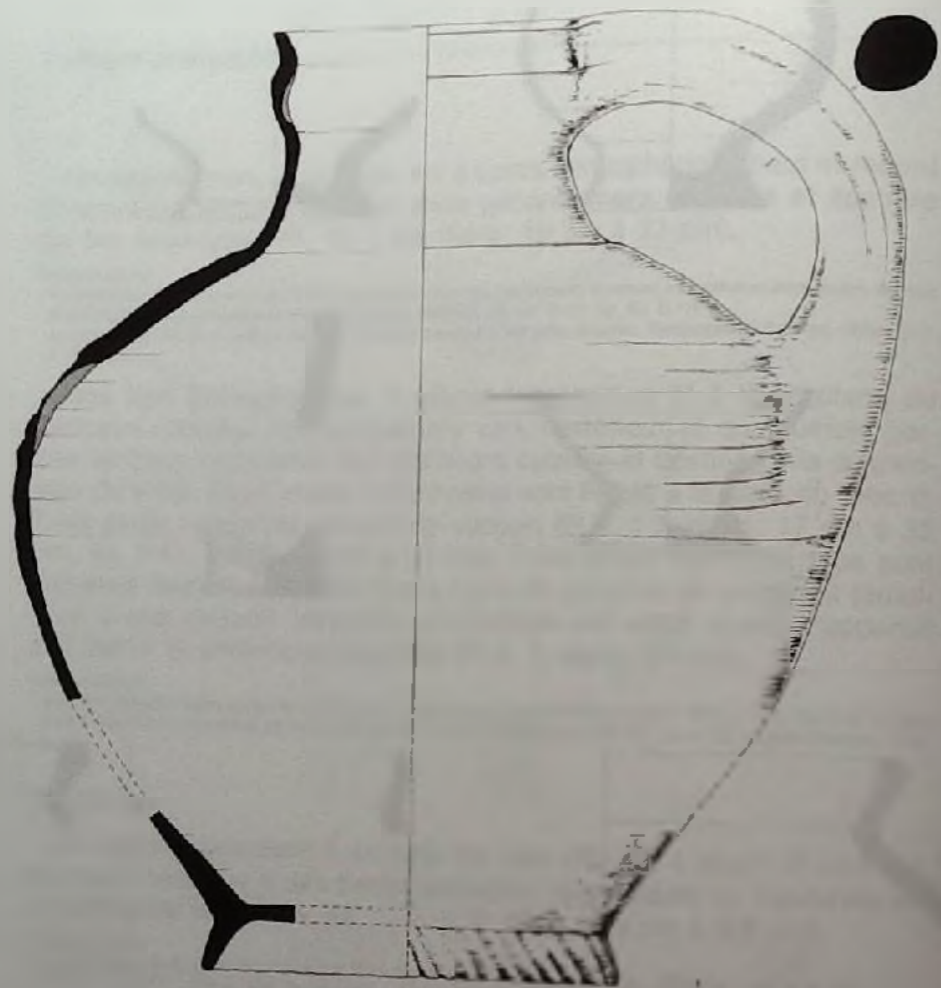


PLANCHE XIII  
Céramique grise. Cruches de grand format

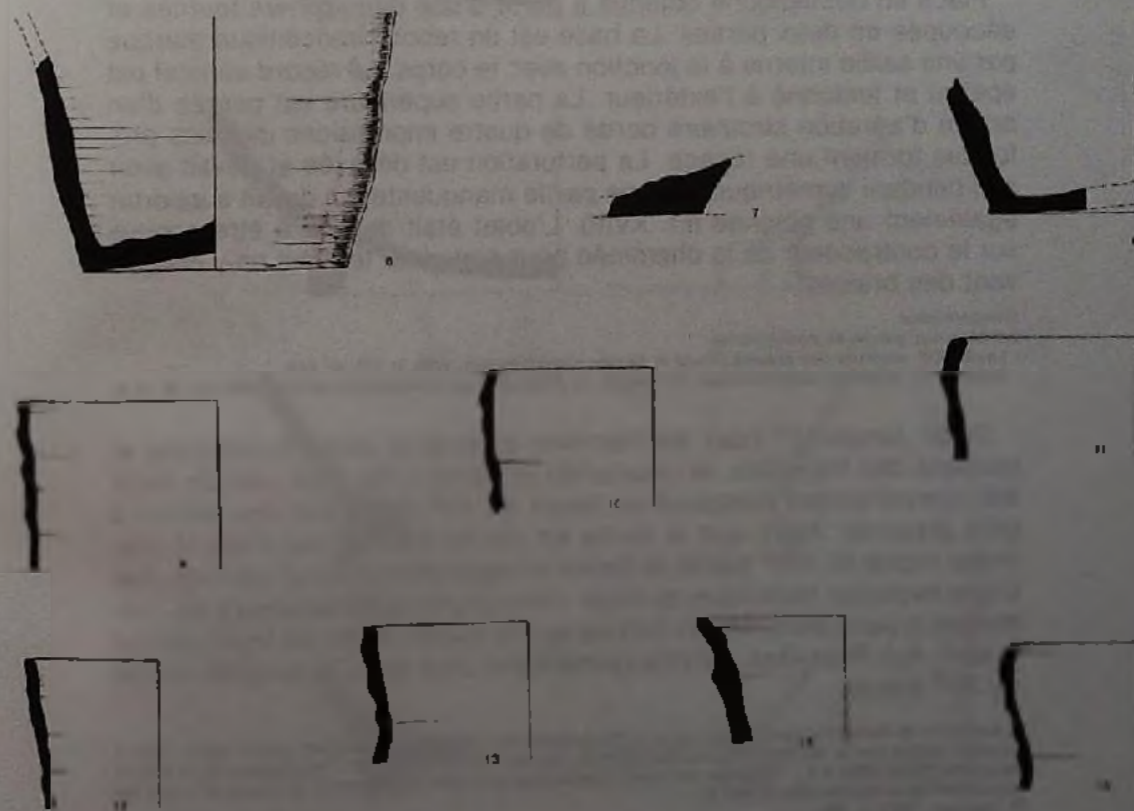
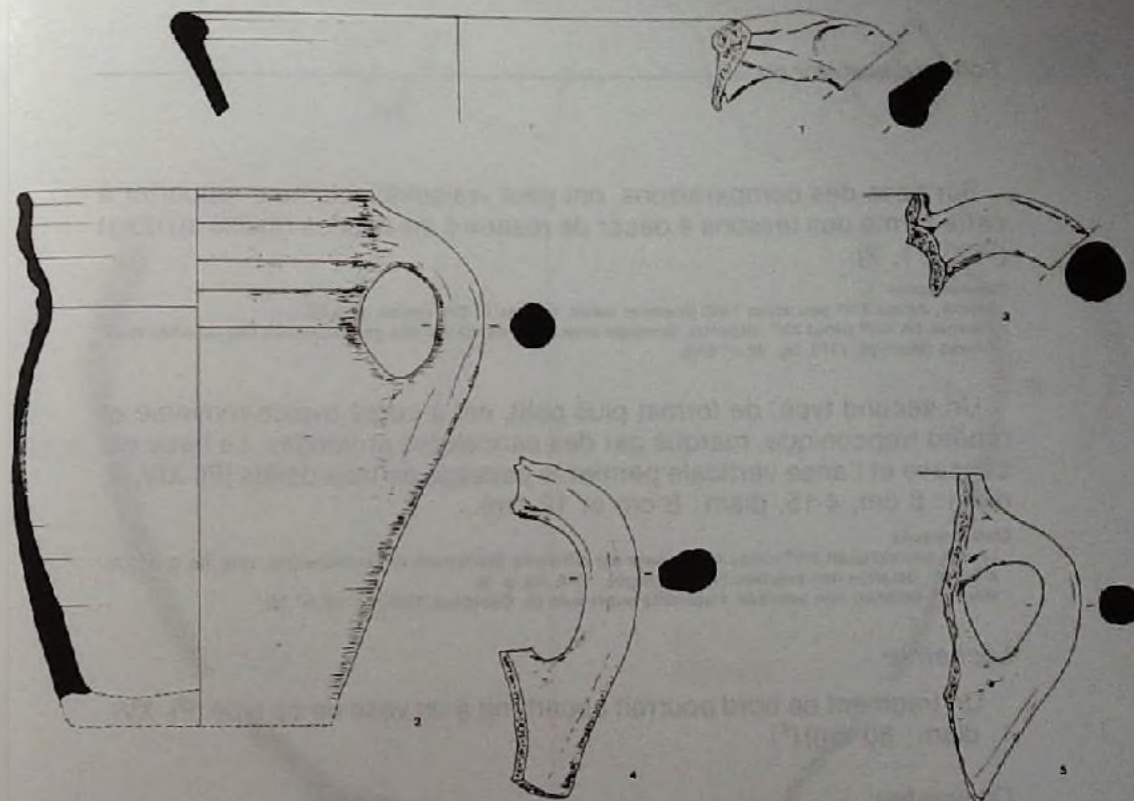


PLANCHE XIV  
Céramique grise. Cruches de grand format 1, 3, cruches de petite format 2, 4-15



Sur base des comparaisons, on peut vraisemblablement rapporter à cette forme des tessons à décor de rosace à six pétales réalisé au doigt (Pl XV, 1, 2)

Comparaisons

Lennik, milieu XIV<sup>e</sup> peu après 1400 (matériel inédit, fouilles R. Borremans, 1968-69)  
 Tournai, fin XIV<sup>e</sup> début XV<sup>e</sup> cépolon, terminus ante quem donné par des grès provenant des couches supérieures (Malthys 1976 fig BC n° 810)

Un second type, de format plus petit, est à corps ovoïde renversé et rebord tronconique, marqué par des cannelures profondes. La base est concave et l'anse verticale permet le passage de trois doigts (Pl. XIV, 2, diam: 8 cm, 4-15, diam: 8 cm et 12 cm)

Comparaisons

Lennik second quart XIV<sup>e</sup> milieu XV<sup>e</sup>, la base est différente (Borremans et Vandenbergh, 1978, fig 3, n° 2,3)  
 Alligem, datation non précisée (Van Ballingen, 1978, fig p 3)  
 Moorzel, datation non précisée, fragments supérieurs (A. Gallebaut, 1979, fig 10 n° 35)

Lèche-frite

Un fragment de bord pourrait appartenir à un vase de ce type (Pl. XVI, 1, diam: 30 cm)<sup>(4)</sup>.

Couvre-feu

Pièce en demi-cloche obtenue à partir d'une demi-sphère tournée et découpée en deux parties. La base est un rebord tronconique marqué par une saillie interne à la jonction avec le corps. Le rebord vertical est épaissi et festonné à l'extérieur. La partie supérieure est percée d'un orifice d'aération circulaire bordé de quatre impressions digitales profondes formant une rosace. La perforation est désaxée et devait avoir son pendant symétrique sur une partie manquante qui devait supporter également une poignée (Pl. XVIII). L'objet était destiné à être appuyé sur le contre-cœur de la cheminée pour couvrir le feu tout en y conservant des braises.

Comparaisons

(limitées aux pièces en demi-cloche)

- Leyde, XV<sup>e</sup> contexte non précisé (Thiele in de late middeleeuwen, 1980, p 131, n° 121)  
 - Amersfoort, milieu ou troisième quart XV<sup>e</sup>, atelier de potier daté par comparaison (Bruijn, 1979, fig. 78, n° 3)

Selon Janssen<sup>(5)</sup> pour les Flandres et dans la partie occidentale et centrale des Pays-Bas, le couvre-feu en terre cuite grise semble avoir été complètement remplacé au cours du XV<sup>e</sup> siècle par des pièces à pâte glaçurée. Alors que la forme en cloche était d'usage dès la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, la forme en demi-cloche paraît bien résulter d'une évolution technique du foyer comportant l'aménagement de cheminées à paroi verticale en briques qui se substituèrent au foyer central ouvert. Aux Pays-Bas, ce changement est situé dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

(4) Le terme de lèche-frite nous paraît mieux correspondre aux fonctions du récipient que le terme 'plat à grisson' utilisé par A. Malthys. D'après ROBERT (P), Dictionnaire étymologique et analogique de la langue française (Paris 1982) s.v: "Ustensile de cuisine placé sous la broche pour recevoir la graisse et le jus qui dégouttent de la viande mise à rôir".  
 (5) Janssen, 1983, p 189

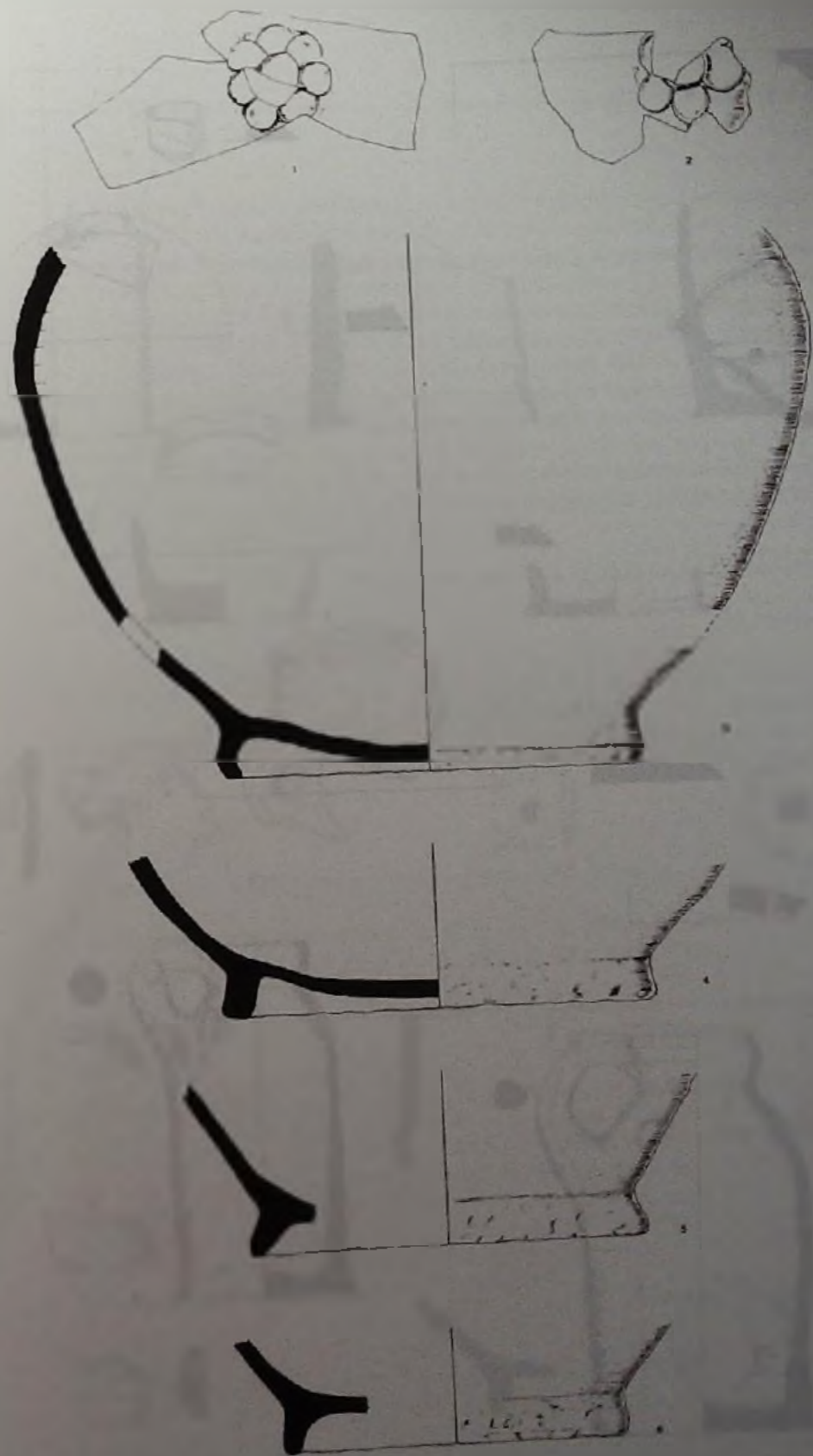


PLANCHE XV

Céramique grise. Rosaces 1, 2, base de cruches ou de pots: 3-5

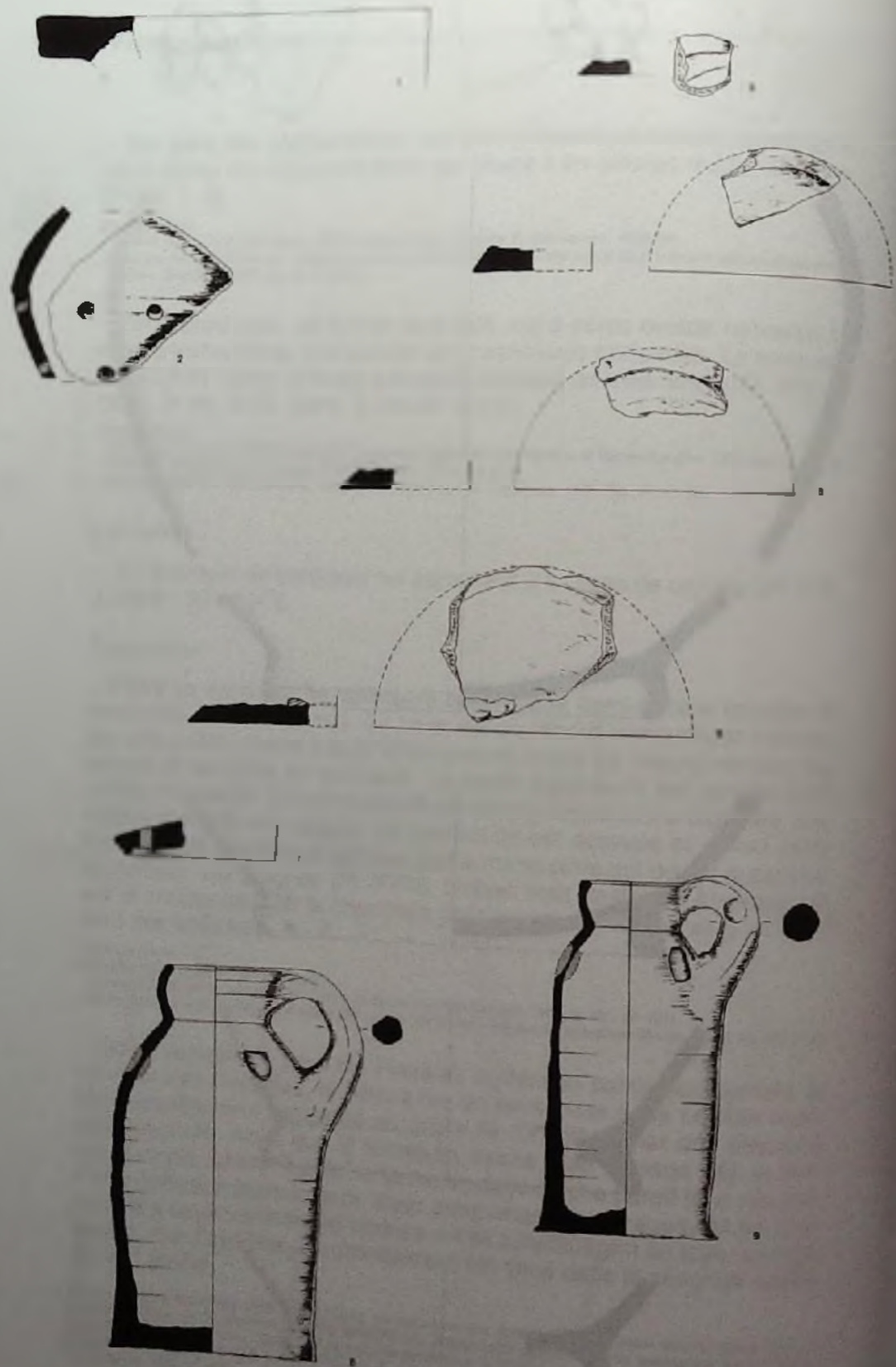


PLANCHE XVI

Céramique grise. Lécithes: 1, couvercles: 5-7, flacons: 8, 9.

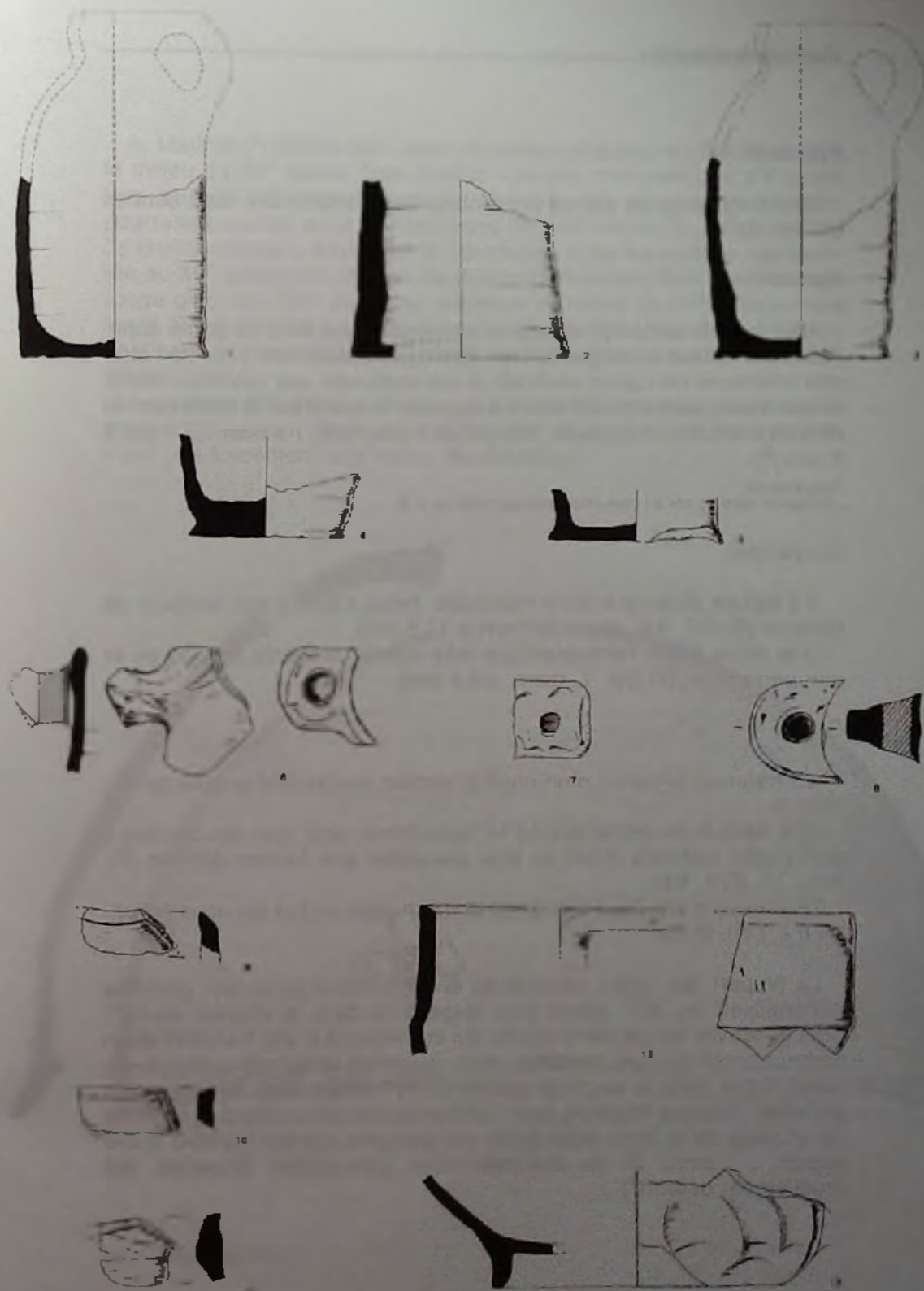


PLANCHE XVII

Céramique grise. Flacons: 1-6, cratères perforés: 8-9, tessons acérés: 9-11, céramique à section horizontale anguleuse: 12, base à six pieds pincés: 13.

**Passoire**

Des fragments de panse présentent des perforations rapprochées (Pl. XVI, 2)

**Flacons**

Petit vase à corps cylindrique et hémisphérique dans sa partie supérieure. Le col est en ellipse aplatie et la base horizontale. Près de l'attache inférieure de l'anse verticale a été imprimée une cavité en demi-ellipse. Cette cavité devait servir à apposer le scellé sur la fermeture du récipient (Pl. XVI, 8, 9 diam. 7,5 cm et 8 cm, XVII, 1-5 diam. 5,7 cm à 8 cm)<sup>(6)</sup>.

**Comparaisons**

Alfingham, détail non précisée (Van Bellingen, 1976, fig. p. 3)

**Couvercles**

Il s'agit de disques à lèvre biseautée. Nous n'avons pas retrouvé de boutons (Pl. XVI, 3-6, diam. 8,7 cm à 11,5 cm).

Une autre pièce hémisphérique très aplatie présente une gorge et une perforation (Pl. XVI, 7, diam. 11,4 cm).

**Divers**

Un fragment provient d'un objet à section horizontale anguleuse (Pl. XVII, 3).

Une base à six pieds pincés et rapprochés ainsi que des oreilles à perforation verticale n'ont pu être associées aux formes définies (Pl. XVII, 13, XVII, 6-8).

Des lessons ont été sciés après cuisson dans un but qui nous échappe (Pl. XVII, 9-10).

La plupart des types considérés en céramique grise non glaçurée apparaissent au XIV<sup>e</sup> siècle pour disparaître dans le courant du XV<sup>e</sup>. Seul le couvre-feu en demi-cloche qui correspond à une transformation architecturale du foyer médiéval, nous fournirait un *terminus post quem* assez fiable dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Une remarque importante s'impose toutefois pour l'interprétation chronologique de notre lot : l'usage de la terre cuite grise non glaçurée semble variable d'une région à l'autre et la documentation concernant Bruxelles fait cruellement défaut<sup>(7)</sup>.

(6) Type non repris par A. Matijns

(7) Bcramans, 1960, p. 423 Van Ganabeko, 1961

A. Matijns<sup>(8)</sup> estime que cette céramique disparaît en Belgique vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Des fouilles d'Anvers montrent que s'il paraît bien en avoir été ainsi d'une façon générale, des tuyaux en terre cuite pourraient encore avoir été fabriqués au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>(9)</sup>. A Bois-le-Duc ('s Hertogenbosch, Pays-Bas) la céramique grise est encore représentée au XV<sup>e</sup> siècle par un pourcentage plus important que la céramique rouge glaçurée. Son usage se perpétue au début du XVI<sup>e</sup> siècle mais limité à des cruches à eau et des pots à fleurs. Près de Lille, à Villeneuve-d'Ascq, la céramique grise serait encore présente au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>(10)</sup>.

Il est donc difficile de comparer valablement notre ensemble avec du matériel provenant de régions différentes où les particularités locales n'ont pas forcément une valeur diachronique.

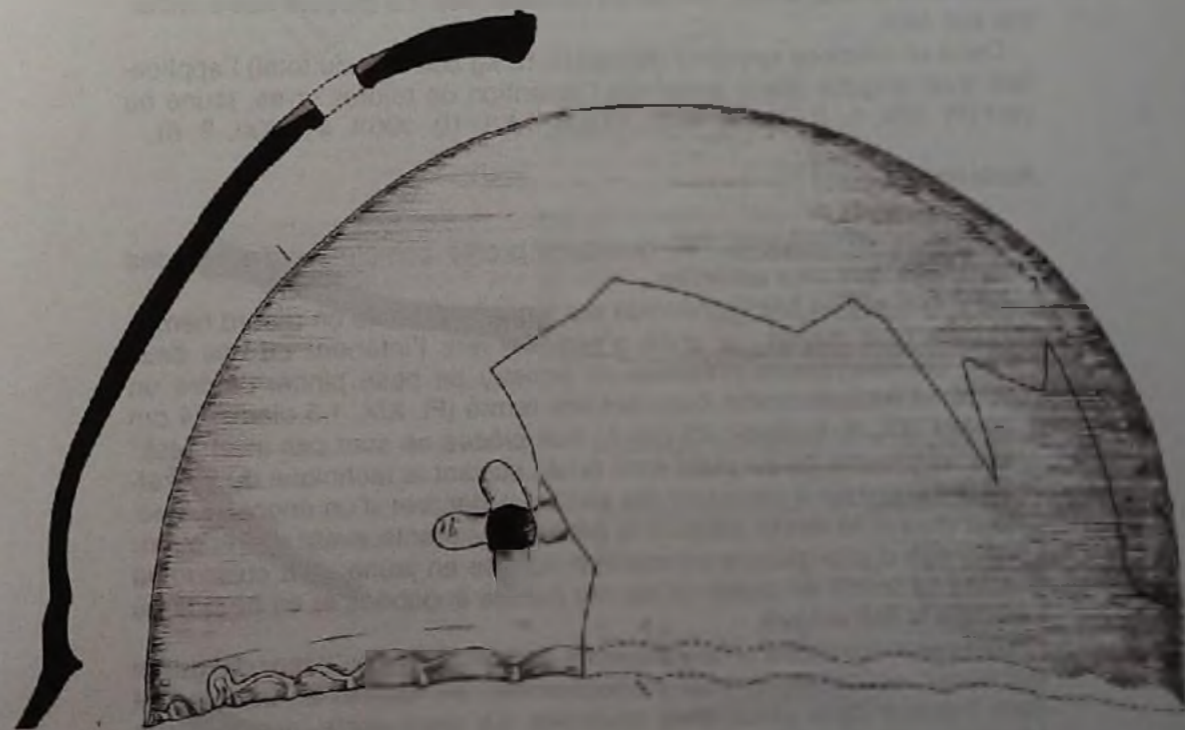


PLANCHE XVIII

Céramique grise. Couvre-feu

(8) Matijns, 1976, p. 129

(9) Costé, 1982, p. 62

(10) Ylaghem et Carlier, 1976

**b. La céramique glaçurée**

La céramique glaçurée est très généralement d'une pâte orangée résultant d'une cuisson oxydante dont l'effet n'a pas toujours atteint le cœur de la pâte, parfois encore gris. Seuls deux vases de type particulier (Pl. XXV, 6, XXX, 1) sont en pâte blanche, nous ne les traiterons pas séparément.

Les dégraissants sont analogues à ceux observés dans la céramique grise de la chamotte, des dégraissants minéraux constitués de petits points noirs ou de points noirs plus gros et traçants, du sable et de rares petits cailloux roulés.

On distingue les glaçures directement appliquées sur la paroi, des glaçures sur engobe.

Les glaçures plombières sans engobe sont transparentes ou colorées. Les teintes varient de l'orange au brun avec des taches et des mouchetures jaunâtres, verdâtres ou violacées. La glaçure noire uniforme est rare.

Dans un nombre restreint de cas (3,18 kg soit 3% du total) l'application d'un engobe blanc a permis l'obtention de teintes vives, jaune ou vert (Pl. XIX, 1, 2, 3, XX, 1, 5; XXI, 8; XXII, 10; XXIII, 4; XXXI, 3, 6).

**Assiettes et plats**

Par leurs dimensions, les quelques profils complets indiquent des plats plutôt que des assiettes.

Le corps est un hémisphéroïde sur lequel s'articule un rebord hémisphéroïde plus ouvert; la lèvre s'épaissit vers l'intérieur ou des deux côtés. Un exemplaire présente un anneau de base pincé, l'autre un pied étroit probablement hyperboloïde fermé (Pl. XIX, 1-3 diam: 24 cm à 26 cm, XX, 5, 6 diam: 25 cm 7; huit pièces ne sont pas illustrées).

Les fragments de six plats sont ornés suivant la technique du "sgraffito" qui consiste à recouvrir les parties à décorer d'un engobe blanc, puis d'inciser le décor jusqu'à la pâte sous-jacente avant de recouvrir l'ensemble d'une glaçure plombière colorée en jaune. A la cuisson, la glaçure se teinte en jaune vif sur les parties engobées et en brun là où l'engobe a été enlevé.

Une première pièce ornée présente en son centre un décor de lettres gothiques, probablement un monogramme, en haut et en bas duquel sont tracées deux couronnes stylisées. Le marli porte, sur tout son pourtour, une inscription fragmentaire en ancien flamand que les paléographes n'ont pu déchiffrer (Pl. XIX, 1, diam: 24 cm). Une seconde pièce est ornée sur le marli d'un motif végétal stylisé, en rinceau ondulant et discontinu (Pl. XX, 1, diam: 37,5 cm).

Quatre pièces très fragmentaires montrent un décor analogue aux précédentes (Pl. XIX, 3, XX, 5, deux pièces ne sont pas illustrées).

Bien que la technique du "sgraffito" ait pu exister au XIV<sup>e</sup> siècle, elle ne s'est développée dans nos régions qu'au cours du XV<sup>e</sup> siècle.

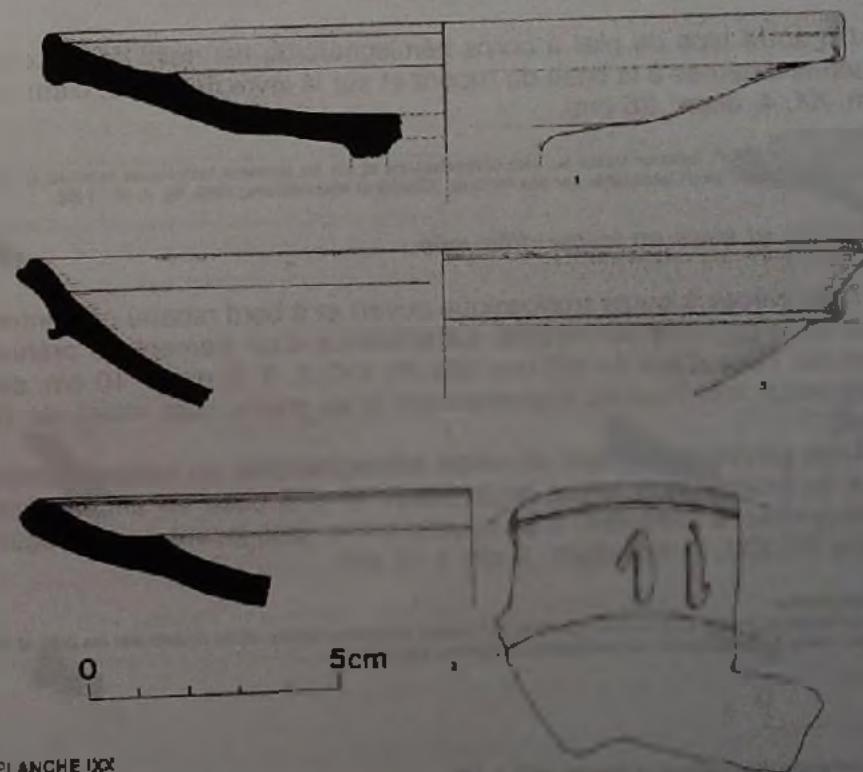


PLANCHE LXX

Céramique glaçurée. Plats. Décor à technique "sgraffito": 1, 3.

Elle est courante aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>(1)</sup>. Elle s'inspire de pièces en majolique importées d'Espagne et d'Italie. La céramique de Beauvais, de même technique et qui était exportée vers nos régions, a pu aussi servir de modèle. Le décor incisé, tel que sur nos pièces, aurait été remplacé par le décor à la barbotine au cours de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. A la fin du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle, l'ornementation présente des motifs héraldiques, religieux et symboliques, combinés avec des lettres<sup>(2)</sup>.

**Comparaisons**

Mairies, fin XV<sup>e</sup> siècles — début XVI<sup>e</sup>, Grand-Béguinage, dépeint dans par les grès et les majoliques; in: *Le sculpteur "Marat" au centre, entre deux couronnes stylisées — même forme avec pied que l'exemplaire de la Pl. XIX, 1 (Verhaeghe, 1983, n° 14). Les plats au pied pourraient être des imitations de "tazza" vénitienne en verre (Renaud, 1976, p. 92) ou des imitations de plats en majolique ou en verre (Janssen, 1983, p. 213). Le type se retrouve à Enghien-lez-Duc dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle.*

Mairies, même contexte, profils non dessinés, trois pièces portant sur le marli des inscriptions en lettres gothiques, "den 101 jaecomen", "o mater dei mel..." ou une inscription que les paléographes n'ont pu déchiffrer (Vanderberghe, 1982, fig. 2-4).

Capelle aan de IJsel (Pays-Bas), sans datation, profil non dessiné, inscription centrale "Marta" surmontée d'une couronne et au-dessus d'un poisson (Renaud, 1964, fig. de couverture).

Moorsel, datation imprécise, forme dentelée à l'exemplaire de la Pl. XIX, 1. La pièce est ornée, sur le marli, de lettres gothiques qui semblent jouer un rôle strictement ornemental. Le motif central évoque celui de notre pièce, et peut-être le IH calomné, ou même IHS monogramme, du Christ (Callebaut, 1979, fig. 13, n° 87, datation d'après Renaud, 1976, p. 94). Le monogramme IHS se retrouve sur un fragment de majolique de Valence, découvert aux Pays-Bas (Hurst et Neal, 1982, p. 98, fig. 10, n° 4). Les inscriptions figurant sur le marli des majoliques espagnoles pouvaient être aménagées dans un but esthétique, ainsi, l'*Ave Maria Gratia Plena* d'une assiette trouvée aux Pays-Bas a été coupé: AVE M RIA GRA PLE NA. En copiant ces modèles, les potiers de nos régions, illustrés pour la plupart, n'ont fait qu'accroître les déformations épigraphiques. Le monogramme IHS se retrouve également sur un plat en céramique de Beauvais de technique "sgraffito" trouvé à Utrecht (Hurst, Neal et van Bauningen, 1987, pl. 18).

Un autre type de plat à corps hémisphéroïde est muni de deux baquettes externes à la base du rebord et sur la lèvre (Pl. XIX, 2, diam: 25 cm, XX, 4, diam: 26 cm).

**Comparaisons**

Lafinne, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>, datation basée sur des comparaisons et sur les données historiques relatives au château de Houdon, profil semblable sur des lairines (Clays et Mosselmans, 1986, fig. 4, n° 11-20).

**Ecuelles et tèles en forme d'écuelle**

Trois pièces à corps tronconique ouvert et à bord rabattu présentent une base portante horizontale. La présence d'un élément de préhension sur l'une d'elle en fait une tèle (Pl. XXI, 2, 3, 5, diam: 10 cm, des fragments non illustrés appartiennent à au moins sept vases de ce type).

Trois pièces présentant un corps hémisphéroïde, un rebord cylindrique ou tronconique formé en bandeau et une base en anneau sont recouvertes, à l'intérieur, d'un engobe blanc sous-jacent à une glaçure verte (Pl. XXI, 1, 4, 6 diam: 9 cm à 13 cm).

**Comparaisons**

Out-Turnhout, milieu du treizième quart du XV<sup>e</sup> siècle, trouvaille fermée, paille II, daté par les grès et les verres: pièce à pieds pièces (Vanderberghe et Ashton, fig. 8, n° 10).

(1) Verhaeghe, Vandenhoute et Serruys, 1975, p. 175.  
(2) Janssen, 1983, p. 185-187.

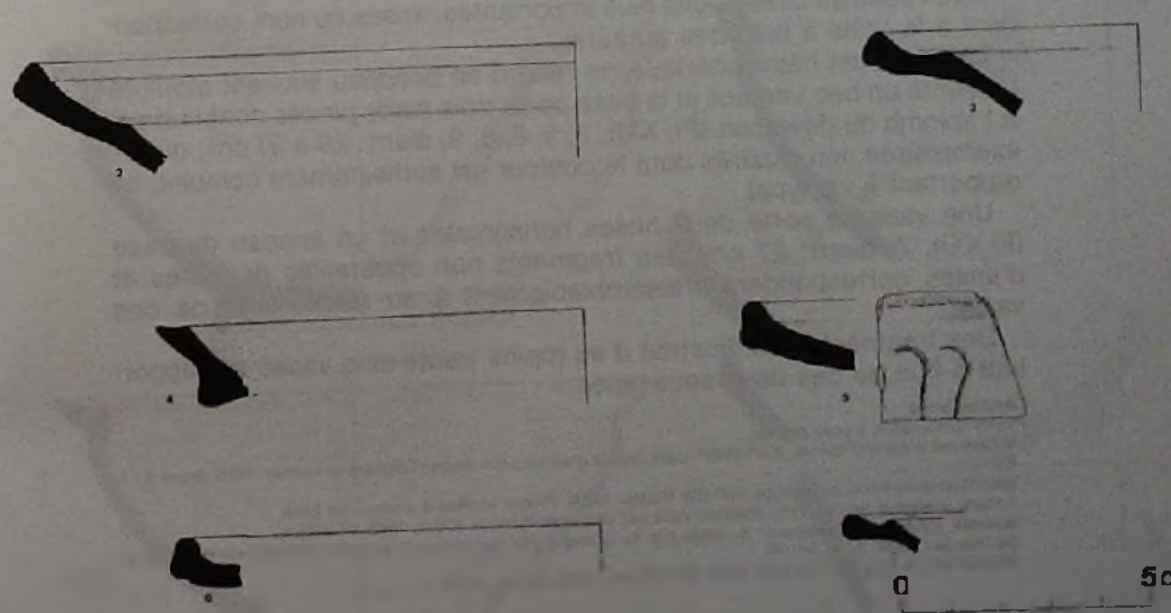
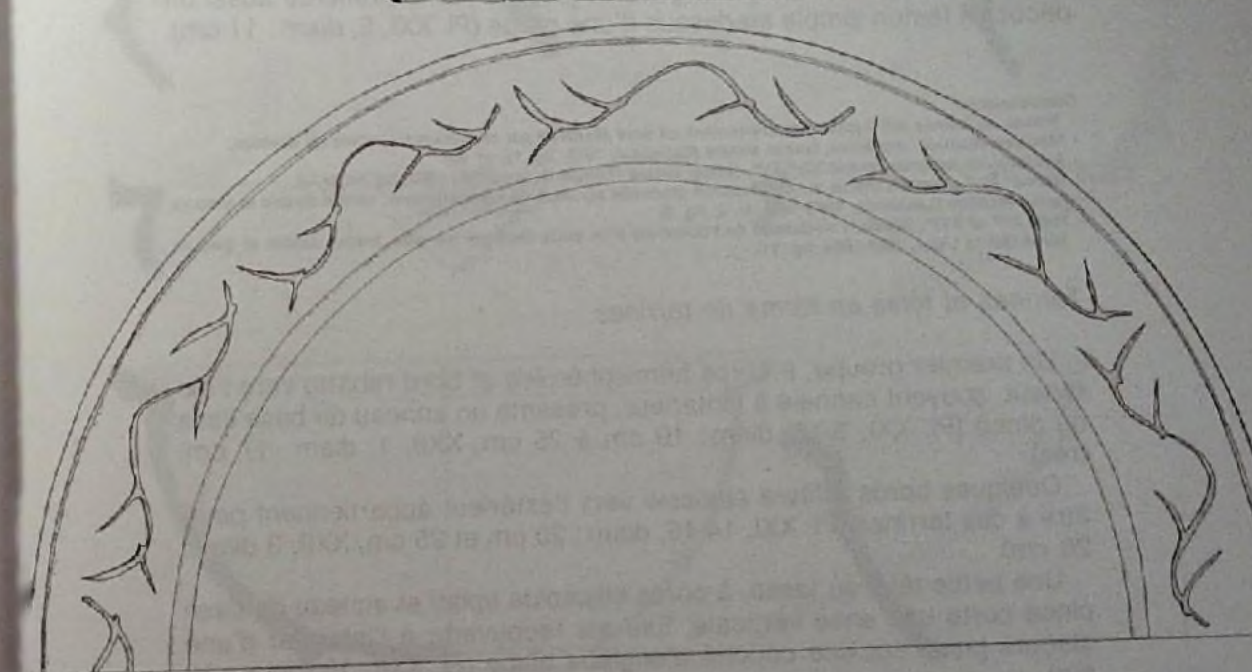
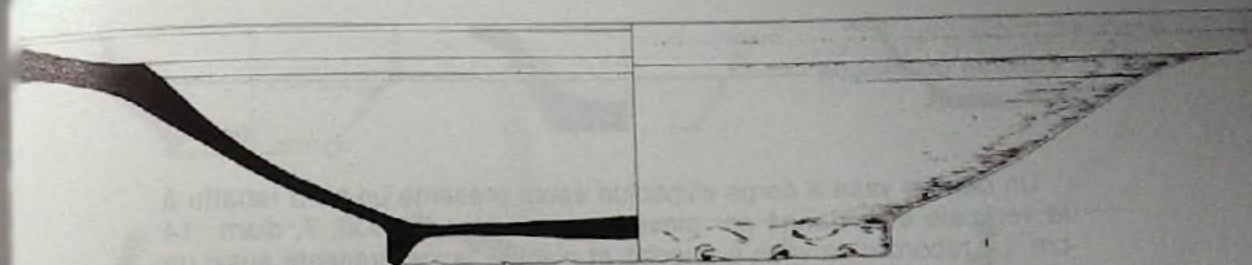


PLANCHE XX  
Céramique glaçurée Plats Décor "sgraffito" 1-6

Un dernier vase à corps ellipsoïde aplati présente un bord rabattu à la verticale et festonné par pincements doubles (Pl. XXI, 7, diam: 14 cm). Le rebord d'un vase à engobe et glaçure jaune présente aussi un décor en feston simple au-dessus d'une gorge (Pl. XXI, 8, diam: 11 cm).

**Comparaisons**

Pièces de formes différentes mais présentant un bord festonné par pincements simples ou doubles.  
 - Pièces de datation imprécise, feston simple (Caillobaut, 1979, fig. 13, n° 65).  
 - Moersel, seconde moitié XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>, feston simple (Trimpe Burger, 1982-1983, fig. 54, D.12).  
 - Namur, XIV<sup>e</sup> première moitié du XV<sup>e</sup>, datation proposée sur base de comparaisons, feston double et glaçure jaune verdâtre (Lauwerijs, 1983-1984, pl. 2, fig. 2).  
 - Huy, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>, dépôt de grès au-dessus de l'ouverture d'un puits daté par les grès, feston double et glaçure jaune (Bil et Liget, 1983-1984, fig. 31).

**Terrines et tèles en forme de terrines**

Un premier groupe, à corps hémisphéroïde et bord rabattu vers l'extérieur, souvent cannelé à l'intérieur, présente un anneau de base lisse ou pincé (Pl. XXI, 9-13, diam: 19 cm à 25 cm, XXII, 1, diam: 17 cm, très).

Quelques bords à lèvre épaissie vers l'extérieur appartiennent peut-être à des terrines (Pl. XXI, 14-16, diam: 20 cm et 25 cm, XXII, 3 diam: 20 cm).

Une petite tête, ou tasse, à corps ellipsoïde aplati et anneau de base pincé porte une anse verticale. Elle est recouverte à l'intérieur d'une glaçure jaune sur une couche d'engobe blanc (Pl. XXII, 10, diam: 12 cm).

Des vases de dimensions plus importantes, ansés ou non, correspondent à la "tête à lait" des auteurs.

Le corps est hémisphérique; le rebord en bandeau souvent mouluré présente un bec verseur et la base porte trois pieds pincés dont l'un est à l'aplomb du déversoir (Pl. XXII, 3, 5, 6, 8, 9, diam: 26 à 37 cm; quatre exemplaires non illustrés dont le contour est suffisamment complet, se rapportent à ce type).

Une variante porte deux anses horizontales et un anneau de base (Pl. XXII, 7, diam: 27 cm, des fragments non appareillés de bases et d'anses correspondent vraisemblablement à au moins sept de ces vases).

Des fragments non illustrés d'au moins trente-cinq vases se rapportent à l'un de ces deux sous-types.

**Comparaisons**

Pièces non ansées à pied pincé.  
 - Villeneuve d'Ascq (France), XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>, pâte rose à glaçure brun rouge (Tieghem et Carlier, 1976, types E1 à E5).  
 - Marchienne-au-Pont, XV<sup>e</sup> début XVI<sup>e</sup> (De Waelt, 1984). Pièces ansées à anneau de base.  
 - Anvers, première moitié XVI<sup>e</sup>, dépôt de grès daté par des grès ménaens (Doel, 1952, n° 218).  
 - Malines, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup>, fosse n° 6, datée par de la majolique des vanes et un grès (Verbeemen, De Cock et De Brussaer, 1982, Pl. II, n° 19).  
 - Amersfoort, milieu ou troisième quart XV<sup>e</sup> (Bruijn, 1975, fig. 80, n° 9).

Un fragment à rebord court et rabattu appartient à une forme unique (Pl. XXII, 2).

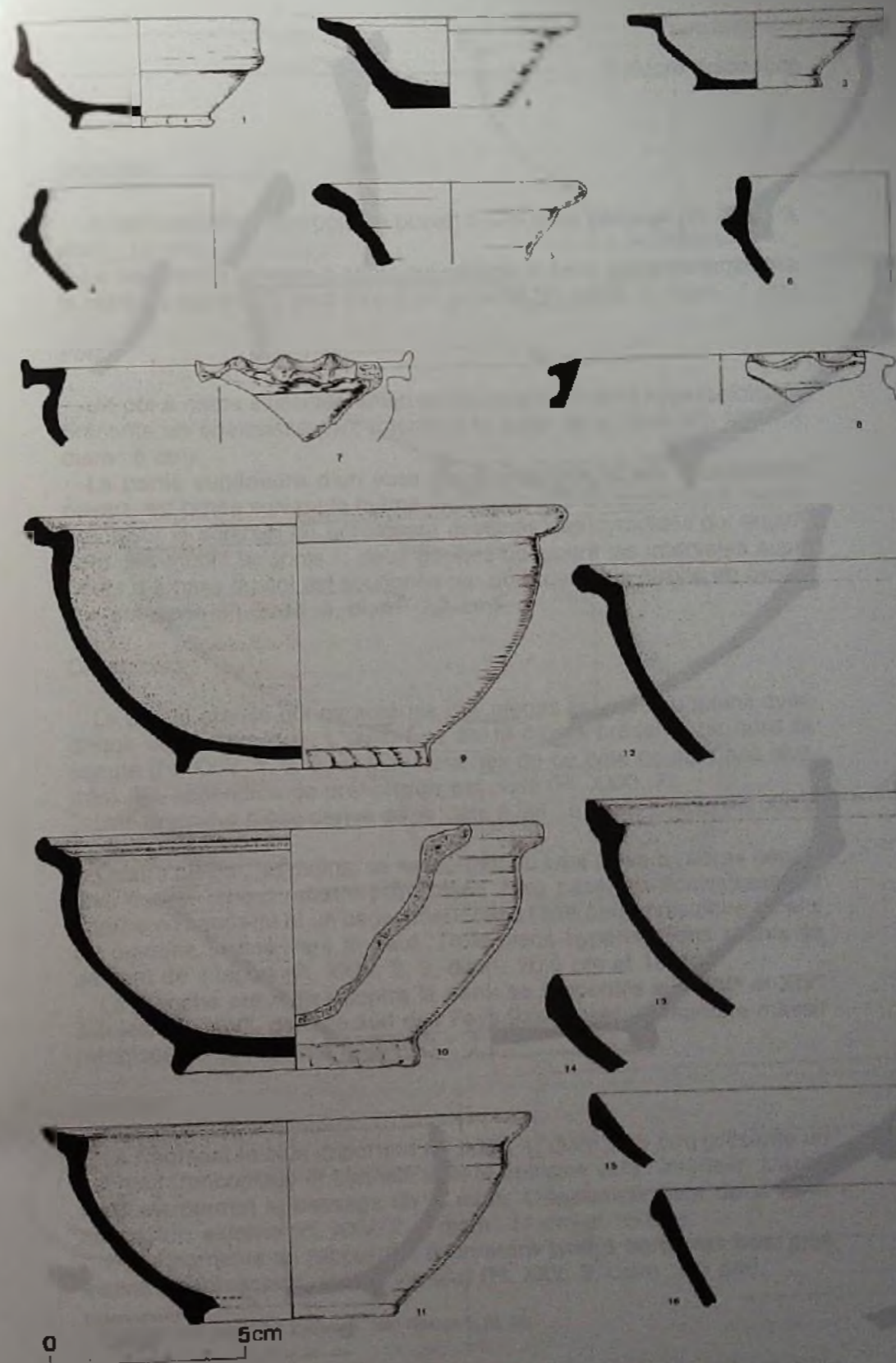


PLANCHE XXI

Céramique glaçurée. Ecuilles: 1-8, terrines: 9-16.

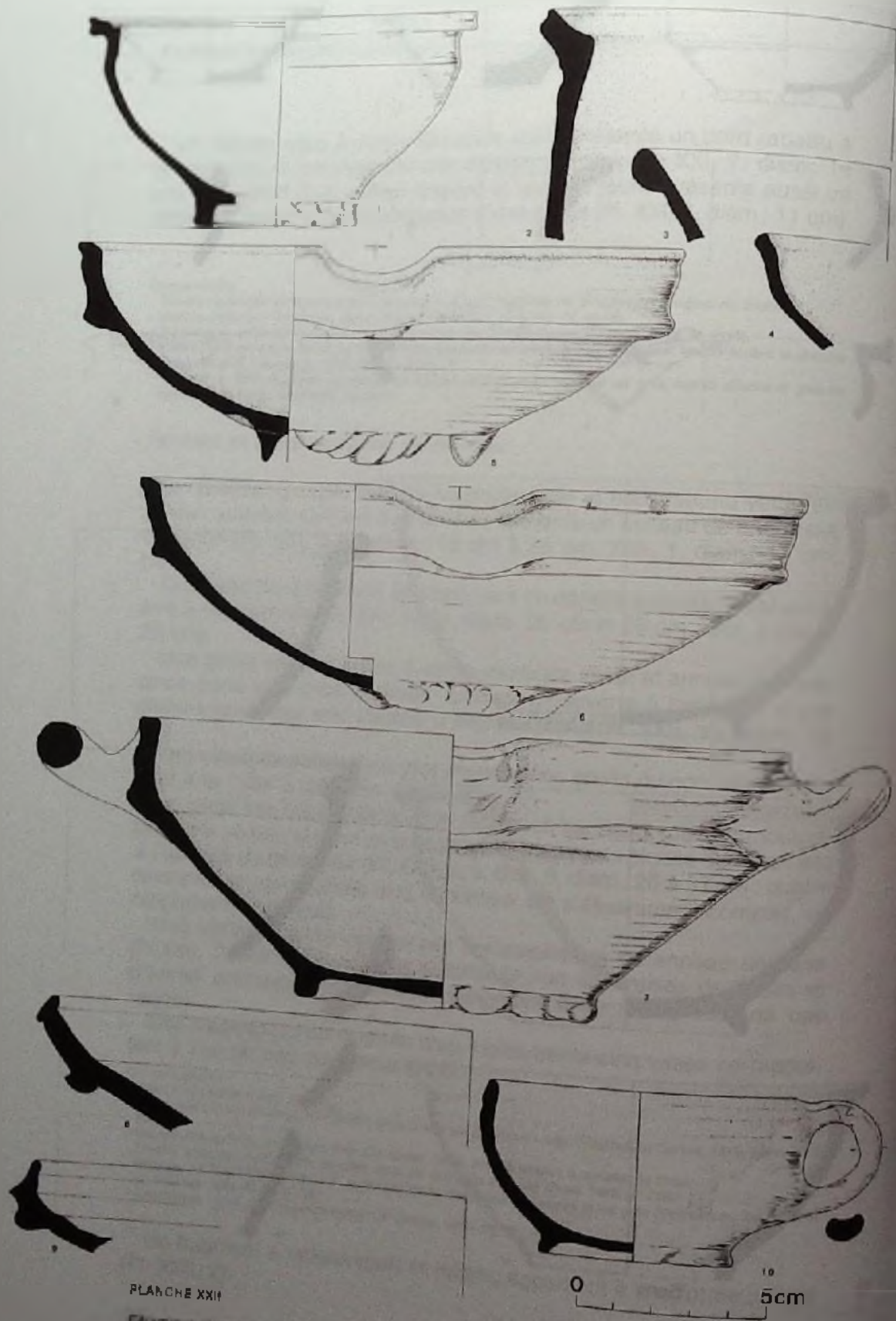


PLANCHE XXII

Céramique glaçurée. Téniers. 1-4. Fermes du tèles à lait. 5-10. Tèles ou lasses 10

### Gobelets

Un petit gobelet hyperboloïde ouvert à une base convexe (Pl. XXIII, 1, diam. 10 cm).

Le fragment d'un vase à corps cylindrique et base portante horizontale rétrécie appartient peut-être à un gobelet (Pl. XXIII, 2, diam. 7 cm).

### Pots

Un pot à corps ellipsoïde aplati porte un goulot court hyperboloïde et présente un épaississement interne à la base de la lèvre (Pl. XXIII, 3, diam. 6 cm).

La partie supérieure d'un vase à corps ovoïde et col hyperboloïde ouvert, est ornée suivant la même technique que les assiettes à "sgraffito". Sur le sommet du corps sont dessinés des cycloïdes qui enjambent des motifs en triple I; deux gouttes occupent les intervalles supérieurs. La base du col est soulignée par une frise plus étroite en cycloïde renversée (Pl. XXIII, 4, diam. 7,7 cm).

### Casseroles

La queue creuse qui caractérise ces pièces est plus ou moins cylindrique ou tronconique. L'ouverture de la cavité présente un bord biseauté (Pl. XXIV, 1, 2, 3, 4, huit manches de ce type ne sont pas illustrés). Un appendice de préhension est plein (Pl. XXXI, 7).

Une première pièce dérive de la "tèle à lait" à pieds pincés (Pl. XXIV, 1, diam. 24 cm).

Quatre pièces, au moins, se rapportent au type suivant: corps hémisphérique et rebord rabattu présentant, à sa base, un épaississement interne en baguette et un bec verseur dans l'axe perpendiculaire à celui du manche incliné vers le haut. Trois pieds hyperboloïdes rapportés servent de support (Pl. XXIV, 2, 3, diam. 20,6 cm et 18 cm).

Le manche creux fléchi contre la paroi se rencontre aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Fin XIV<sup>e</sup>, dans le sud des Pays-Bas actuel, le manche massif remplacerait le manche creux<sup>(13)</sup>.

### Cruches

Le fragment le plus important (Pl. XXV, 1, diam. 9,5 cm) présente un col haut tronconique et cannelé à lèvre épaissie vers l'intérieur. L'anse verticale permet le passage de la main. L'épaississement de la lèvre est parfois externe (Pl. XXV, 2, 4, diam. 11 cm et 15 cm).

Des fragments se rapportent à un autre type à bord plus bas, plus incliné et présentant un bec verseur (Pl. XXV, 5, diam. 9,3 cm).

### Comparaisons

Namur, fin XIV<sup>e</sup> moitié XV<sup>e</sup> (Lewerjans, 1983-1984, pl. 2, fig. 12).

(13) Janssen, 1983, pp. 149-151.

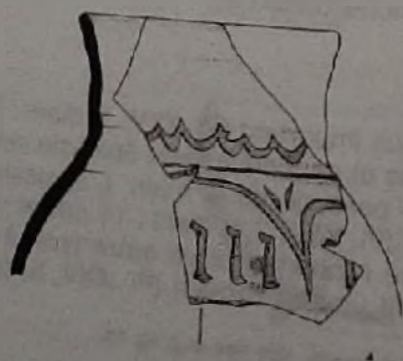
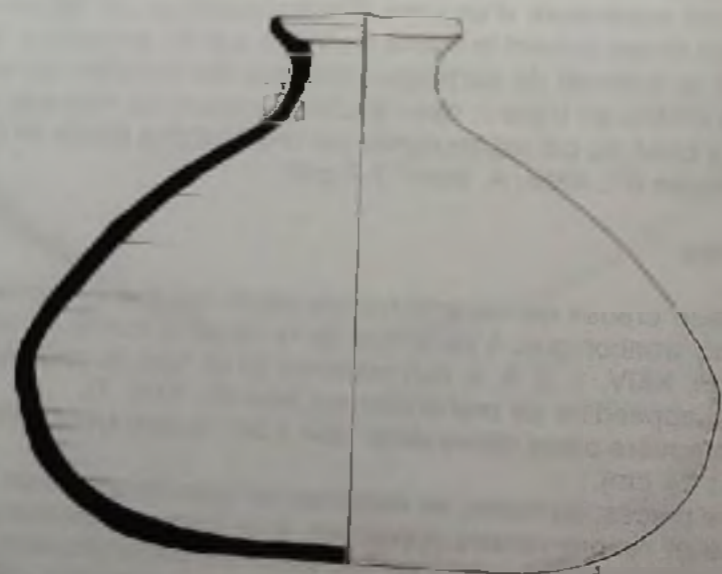
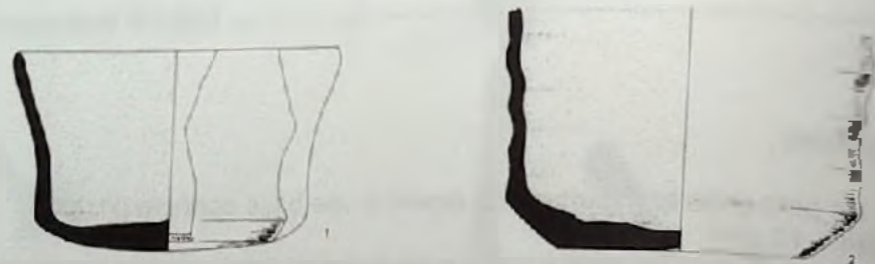


PLANCHE XXIII

Céramique glaçurée. Gobelets 1, 2, pots 3, 4. Décor de technique "sgraffito": 4.

Le type à col hyperboloïde marqué d'une baguette est également présent (Pl. XXV, 3, diam: 9 cm)

**Comparaisons**

Herck-de-Slud, probablement XVI<sup>e</sup>, datation par comparaison (De Meulmeester et Van Impa, 1984, fig. 97, n° 15)

Un vase à pâte blanche et taches de glaçure jaune-verdâtre est à corps ovoïde renversé et porte la base fragmentaire d'une anse en ruban. Une impression au doigt est visible à la base de l'anse (Pl. XXV, 6).

**Comparaisons**

Bien que nous n'ayons pas retrouvé de parallèle précis pour cette pièce, on peut la considérer comme une importation de la vallée mosane où des glaçants de "blanche desle", terre plastique dépourvue de sels ferreux, permettent d'obtenir une teinte blanche en cuisson oxydante (Boumans et Lassaens, 1956, p. 7, Celembat, 1945)

**Tripodes**

Comme les tèles à lait, les tripodes sont abondants, mais peu de profils complets sont reconstitués. On dénombre au moins trente-trois récipients de ce type représentés par des anses non appareillées (Pl. XXVI, 1-3, diam: 7 cm à 18 cm, XXVII, 1-6, diam: 15 cm à 26 cm). Le corps peut être ellipsoïde ou tronconique-hémisphérique et présente souvent des cannelures dans sa partie supérieure. Le col est tronconique et la lèvre épaissie vers l'extérieur ou l'intérieur. Le nombre d'anses, un ou deux, n'a pu être déterminé avec certitude que dans un cas où l'anse est unique (Pl. XXVI, 2, diam: 13,4 cm). Comme les anses des trente-trois récipients ne s'appareillent pas deux par deux, il se peut que ce soit la règle générale. Les pieds sont hyperboloïdes et portent, sur quelques exemplaires, une grille bien dégagée et un décor de trois impressions au doigt au niveau du raccord avec le corps (Pl. XXVII, 9). C'est le cas notamment de certains fragments à pâte plus dure que la moyenne. Des fragments de corps de cette céramique cuite à haute température qui semble spécifique aux tripodes, présentent des éléments de décor: cordons et rosaces réalisés au doigt (Pl. XXVII, 7, 8, 10).

**Comparaisons**

**Tripodes à corps tronconique-hémisphérique**

- Malines ou environs, sans datation, une anse (Vanderbergha, 1984, n° 73).
- Malines, dernier quart du XV<sup>e</sup> et début XVI<sup>e</sup>, puis tonneau, ensemble clos (VandenLeighe, 1981, p. 248, pl. 1, n° 6). Pièce proche de notre figure (Pl. XXVI, 1).
- Utsicht, Louwrecht, vers 1400, atelier de pot. et daté par comparaison une anse (Bieljn 1979, fig. 22, n° 23)

**Tripodes à corps ellipsoïde**

- Malines, dernier quart du XV<sup>e</sup> et début XVI<sup>e</sup>, deux anses (Vanderbergha, 1981, p. 248, fig. 1, n° 10).
- Nederokkerzeel, XIV<sup>e</sup>, daté par des grès, deux anses (Vanderbergha, 1981, fig. 8, n° 24).
- Namur, fin XIV<sup>e</sup> milieu XV<sup>e</sup> (Lauwrijns Pl. 2, fig. 8B) Pièces proches de notre pièce Pl. XXV, 2.
- Giamont, fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> (Reeckmans-Lauwrijns 1978, fig. 3, n° 25)

Selon Janssen, les tripodes à anse unique se rencontrent aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Les pieds en forme de griffes, imitant des chaudrons en bronze apparaissent vers le milieu du XIV<sup>e</sup> pour disparaître dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> (14).

**Décor de rosaces**

- Marchienne-au Pont, XV<sup>e</sup> début XVI<sup>e</sup> (De Waela, 1984, fig. 164, n° 20).
- Herck-de-Slud, XVI<sup>e</sup> (De Meulmeester et Van Impa, 1984, fig. 97, n° 16)

(14) Janssen, 1983, pp. 158-160.



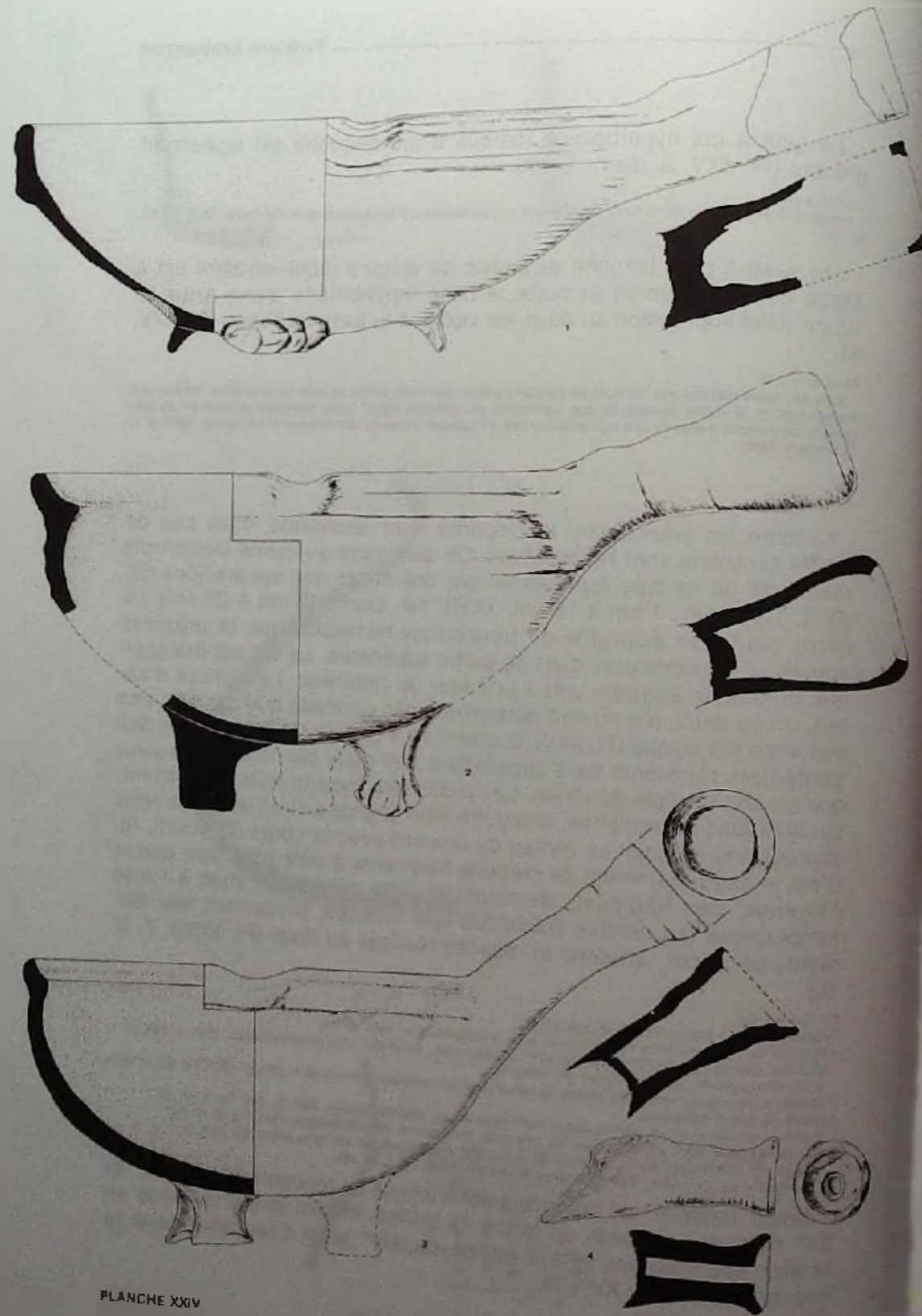


PLANCHE XXIV  
Céramique glaçurée Cassinienne

**Lechevrites**

Des fragments très incomplets se rapportent probablement à des lechevrites. On dénombre deux fragments de panses, des éléments de préhension irréguliers en anse aveugle et un fragment d'anse (Pl. XXVIII, 1-5, diam : 26,6 cm)

**Lampes**

Les lampes sont de petites écuelles à bec verseur et base plate ou convexe aplatie. La lèvre est parfois épaissie vers l'extérieur et, dans un cas, parcourue par une gorge. (Pl. XXVIII, 6, 7, 8, diam : 7 cm à 8 cm). Des fragments se rapportant à quatorze pièces au moins, ne sont pas illustrés).

**Comparaisons**  
 - Tournai, fin XIV<sup>e</sup> début XV<sup>e</sup> (Mathys, 1976, fig. 82, n° 37)  
 - Marchienne-au-Pont, XV<sup>e</sup> début XVI<sup>e</sup> (De Waele, 1984, fig. 167, n° 30)  
 - Louvain, XV<sup>e</sup>, bûcheurage, remplissage d'une cuve, datation par comparaison.

**Passoires**

Une pièce portant trois pieds rapportés dérive de la terrine. (Pl. XXX, 6, diam : 22 cm) bord non illustré correspondant au même type).  
 Trois passoires ansées sont en forme de tête à lait. Des bases perforées à pieds pincés non appareillées doivent leur correspondre (Pl. XXX, 2-4, diam : 24 cm à 29 cm, deux fragments de bords du même type ne sont pas illustrés)

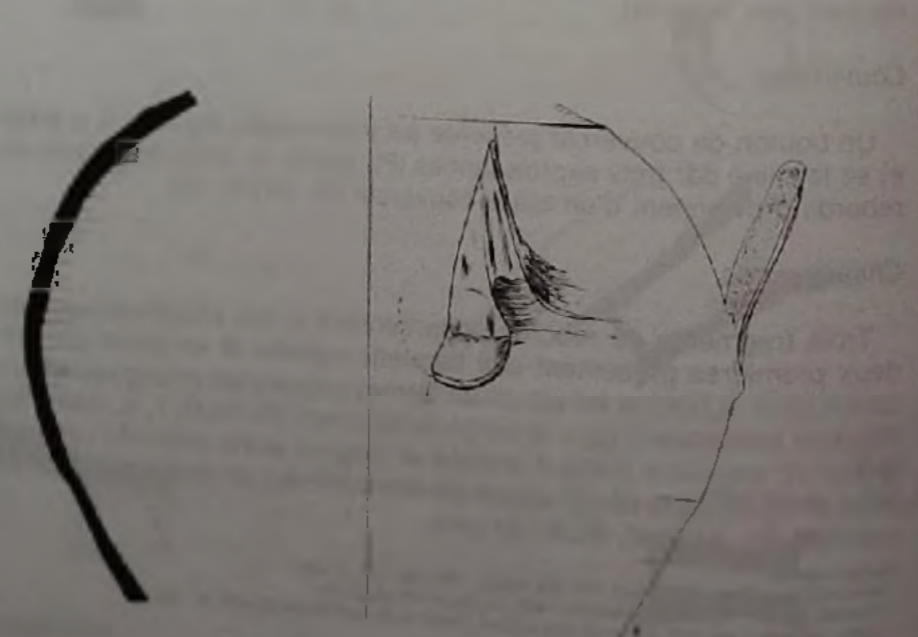
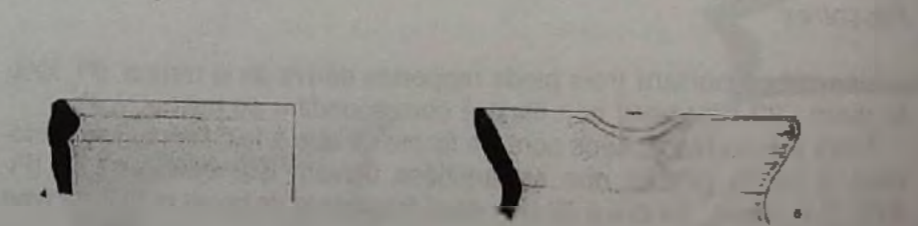
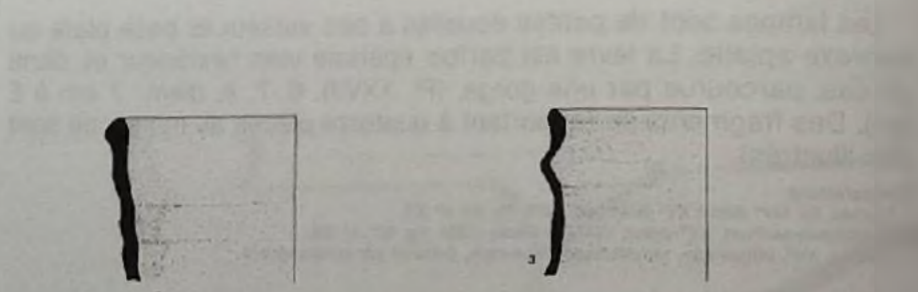
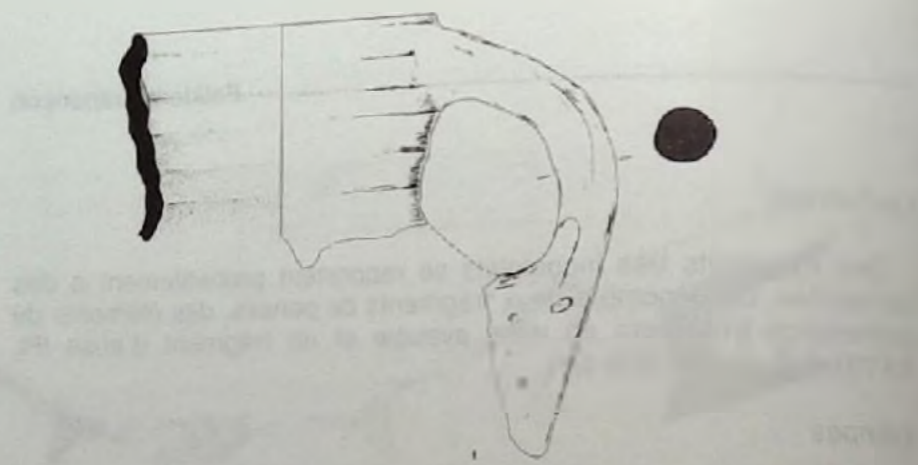
**Couvercles**

Un bouton de couvercle présente six impressions digitales à la base et se termine par trois excroissances (Pl. XXVIII, 9). Deux fragments de rebords proviennent d'un autre couvercle (Pl. XXVIII, 10).

**Chaufferettes**

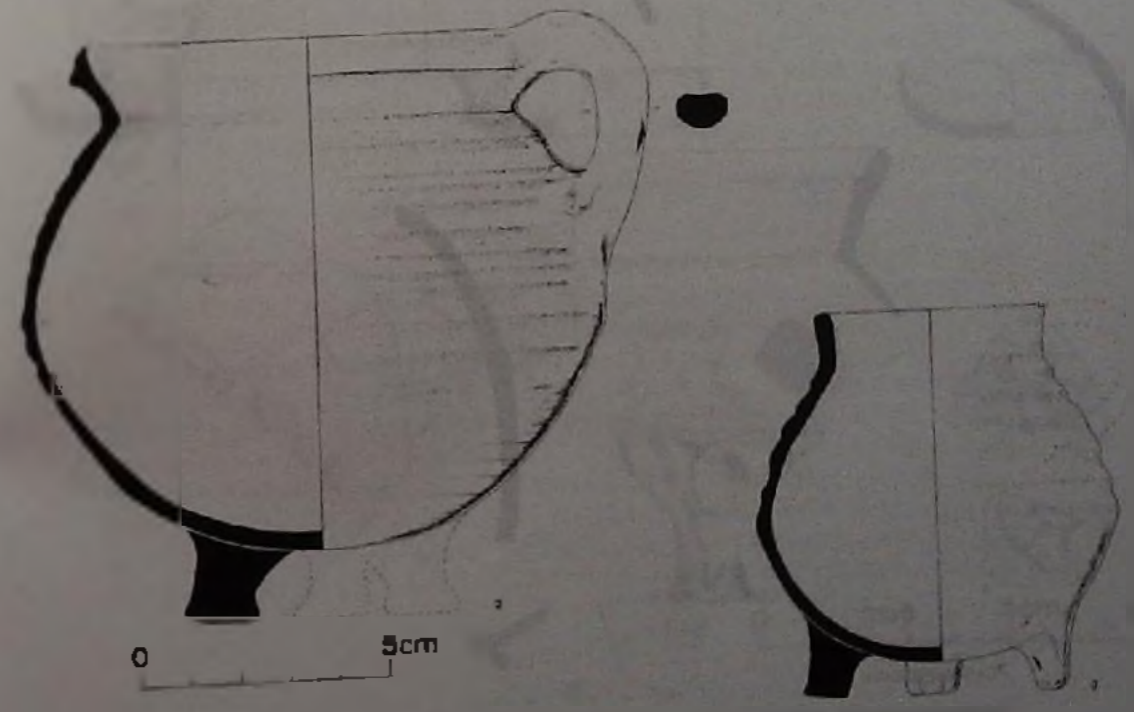
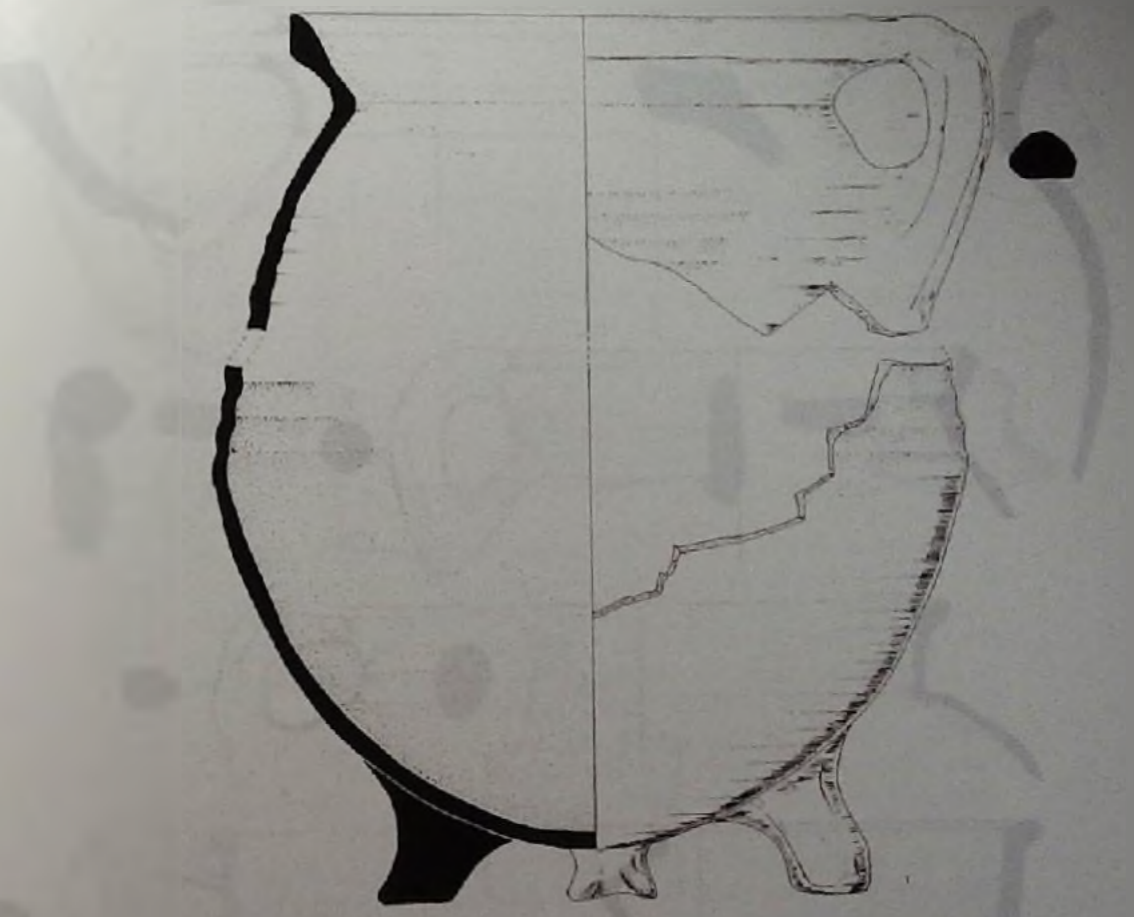
Trois fragments de rebords appartiennent à des chaufferettes. Les deux premières présentent une baguette externe et un décor en créneaux pour le bord et en ajours de formes anguleuses (triangulaires) ou courbes (circulaires) pour le corps du récipient (Pl. XXXI, 1, 3, diam : 32 cm et 22 cm). Une pièce à engobe et glaçure jaune présente un bord lisse et un corps à décor ajouré où alternent des contours anguleux et courbes (Pl. XXXI, 2, diam : 21 cm).

**Comparaisons**  
 - Marchienne-au-Pont, XV<sup>e</sup> début XVI<sup>e</sup> (De Waele, 1984, fig. 167, n° 28)  
 - Tournai, fin XIV<sup>e</sup> début XV<sup>e</sup> (Mathys, 1976, fig. 83, n° 50-64, 57-80)  
 - Delft, premier quart XVI<sup>e</sup>, contexte non précisé (Thuis in de IJde Middelsteuwen, n° 145)



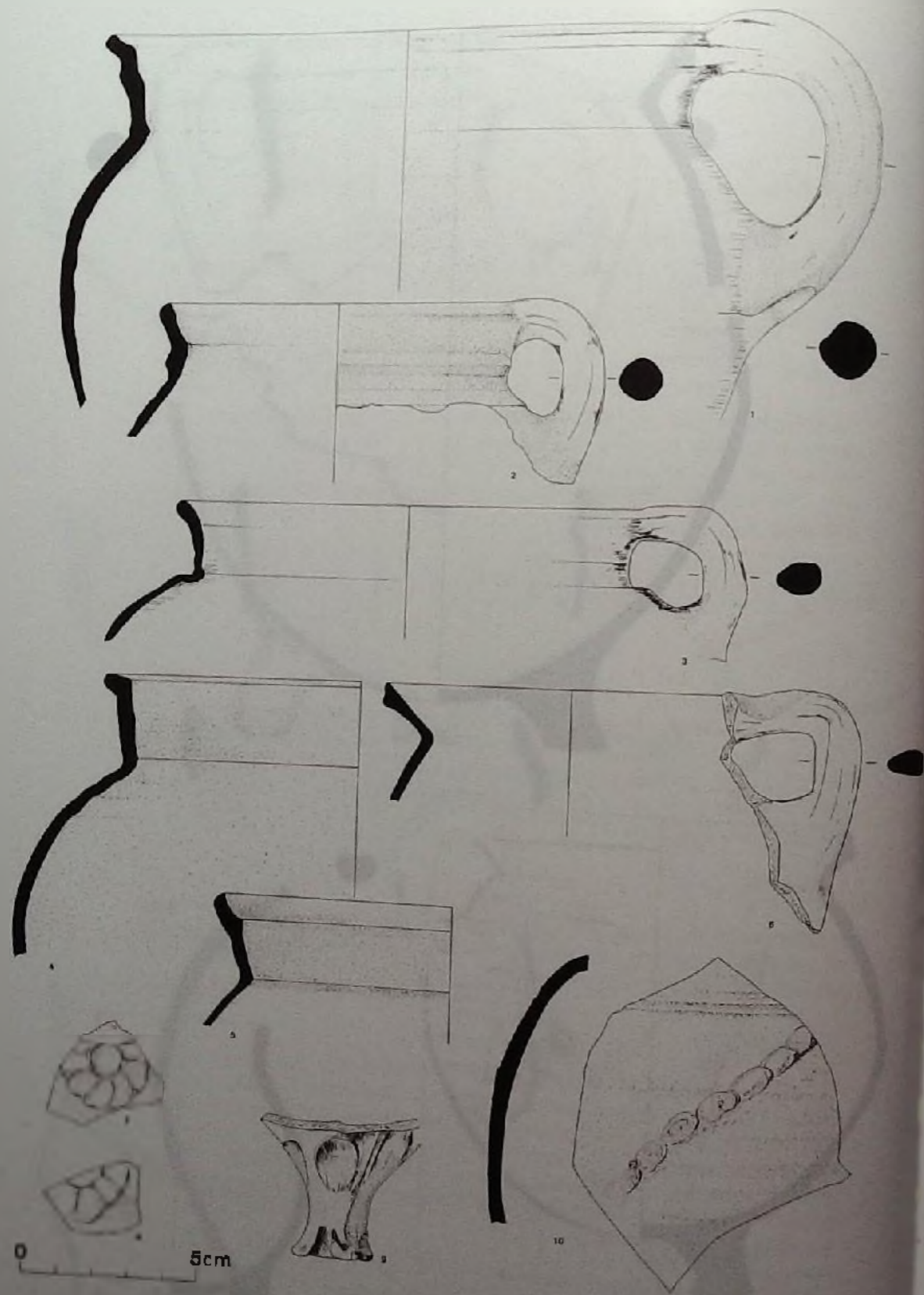
0 5cm

PLANCHE XXV  
Céramique glaçurée. Cruches



0 5cm

PLANCHE XXVI  
Céramique glaçurée. Tripodes



PLANCHES XXVII  
Céramique glaçurée Tripodes.

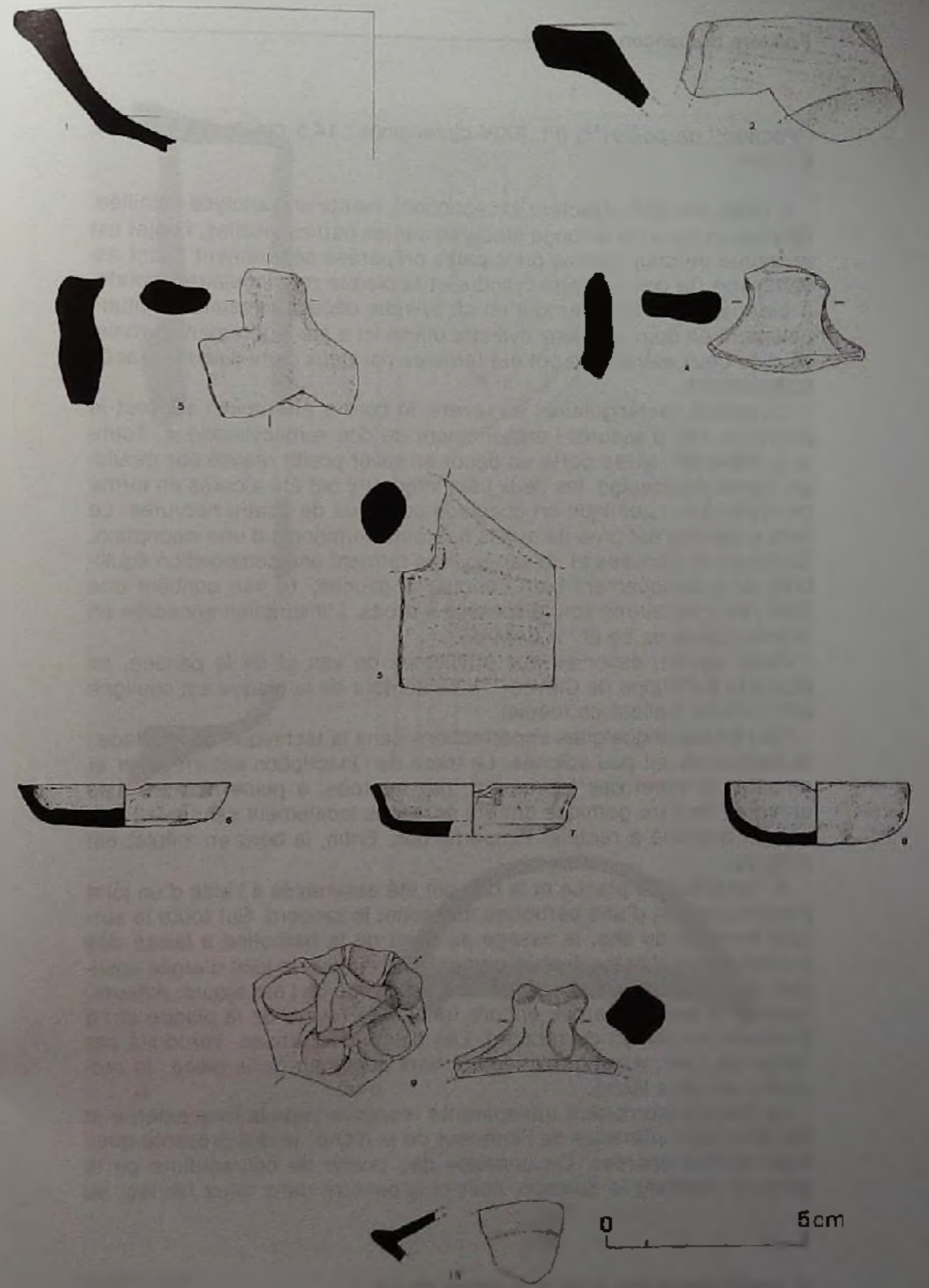


PLANCHE XVIII  
Céramique glaçurée. Lâchetrites: 1-6, lampes: 6-8, couvercles: 9, 10.

"Pochon" de poêle<sup>(15)</sup> (Pl. XXIV dimensions : 14,5 cm x 25,5 cm x 6,2 cm)

L'objet, par son caractère exceptionnel, mérite une analyse détaillée. Réalisé en terre cuite rouge glaçurée sur les parties visibles, l'objet est constitué de deux parties principales préparées séparément avant assemblage : le dos en demi-cylindre et la plaque rectangulaire frontale.

Le dos a été monté au tour en un cylindre découpé ensuite longitudinalement en deux. Le demi-cylindre utilisé ici a été légèrement surbaissé. Ses deux extrémités ont été fermées par deux demi-disques places obliquement.

La plaque rectangulaire, au revers, le bord a été aminci sur tout le pourtour, afin d'assurer l'emboîtement du dos semi-cylindrique. Toute la surface de l'avant porte un décor en relief positif réalisé par moulage. Après démoulage, les deux tiers inférieurs ont été ajourés en forme de niche à arc gothique en accolade constitué de quatre nervures. Le tiers supérieur est orné de motifs figuratifs surmontés d'une inscription. Six fleurs de pensées et un van stylisés forment une composition équilibrée et graphiquement bien conçue : à gauche, 1e van contient une fleur ; les cinq autres sont disposées à droite. L'inscription encadrée en lettres gothiques se lit "A JAMAIS".

Cette devise, associée aux emblèmes du van et de la pensée, se rapporte à Philippe de Clèves<sup>(16)</sup>. Le contour de la plaque est souligné par un bord saillant en méplat.

On remarque quelques imperfections dans la technique de moulage : la réalisation est peu soignée. Le tracé de l'inscription est irrégulier et empâté ; le relief des lettres est, par endroits, à peine marqué. Les nervures de l'arc gothique ont été écrasées localement sans que l'artisan ait cherché à rectifier l'imperfection. Enfin, le bord en méplat est irrégulier.

A l'extérieur, la plaque et le dos ont été assemblés à l'aide d'un joint d'argile couvert d'une barbotine masquant le raccord. Sur toute la surface bombée du dos, le lissage au doigt de la barbotine a laissé des bandes longitudinales. Intérieurement, on retrouve le joint d'argile appliqué, là où l'opération était réalisable, au niveau de l'arc ajouré. Ailleurs, l'artisan a prélevé l'argile encore fraîche du revers de la plaque et l'a amassée au niveau du raccord. Les doigts de l'artisan, introduits par l'ajour de l'arc, n'ont pas atteint le tiers supérieur de la pièce ; le raccord y est plus lâche.

La glaçure plombifère transparente recouvre toute la face externe et les deux tiers inférieurs de l'intérieur de la niche ; le dos présente quelques laches éparses. On constate des points de boursouffure de la glaçure. Pendant la cuisson, celle-ci a pénétré dans deux lézures, au

<sup>(15)</sup> Terme en usage au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Merquet, 1907, p. 5.  
<sup>(16)</sup> Voir la contribution d'A. BUYLE p.

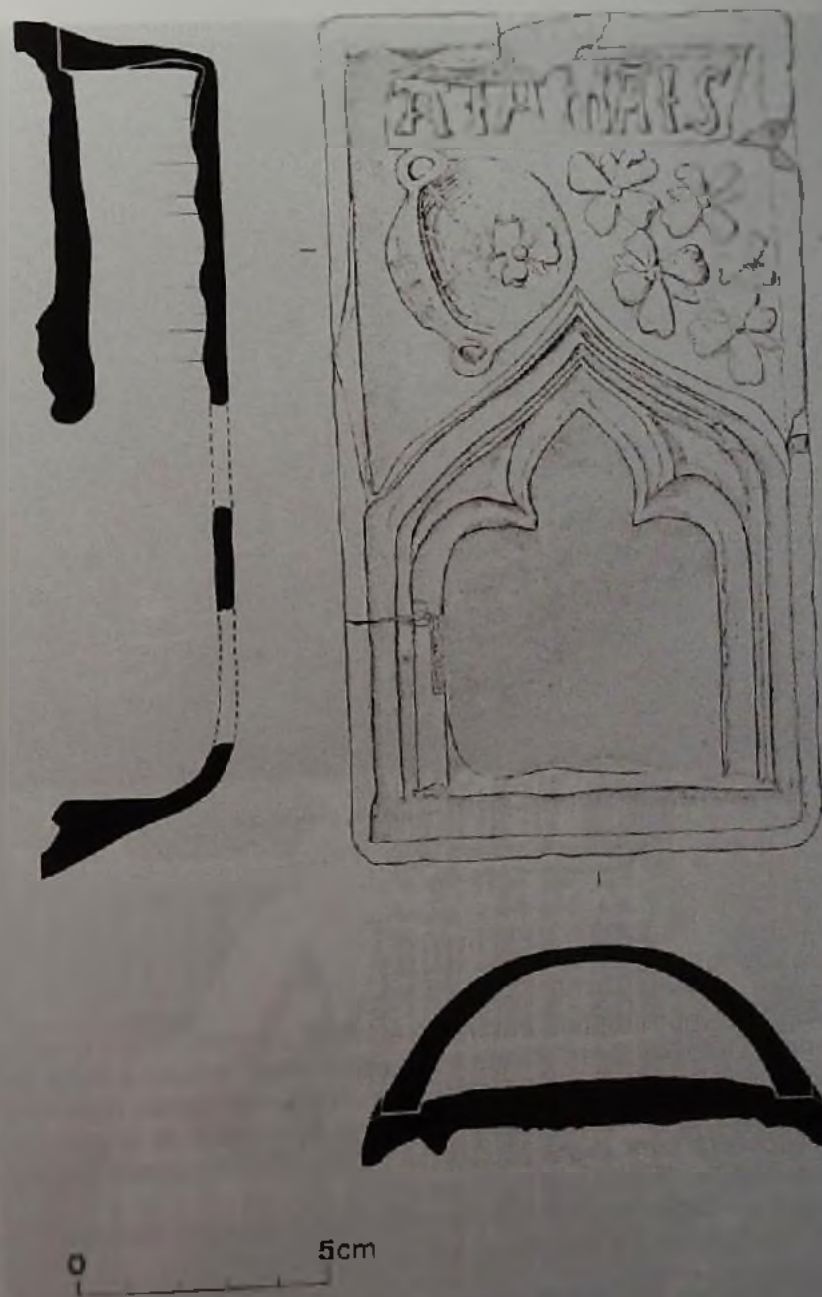


PLANCHE XXIX

Céramique glaçurée. Pochon de poêle, orné de la devise et des emblèmes de Philippe de Clèves



Tapisserie attribuée à Bernard Van Orley († 1525) et conservée au château de Laarne

niveau de la plaque frontale et du dos en demi cylindre, là où il est le plus mince. La fêlure de la plaque étant apparente, l'artisan a tenté de la masquer à l'aide d'argile introduite dans une cannelure des montants de l'arc gothique. Cette réparation, qui porte également de la glaçure, semble avoir été faite avant cuisson, à moins qu'une cuisson supplémentaire n'ait eu lieu.

Les légères imperfections constatées, n'ont nullement empêché la pièce d'être utilisée. Le dos porte des traces de suie.

*Comparaison pour ce type de niche*

- Egmond, vers 1400, Abbaye de Saint-Adalbert inscription et arc gothiques (Dubbe 1988 fig 8)
- Utrecht, première moitié XV<sup>e</sup> comparaison par comparaisons, contexte imprécis (Dubbe 1988 alt 11)
- Venlo, XVI<sup>e</sup>, contexte imprécis, arc, symboles et initiales (Dubbe 1988, alt 11a)
- Walcheren, environ 1470, crâles, de West-Scuburg, fragments d'une trentaine de "pochons" à niche de trois types, provenant d'un même poêle. Arc gothique, devise, initiales, basses et emblèmes d'Adolphe de Clèves (Trieste Berger, 1981).
- Durbuy, seconde moitié XV<sup>e</sup>, figurant une enseigne, datée par le style ornemental, arc gothique et symboles (Borromans, 1953, fig 4 n° 1).
- Arlon, premier quart du XVI<sup>e</sup> datation par comparaisons, niches à arcs gothiques et écus (Borromans, 1953, fig 7).
- Arlon, vers 1500 niche gothique (Borromans, 1953, fig 8 n° 2)



Détail montrant la poêle en céramique

Un lesson décoré pourrait provenir d'une plaque d'un autre poêle. Il est plan au revers et présente à l'avant un fragment de blason moule en relief positif. La pâte est blanche et porte une glaçure verte sur la face décorée. Le revers présente une tache de la même glaçure (Pl. XXX, 1).

Vu l'état très fragmentaire de la pièce, l'interprétation du blason reste problématique, nous la discutons en annexe<sup>(1)</sup>.

A Bruxelles même, le dépôt d'un potier probablement actif entre la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> et le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, a livré une grande quantité de poteries figuratives parmi lesquelles des plaques ornées dans le style Renaissance<sup>(2)</sup>. Ces dernières ont pu, à notre avis, être destinées à la fabrication de poêles.

Par rapport à l'âtre, le poêle en terre cuite, attesté dès le XII<sup>e</sup> siècle, présentait bien des avantages mais il constituait un luxe certain, donc relativement rare.

La chaleur du fourneau était transmise aux parois du poêle qui développait d'importantes surfaces de chauffe, multipliées encore par toutes les concavités des pochons de revêtement; à quoi s'ajoutait le pouvoir réfractaire de la céramique. Longtemps après l'extinction du foyer, la chaleur subsistait. Ce mode de chauffage permettait aussi d'éviter la dispersion de la fumée dans la pièce<sup>(3)</sup>. C'est à la pièce ainsi chauffée que devait s'appliquer jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle le nom même de "poêle"<sup>(4)</sup>.

Un céramiste spécialisé (en pays flamand le "Kachelmaker" ou "Kachelbecker") fabriquait les "pochons". La construction du poêle était réalisée par un maçon. Les "pochons" ont connu une évolution typologique qui les a menés de la petite cuvette hémisphérique (d'où le terme) au carreau, en passant par le modèle à niche qui est le nôtre. Celui-ci apparaît à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle pour disparaître dans les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>(5)</sup>. Une tapisserie bruxelloise de 1525 environ, conservée au château de Laarne et tissée d'après un carton de Bernard van Orley, illustre parfaitement un poêle semblable au nôtre<sup>(6)</sup>.

#### Divers

Une plaque quadrangulaire (?) est munie d'un rebord oblique à lèvre plate et interrompu sur un côté (Pl. XXI, 4)

#### Congrations

Grammont, fin XV<sup>e</sup> début XVI<sup>e</sup>, (Beaumont et Lauvins, 1928, fig 2, n° 14)

(1) Voir contribution d'A. BUYLE et M. FOURNY, p.

(2) Dubois, 1966, p. 14-15, voir aussi Martini, 1966, p. 28-30.

(3) D'où la phrase bien connue de R. DESCARTES dans le Discours de la Méthode: "Je ne commençai de vivre tranquille en un quartier où j'étais perché tout le jour enterré sous dans un poêle ou j'avais tout le loisir de m'entretenir de mes pensées..."

(4) Dubois, 1966, p. 14, 15, 25, 31; Beaumont, 1853, p. 32.

(5) Dubois, 1966, fig 3, 34.

(6) Van Damme, 1962, officine de potier, Pl. II 3, IV 2, 5, p. 118, n° 181, p. 130 n° 187.

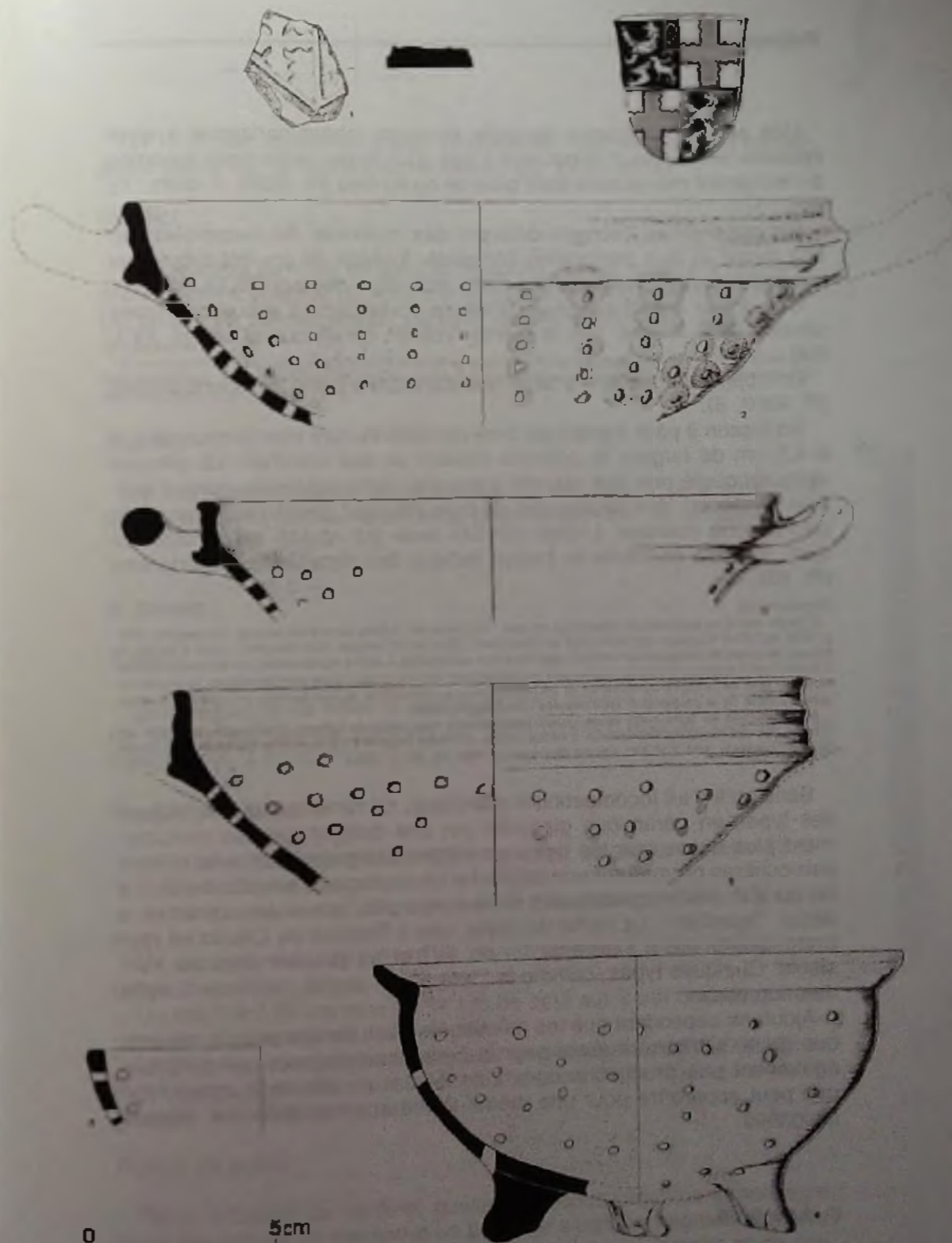


PLANCHE XXX

Céramique glaçurée. Fragment de pochon (?) orné: 1, pesonnes, 34

Une pièce tronconique désaxée porte un rebord horizontal à lèvre épaissie vers le haut. Il pourrait s'agir d'un tuyau, mais nous ignorons si l'extrémité manquante était ouverte ou fermée (Pl. XXXII, 1, diam : 15 cm).

Six appendices allongés diffèrent des manches de casseroles par leur forme et leur perforation complète. Il s'agit de goulots tubulaires qui n'ont pu être associés aux types décrits ci-dessus (Pl. XXXII, 2-4).

Une oreille à perforation verticale ne correspond à aucun des types décrits. (Non illustré, voir le même type en céramique grise - pl. XVII, 6 8).

Un objet fragmentaire à base quadrangulaire porte des pieds pincés (Pl. XXXI, 8).

Un tesson à pâte orange est orné de traits incisés interrompus de 2,5 à 4,5 cm de largeur et orientés suivant un axe commun. La glaçure verte recouvre une fine couche d'engobe blanc appliquée après l'incision du décor. Une dépression du coin intérieur gauche est orange là où l'engobe manque. L'objet semble avoir été réalisé sans l'aide du tour, la faible courbure du tesson indique des dimensions importantes (Pl. XXI, 6).

#### Comparaisons

Il s'agit soit d'un fragment de céramique de type "très décorée" (*highly decorated pottery*, Verhaeghe, 1982, p. 151), soit d'un fragment de terre cuite architecturale. Dans la céramique "très décorée", nous n'avons pu trouver de pièce de comparaison portant des incisions semblables à celles représentées sur le tesson étudié. Il y aurait peut-être lieu d'orienter également les recherches vers les terres cuites architecturales, plus précisément vers les épis de lattage zoomorphes et anthropomorphes. La décoration de ces derniers est nettement apparentée à celle de la céramique "très décorée" (Verhaeghe 1988).

Sur un pipon en terre cuite rouge, ayant certainement servi d'ép. de lattage, le plumage des ailes est marqué par des incisions semblables à celles visibles sur notre fragment. Ce pipon a été trouvé à Louvain dans un contexte daté XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles (Borremans, 1982, fig. 18, n° 110).

Sans qu'il y ait incompatibilité manifeste, on remarque que la plupart des types en céramique glaçurée ont une datation globale sensiblement plus basse que les types en céramique grise. Quelques pièces particulières permettent une approche chronologique assez précise. La fin du XV<sup>e</sup> siècle constituerait le *terminus post quem* des assiettes à décor "sgraffito". La niche de poêle, liée à Philippe de Clèves se rapporte clairement à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> et au premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle. Quelques types, comme la "tête à lait" ansée, confirment cette datation basse.

Ajoutons cependant que les mêmes réserves émises pour la céramique grise, s'imposent aussi pour la céramique glaçurée qui constitue également une production commune locale: un décalage chronologique peut apparaître pour une même forme attestée dans des régions éloignées.

### c. Les grès

Ils sont très peu représentés. On dénombre au total trente-sept petits fragments provenant, pour la plupart, de vases différents.

Un fond plat, quelques anses et quelques rebords ne nous renseignent guère sur la forme des récipients (Pl. XXXII, 6-14).

### Gobelet

Un fragment de lèvre en grès de Siegburg, à face externe à couverture brune, mate à brillante appartient à un gobelet (Pl. XXXII, 6, diam : 8 cm). Un tesson de panse pourrait provenir du même récipient.

#### Comparaisons

La fabrication de ce type de gobelet est située dans la période IV de Siegburg, dont le début se place vers 1300 (Beckmann, 1974, livr. 30). A Bois le Duc, on le rencontre pendant tout le XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> (Janssen, 1983, p. 207).

### Cruches

Un fragment d'épaule d'une cruche (?) en grès, à face externe à couverture brune, satinée à brillante, pourrait provenir de Siegburg.

### d. Divers

#### Tuiles

Des fragments de tuiles à tenons en terre orange à glaçure partielle ne permettent pas de restituer les dimensions d'origine. Les tenons mesurent 4 x 2 x 1 cm.

#### Revêtement de sol

Une dalle carrée de terre cuite rouge, non glaçurée, mesure 19 cm x 2,5 cm d'épaisseur.

Un petit carreau, de 5,5 cm x 1,5 cm d'épaisseur porte une glaçure brun foncé.

Un autre carreau, de 6,5 cm x 2 cm d'épaisseur, porte une glaçure beige.

Un fragment de carreau de 14 cm de côté sur 2 cm d'épaisseur est orné par estampage en relief négatif.

Le fragment montre des fleurs dans un encadrement (Pl. XXXI, 5). Le motif, glaçuré en brun, sur un fond à engobe blanc et glaçure jaune, rappelle la technique "sgraffito".

#### Rebuts de potier

Parmi la totalité du matériel, quelques tessons constituent manifestement des rebuts de cuisson d'un potier. Il s'agit de fragments de cruches, de têtes, de terrines, de tripodes, de plats, de lampes et de passoires qui appartiennent aux types décrits ci-dessus.

Trente six de ces fragments présentent des cassures glaçurées et

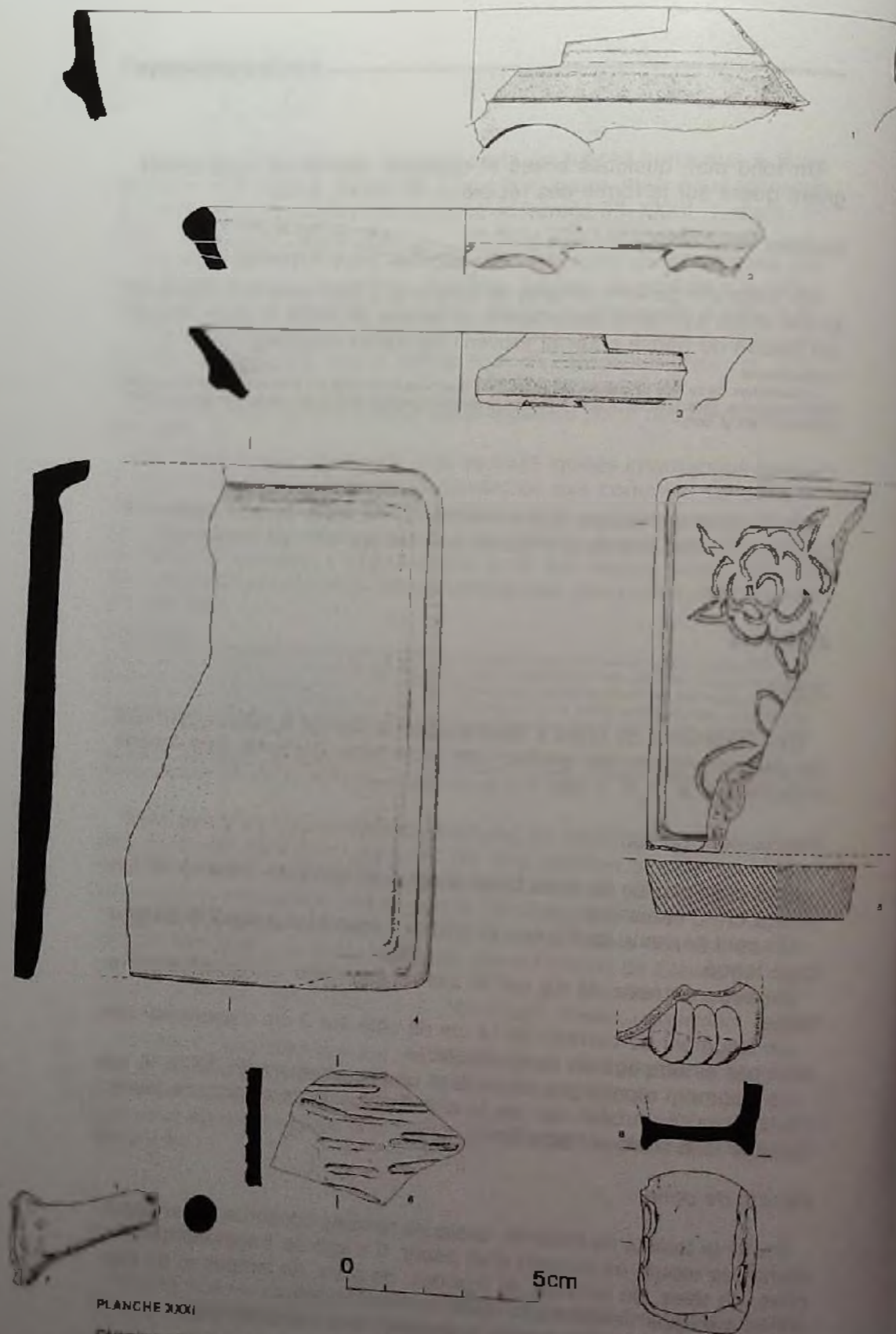


PLANCHE XXXI

Céramique glaçurée. Chauffoirs: 1-3, plaque rectangulaire; 4, carreau orné; 5, tessons ornés d'incisions; 6, élément de préhension; 7, base à base anguleuse; 8

proviennent de pièces qui n'ont pu être utilisées. C'est le cas de la cruche glaçurée illustrée (PL XXV, 1). Trois tessons sont surcuits.

Une petite pièce d'argile rouge glaçurée a dû servir de support pour l'agencement des vases dans le four (Pl. XXXII, 5). Au total, peu d'éléments se rapportent sans équivoque à des déchets de potier, mais ces débris ne sont sans doute pas toujours décelables (casse banale) et sont peut-être plus importants qu'on ne le soupçonne.

## II. Éléments métalliques

### Monnaies

Une monnaie récoltée dans une strate supérieure de remblais, a été identifiée par A. Van Keymelen<sup>(23)</sup>.

Il s'agit d'un double mite<sup>(24)</sup> de Charles Quint. La pièce est très usée et corrodée. Le droit présente encore un lion rampant à gauche; la légende est illisible. Le revers montre une croix pattée portant, au coeur, la marque de l'atelier de Namur: un briquet. La légende illisible, pouvait ou non porter la date de 1513 ou 1514. Quoi qu'il en soit, les exemplaires sans date ont été frappés soit en 1513, soit en 1514<sup>(25)</sup>. Cette monnaie nous fournit donc un bon *terminus post quem* au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

### Objets en fer

Il s'agit de clous et de quelques fragments informes.

### Objets en plomb

Un fragment de plaque découpée en triangle isocèle mesure 42 mm de hauteur sur 33 mm de base.

### Objets en cuivre

Deux petites boucles en cuivre ont été récoltées; l'une d'elles porte un ardillon en fer (Pl. XXXII, 15, 16).

### Comparaisons

- Amsterdam, dernier quart XVI<sup>e</sup> et première moitié XVII<sup>e</sup> (Baart, 1977, p. 170, n° 216).
- Limbourg, XV<sup>e</sup> première moitié XVI<sup>e</sup> (Kéck, feuilles Davidfonds Lemire et Zuidwestbrabant Museum).

Quatre épingles sont en cuivre. La tête est globulaire et étroite. Les deux exemplaires complets mesurent respectivement 24 mm et 34 mm.

Deux pièces de même type sont en cuivre étamé ou en argent. La pièce complète mesure 35 mm.

<sup>(23)</sup> Pour l'identification de cette monnaie, nous remercions vivement Madame J. Lellemans et M. A. Van Keymelen du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale.  
<sup>(24)</sup> Le mite désigne, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, la plus petite unité monétaire de nos régions. Le double mite était fait de "bitton", alliage de cuivre et d'argent, à très faible teneur d'argent.  
<sup>(25)</sup> No Van Gelder et Hoc, 1960, n° 181-7.



## III. Verre

Six fragments proviennent de récipients et de vilres.

## IV. Pierre

Un fragment d'ardoise présente une perforation.

## D. LES REMANIEMENTS ULTERIEURS

Le puits cylindrique remblayé lors des travaux de canalisation à l'aide de terres prélevées dans le niveau supérieur (n° 2) contenait encore quelques tessons qui auraient échappé au tri des ouvriers. Parmi ces tessons un fragment de fourneau et deux fragments lisses de tuyaux de pipes nous renvoient, au plus tôt, au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>(26)</sup>.

Un autre fragment de tuyau orné à la roulette d'un motif en losanges centrés d'un point, provient de la partie supérieure des remblais. La nature exacte de ce remaniement n'a pas pu être précisée lors de la fouille mais pourrait dépendre de la pose du dernier dallage. Les fragments de pipes issus des remblais remaniés du puits cylindrique pourraient avoir la même origine.

En résumé, parmi les rares objets récoltés dans les remblais sous-jacents au pavage ancien, un seul est datable du XIV<sup>e</sup> ou de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Le pavage est difficile à dater par lui-même<sup>(27)</sup>.

Les quelques fragments de céramique grise ou rouge glaçurée récoltés dans le niveau crayeux, ne se prêtent pas à une interprétation chronologique. Cette couche est constituée de déchets d'une pelletterie à rechercher, sans doute, parmi celles qui existaient dans les environs immédiats. La datation des restes de pelletterie dépend donc des remblais supérieurs et sous-jacents.

Par son hétérogénéité, liée à la nature du dépôt, le matériel archéologique provenant des remblais supérieurs est difficile à interpréter. Ces remblais ont probablement été déversés rapidement pour surélever le sol, mais dépendent manifestement de sources détritiques diverses et pas forcément contemporaines. Les remblais lenticulaires supérieurs sont chargés de débris de construction, de déchets ménagers et de rebuts liés à l'activité d'un potier qui peut également être recherchée dans les environs<sup>(28)</sup>.

<sup>(26)</sup> La pipe en terre cuite apparaît dans nos régions au XVI<sup>e</sup> siècle. Janssen, 1988, p. 229-231.

<sup>(27)</sup> Voir De Meulemeester, 1978, p. 18 pavement de Liège présentant le même agencement, daté du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>(28)</sup> Voir contribution de Monsieur Vannamma.

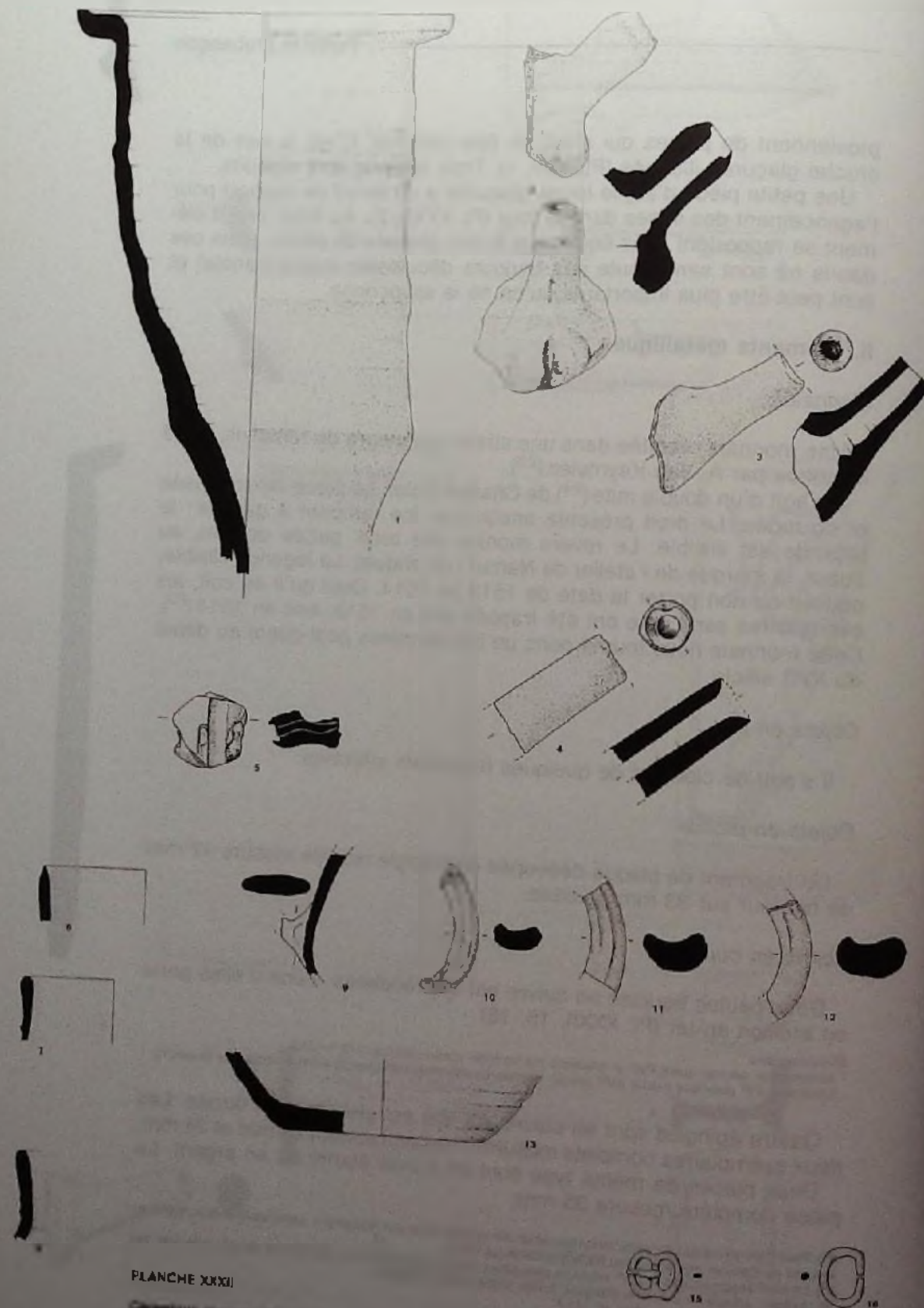


PLANCHE XXXI

Céramique glaçurée. Tesson (1), douille 2, 3, 4, support de vase, déchet de potier: 5.  
Grès carottes: 6, 13  
Boucles en cuivre: 15, 16

Sur base de ces remarques, on peut considérer que plusieurs ensembles de natures et éventuellement d'époques différentes ont été mélangés pour former ces remblais.

Il est possible de proposer une datation globale.

Les objets nous renvoient à une période qui pourrait s'étendre du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, époque à partir de laquelle le remblayage a pu avoir lieu. Il n'existe pas encore de certitude absolue en ce qui concerne la fin de la production de la céramique à cuisson réductrice dans la région qui nous concerne. Les données dont nous disposons permettent cependant de conclure que la technique de la réduction de la céramique a été abandonnée progressivement à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. A certains endroits ce processus était achevé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, à d'autres, seulement au début du XVI<sup>e</sup> siècle. La présence d'un tuyau de pipe dans la partie supérieure du remblai indique un remaniement postérieur, probablement limité. Les lieux ont subi aussi des aménagements importants tels que le creusement d'un puits et l'aménagement d'un mur en briques.

## REFERENCES CITEES

- BAART (J.) (éd.), *Opgroeven in Amsterdam 20 jaar stadsbodemonderzoek* (Amsterdam, 1977).
- BECKMANN (B.), The main types of the first four production periods of Siegburg pottery in EVISON (V.), HODGES (H.) et HURST (J.G.), *Medieval Pottery from Excavations II* (Amers, 1974), pp. 183-220.
- BEECKMANS (L.) et LAURIJNS (R.), *Stude van een toe verlate streek na de Abdijstraat te Geraardsbergen* (O.V.), (GRAMMONT, 1976).
- BIT (R.) et UGOT (F.), *Céramiques du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle trouvées à Huy en 1882* in *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaya-Condruz*, XVIII, 1983-1984, pp. 287-307.
- BORREMANS (R.), *Poêle en terre cuite de la province de Luxembourg (XV-XVI siècles)* in *Bulletin de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, XXVIII, 1983, pp. 15-23.
- BORREMANS (R.), *Quelques Brabantse gebroedersopvoedingen in de Brabantse Folklore*, CLX, 1963, pp. 4-31 (Andenne 1966).
- BORREMANS (R.) et VANDENBERGHE (S.), *Middelieuwe pottenbakkerijen te Sint-Rikwillems-Lennik* in *Jaarboek van de Geschiedenis van Lennik*, p. 37-46.
- BRUUN (A.), *Verderingen langs de veche Aardewerk rond 1400 uit Utrecht*, (Rotterdam, 1976).
- CALEMBERT (L.), *Les glaivements de terres plastiques et réfractaires d'Andenne et du Condruz* (Liège, 1945).
- CALLEBAUT (D.), *Het Aof te Erpel te Moone* (Archaeologia Belgica, CCXX, Bruxelles, 1979).
- CLAEYS (F.J.) et MOISELMANS (G.), *Le château de Houdin à Lathine. Un dépôt post-médiéval in Via Archéologique*, KXII, 1985, pp. 89-115.

- DE MEULENFESTER (J.), *De Singelberg te Beveren Waas* (Archaeologia Belgica, CCVII, Bruxelles, 1978).
- DE MEULENFESTER (J.) et VAN IMPE (L.), *Keramiekvondsten uit Herk de Stad* (Archaeologia Belgica, XLVII), *Conspectus MCMLXXXII*, 1984, pp. 170-173.
- D'ES MAREZ (G.), *Le quartier Isabelle et Terarken* (Bruxelles, 1927).
- DE WAFLE (E.), *Bains romains et deux caves médiévales à Marchienne au Pont* in *Activités 81 à 83 du SOS* Feuilles III, 1984, pp. 200-232.
- DUBBE (B.), *De kacheloven in onze gewesten* (Lochem, 1966).
- GODDING (Ph.), *Le droit foncier à Bruxelles au moyen âge* (Bruxelles, 1960).
- HURST (J.G.), NEAL (D.S.) et van BEUNINGEN (H.-J.E.), *Pottery produced and traded in north west Europe 1350-1650* (Rotterdam Papers, VI Rotterdam, 1987).
- JANSSEN (H.L.), *Het middeleeuws aardewerk ca 1200 - ca 1500* in JANSSEN H.L. (Rec.), *Van Ros (de Stad Opgroeven in 's Hertogenbosch* (Bolsle Duc, 1983), pp. 183-221.
- LALRENT (R.), *Le cours des ruisseaux à Bruxelles à la fin du moyen âge*, in *Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles*, LI, 1958-1966.
- LAUWERIJNS (E.), *Namur Harcamp, complément aux découvertes de 1975-1976* in *Bulletin du Cercle Archéologique Hesbaya-Condruz*, XVIII, 1983-1984, pp. 275-288.
- LÖCKE (H.), *Die mittelalterliche Keramik von Schinawig Ausgrabung Schild 1971-1975* (Neumünster, 1985).
- MACLOT (P.), *Haard en kachel als decoratief volume in het Antwerps burgerinterieur omstreeks 1554. Rijk in norm en conte klau in 't Antwerps burgerinterieur omstreeks 1565-1585-1925. Antwerpen en de scheiding der Nederlanden. Tentoonstellingen. Voordrachten historische en folkloristische manifestaties. April-December 1985* (Aarvis, 1985).
- MARQUET (L.), *La pale d'Adam Brisbois, receveur de la Roche en Ardenne au début du XIV<sup>e</sup> siècle* in *Bulletin trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, 1987, pp. 3-8.
- MATTHYS (A.), *Les apports de la céramique* in LEMAIRE (R.), GENICOT (L.F.), VAN THIELEN (R.) et MATTHYS (A.), *L'Infirmaria du Grand Beguinage de Lovain* in *Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites*, XVI, 1965-1966 (1980), pp. 78-97.
- MATTHYS (A.), *La céramique* (Typologie des sources du moyen âge occidental, VII, Turnhout 1973).
- MATTHYS (A.), *Céramique médiévale à Touzai* in (Archaeologia Belgica, CLXXXVI, *Conspectus MCMLXXXVI*, 1976, pp. 129-134).
- COST (T.) (éd.), *Van Noderzetting tot Metropool. Archeologisch-historisch onderzoek in de Antwerpse binnenstad* (Antwerpen, 1982), p. 185.
- RÉNAUD (J.G.N.), *Nieuwe vondsten van aardewerk met ornament in silt-krasstechniek* in *Mededelingenblad van de Vrienden van de Nederlands Ceramiek*, XXXIV, 1964, pp. 1-7.
- RÉNAUD (J.G.N.), *Middelieuwe ceramiek. Enige hoofdlijnen uit de ontwikkeling in Nederland* (AWN Mededelingen), II, 1976).
- SCOLLAP (J.), VERHAEGHE (F.) et GALTIER (A.), *A Medieval Site (14th Century) at Lampennes (West Flandres, Belgium)*, (Ossenaal onds Archaeologicae Gandensae, XIII, Gand, 1970).
- Thus in de late middeleeuwen. Het Nederlands burgerinterieur 1400-1535* (Swaile, 1980).
- TIEGHEM (G.) et CARTIER (B.), *Evolution de la tête à lat du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle au massif de Quinquempois (Villeneuve D'Ascq)* in *Revue du Nord*, LVIII, 1978, pp. 113-138.
- TRIMPE BURGER (J.A.), *Ceramiek uit de bloeitijd van Ardenburg (13de en 14de eeuw)* in *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, XII XIII, 1962, pp. 405-503.
- VAN RELLINGEN (F.), *Archeologisch Onderzoek Afligem. Voortrapig Verslag* (Catalogue d'exposition, s.l., 1976).
- VANDEN DEMDEN (Y.), *Les vitraux de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle conservés en Belgique* (Provinces de Liège, Luxembourg, Namur) *Corpus vitrearum Belgicae*, IV, Gand-Lesdeberg, 1981).
- VANDENBERGHE (S.), *Archeologische opgravingen en vondsten te Mechelen* in *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXIV, 1970, pp. 221-232.
- VANDENBERGHE (S.), *Middelieuwe en post-middelieuwe waterputten te Mechelen* in *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXVII, 1973, pp. 205-223.
- VANDENBERGHE (S.), *Middelieuwe en post-middelieuwe bodden in rood aardewerk met silt- en sgraffito-versiering uit Mechelen* in *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXX, 1976, pp. 155-188.
- VANDENBERGHE (S.), *Het oudheidkundig bodemonderzoek in het Mechelse in 1980 en 1981* in *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXXI, 1981, pp. 244-283.
- VANDENBERGHE (S.) et ASHTON-VANHERLE (L.), *Onderzoek van Laat-Middelieuwe Waterputten te Oud-Furthout* (Archaeologia Belgica, CCXLVII, *Conspectus MCMLXXXI*, 1982, pp. 141-145).
- VANDENBERGHE (S.), *Bronze vondsten van rood aardewerk met siltkras-versiering (sgraffito) in Mechelen* in *Tijdschrift van de Mechelse Vereniging voor Archéologie*, I, 1982, pp. 4-6.
- VANDENBERGHE (S.), *Inventaris van het meevindend, middelieuwe en post-middelieuws aardewerk (talenca uitgevaarderd) in het Museum Hof van Busleyden te Mechelen* in *Handelingen van de Koninklijke Kring voor Oudheidkunde Letteren en Kunst van Mechelen*, LXXXVIII, 1984, pp. 43-62.
- VAN GANSBEKE (P.), *Une affaire de potier à Bruxelles* in *Centraal Brussel*, V, 1961, pp. 114-142.
- VANHAMME (M.), *Le maître et l'élève de Peeter. 31, rue du Beurre* in *La Folklore Brabançon*, 234, 1982, pp. 3-32.
- NO VANGELDER (H.) et HOG (M.), *Les monnaies des Pays-Bas bourguignons et espagnols, 1482 à 1713* (Amsterdam, 1980).
- VERBEEMEN (J.), *Opgroeven Groot Begijnhof, 1ste campagne 1981, deel II* in *Tijdschrift van de Mechelse Vereniging voor Archéologie*, I, 1983, pp. 3-13.
- VERBEEMEN (J.), DE COCK (S.) et DE GUYSSER (F.), *Laat-middelieuwe te Mechelen. Opgroeven Straatverhoof* in *Tijdschrift van de Mechelse Vereniging voor Archéologie*, IV, 1982, pp. 99-120.
- VERHAEGHE (F.), VANDENHOUTE (J.) et SEELWIS-TORCK (J.), *Keramiek in Gent. Duizendert Kunst en Cultuur*, II, 1975, pp. 159-233.

## Les céramiques à emblèmes héraldiques

par Anne BUYLE,  
documentaliste de la S.R.A.B.  
et Michel FOURNY

### LE "POCHON" DE POËLE DE PHILIPPE DE CLÈVES (A.B.)

#### a) Figures emblématiques

La plaque (Pl. XXIX) porte une inscription brève, "A jamais", sous laquelle sont représentés un van et des fleurs — des pensées — qui surmontent une niche moulurée. Cette devise et ces emblèmes désignent Philippe de Clèves, seigneur de Ravenstein.

La devise "A jamais" apparaît, en effet, sur la gravure que Krafft exécuta en 1728 pour le *Grand Théâtre Sacré du Brabant*, où il reproduit deux plaques en cuivre gravé, provenant du caveau du mausolée érigé par Philippe de Clèves à l'église des Dominicains à Bruxelles et ouvert en 1727. Ces plaques portaient des épitaphes et les armoiries de Philippe de Clèves et de sa femme Françoise de Luxembourg<sup>(1)</sup>.

Cette devise figure aussi sur plusieurs jetons de Philippe de Clèves accompagnant son nom, ses armoiries. Elle s'y trouve associée à la représentation de pensées<sup>(2)</sup>. Sur l'un d'entre eux, daté de 1497, la devise est inscrite sur le ruban qui lie un bouquet de pensées, et répétée trois fois au revers. Sur un autre, daté de 1503, l'avert montre les armes de Philippe, sa devise et quatre fleurettes, tandis que le revers portes les armes de Françoise de Luxembourg, la devise "Vous seul", et deux chardons.

On relève encore la présence de la devise sur deux vitraux offerts par le seigneur de Ravenstein à Sainte-Waudru à Mons et à Saint-Martin à Liège. Ses armoiries et la désignation du donateur s'ajoutent à la représentation de Philippe et de son saint patron<sup>(3)</sup>.

<sup>(1)</sup> La Rey, 1720, p. 260.

<sup>(2)</sup> Picqua, 1864, p. 230-236.

<sup>(3)</sup> Tondreau, 1872, p. 8-9.

Cette devise semble bien avoir été — comme c'était très souvent le cas — personnelle et non familiale ou héréditaire. Un jeton d'Adolphe de Clèves, père de Philippe, publié par Van Mieris dans son *Histoire des princes des Pays-Bas*, révèle une devise différente de celle de son fils "Plus qu'onques mes" (Mien plus que jamais)<sup>(2)</sup>.

Les emblèmes du van et de la pensée ornent plusieurs feuillets d'un manuscrit indubitablement réalisé pour Philippe de Clèves le *livre d'Heures de Philippe de Clèves* (B.R. Mss IV 40)<sup>(4)</sup>.

Au f° 55 v°, la bordure qui entoure la représentation de l'Annonciation est constituée d'un lattes à claire-voie dans lequel alternent des pensées et l'initiale P. Le van est représenté quelquefois dans l'initiale des feuilles (f° 124 v°) et y contient même dans un cas (f° 127 v°) de toutes petites pensées. L'on retrouve encore cette fleur ou les armoiries de Philippe dans d'autres initiales. Au f° 136 v°, la partie supérieure de la bordure qui entoure la représentation de sainte Barbe figure le buste d'une jeune femme coiffée d'un hennin et vue de face. Elle tient à deux mains un van parsemé de quelques pensées tandis qu'un semis des mêmes fleurs, mais plus grandes, semble s'en échapper et orne le reste du champ.

Un autre manuscrit qui a appartenu à Philippe, *l'Estril de Fortune et de Vertu de Martin Le Franc* (Landesbibl. de Wolfenbüttel, Mss I.15.1), présente sur le premier feuillet deux vans placés de part et d'autre des armoiries de Philippe, et insérés dans le décor végétal de la bordure.

La signification du choix très personnel de ces emblèmes reste inexplicquée à ce jour. Ni la pensée ni le van ne font partie des meubles des armoiries de Philippe ou de ses ascendants. Il pourrait cependant y avoir un lien entre la préférence de Philippe pour cette fleur et la présence de celle-ci, en rinceaux ou "au naturel", avec tiges et feuilles, sur des plaques de poêle réalisées pour la résidence de West-Souburg d'Adolphe de Clèves et de sa seconde épouse Anne de Bourgogne, vers 1470<sup>(5)</sup>.

L'encadrement de la niche concave ménagée dans la moitié inférieure de la plaque est mouluré: les trois moulures des piédroits se prolongent en un arc en accolade redenté d'un trilobe. Il s'agit d'une version très simplifiée de ce thème par comparaison avec la niche qui orne un support semblable: les plaques de West-Souburg. Cette niche gothique ne constitue pas un élément de datation précis: une morphologie très proche apparaît encore sur des monuments qui présentent simultanément un décor renaissant, par exemple l'arcature du portail du cloître de la cathédrale Saint-Paul à Liège, date de 1540<sup>(6)</sup>.

<sup>(2)</sup> Delaunay, 1858.

<sup>(4)</sup> Hulin de Loo, 1838, p. 175.

<sup>(5)</sup> Reyol, 1908, p. 322-324.

<sup>(6)</sup> Trimpé-Burget, 1961.

<sup>(7)</sup> Vandeweyer et Pâris-Dalstein, 1973, fig. 88.

## b) Philippe de Clèves

Fils d'Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein et neveu de Philippe le Bon, et de Béatrice de Portugal, Philippe est né en 1456, à Bruxelles d'après certaines chroniques, au Quesnoy d'après une déclaration faite par lui<sup>(7)</sup>. Elevé à la Cour, il fut très proche de Marie de Bourgogne et joua un rôle militaire et politique décisif dans l'histoire des Pays-Bas au 15<sup>e</sup> siècle.

Adolphe de Ravenstein possédait l'hôtel dit la maison de Querbs (l'huus van Quaderebbe), situé dans la Longue rue des Chevaliers (à savoir la rue de l'Ecuyer, la rue de l'Evêque et peut-être la rue d'Assaut), du nom de Marie de Quaderebbe ou Querbs, veuve de Henri seigneur de Diepenbeke, propriétaire de cette demeure à la fin du 14<sup>e</sup> siècle<sup>(8)</sup>. Les seigneurs de Ravenstein quittèrent celle-ci à la fin du 15<sup>e</sup> siècle pour la rue Terarken. Ils reçurent des subsides pour l'hôtel qu'ils s'y firent construire<sup>(9)</sup>. Au moment où le conflit exacerbé qui opposait Maximilien aux villes flamandes avait amené l'emprisonnement du souverain à Bruges, une commission composée d'Adolphe de Ravenstein et de Philippe, de Bourgogne, seigneur de Beveren, du seigneur de Wières, du bailli de Hainaut et de quelques autres se réunit à l'hôtel de Ravenstein. La commission devait examiner un projet d'union entre les provinces proposé par les membres de Flandre lors de l'assemblée des Etats à l'hôtel de Ville de Bruxelles, le 26 mars 1488.

Après que Maximilien eût signé un traité avec Bruges, Philippe, garant du traité, s'opposa à Maximilien qui ne le respectait pas et prit le commandement des Flamands. Philippe investit triomphalement Bruxelles en septembre 1488 : il entra par la Porte de Flandre et fut conduit en grand cortège à son hôtel où sa femme résidait ordinairement "précédé de hérauts, de trompettes et de clairons, entouré de 60 à 80 halberdiers et suivi de pages, il était couvert d'une manteline de drap d'or et faisait porter devant lui sa bannière d'or à la croix de Bourgogne..."<sup>(10)</sup>.

D'autres notations — notamment son intervention auprès de la commune de Bruxelles au nom de Maximilien, pour solliciter un prêt, en 1486 — attestent les séjours fréquents que Philippe de Clèves dut faire à Bruxelles<sup>(11)</sup>. Il résida beaucoup dans ses propriétés de Gand, Bruges, Enghien et Wynendaele — où il mourut en 1528 — mais son attachement à la ville de Bruxelles nous est confirmé : comme son père, il choisit de se faire inhumer à l'église des Dominicains où il avait fait

(7) Poulet, 1873.  
Chastrel de Hanclois, 1898, p. 47-56.  
De Fouw, 1937.  
Chevalier, 1865.

(8) Henne et Wauters, 1975, t. III, p. 246 et 264.  
Des Marez, 1912, p. 18.

(9) Henne et Wauters, 1975, t. III, p. 252-264.

(10) Henne et Wauters, 1975, t. I, p. 252.

ériger un mausolée pour sa femme, Françoise de Luxembourg, et pour lui-même. Par testament, il décida que son cœur serait transporté à l'église de l'abbaye de Groenendael.

## ÉLÉMENT DE BLASON ORNANT UN FRAGMENT DE "POCHON" DE POËLE

Vu l'état très fragmentaire de l'élément de blason (Pl. XXX, 1) Madame C. Van den Bergen-Pantens nous a recommandé la plus grande prudence dans l'interprétation des sujets figurés (nous remercions vivement Madame Van den Bergen-Pantens qui a bien voulu nous prodiguer ses conseils).

La disposition des éléments d'encadrement et de subdivision de la pièce fait songer à un écartelé dont la pointe seule serait conservée, mais d'autres possibilités existent et changeraient l'interprétation que nous proposons ci-dessous. L'élément inscrit dans le quartier inférieur gauche rappelle le thème de la croix engrêlée, portée notamment par la famille des Witthem. Toutefois, des profils de croix très proches (dentelée ou écotée) pourraient être proposés sur base de notre fragment de céramique qui a pu subir des simplifications graphiques.

Le quartier inférieur droit laisse entrevoir un autre motif qui, dans l'hypothèse de la famille des Witthem, correspondrait à l'extrémité de la patte du lion de Brabant repris sur l'écu porté par les enfants de Jean de Corselaer, fils de Jean II de Brabant et ses descendants<sup>(12)</sup>. Nous savons par Ch. Butkens<sup>(13)</sup> qu'au moins 9 générations comprenant une quarantaine de personnes ont porté cet écartelé à partir du dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>(14)</sup>.

Notre hypothèse est d'autant plus vraisemblable que la famille des Witthem était bien implantée dans la région bruxelloise en y jouant un rôle déterminant. L'un de ses représentants illustre et contemporain de Philippe de Clèves dont il est question ci-dessus, était Henry de Witthem, seigneur de Beersel et chevalier de la Toison d'Or, mais d'autres personnages de la famille ont dû porter le même blason à l'époque considérée.

Il est clair que cette hypothèse séduisante doit être envisagée avec toutes les réserves qui s'imposent : elle ne constitue qu'un des cheminements d'interprétation possible sur base de notre fragment.

(12) D'après de BLOCK, s.d. et les dessins de J. MEYSENE, s.d., feuillet 58, l'écartelé de Brabant et Witthem serait déjà celui de Jean de Corselaer.  
(13) BUTKENS, s.d., feuillets 28 et 308.  
(14) L'écartelé présentait aux 1 et 4, un lion et un bâton brachant; aux 2 et 3, une croix engrêlée, apparaît avec certitude dès 1374 de RAADT, 1900, p. 273.

## REFERENCES CITÉES

- BAYOT (A). *Le livre d'Heures de Philippe de Clèves et de la Marck, seigneur de Ravenstein*, par Edouard Lacroix, Bruxelles, 1906 (extrait de *Les arts anciens de la Flandre*, t. I, p. 172-178, in *Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, 1906).
- BLOCK (E. de). *Armorial des princes de sang royal de Hainaut et de Brabant* (s.d.).
- BUTKENS (Ch.). *Généalogies armoriales des seigneurs et seigneurs du Brabant, indication des dignitaires du duché figurant dans les diplômes officiels, liste des barons et des patriciens du duché, liste des villes, énumération des évêques de Louvain et Bruxelles*, 18e s., Bruxelles, Bibliothèque royale, Ms II 1696.
- CHESTRET de HANEFPE (J. de). *Histoire de la Maison de la Marck y compris les Clèves de la seconde race* (Liège, 1898).
- CHEVALIER (H.). *Les Clèves Ravenstein in la Revue de la Société royale belge des ingénieurs et industriels*, 1965.
- DE FOUW (A.). *Philip van Rhee. Een bijdrage tot de kennis van zijn leven en karakter* (Groningen, 1937).
- DELAISSE (L.M.D.). *Livre d'Heures de Philippe de Clèves. Important manuscrit à miniatures de l'école flamande acquis à N.Y. par la B.R. et provenant de la collection d'Arenberg* (Bruxelles, 1958).
- DES MAREZ (G.). *La maison de David Teniers II et Thôtel Ravenstein in Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, XVI, 1912.
- HENNE (A.) et WAUTERS (A.). *Histoire de la ville de Bruxelles* (Bruxelles, 1875).
- HULIN de LCO (G.). *La signaure chez les animumous gentois entre 1476 et 1500*, in *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Beaux-Arts*, t. 21, 1939.
- LE ROY. *Le Grand Théâtre Sacré du Brabant* (La Haye, 1729).
- MEYSSENS (J.). *Portraits des ducs de Brabant, dessinés par le peintre Meysens (Jean) et généalogies armoriales de nombreuses familles dédiés à VAN den BORCH (Charles) évêque de Bruges, 17<sup>e</sup> s. Bruxelles Bibliothèque royale, Ms I 1770.*
- PICQUE (E.). *Revue de la Numismatique belge*, 4<sup>e</sup> série, t. II, 1864.
- POUILLET (E.). *Philippe de Clèves* (Biographie nationale, IV, Bruxelles, 1877, col. 152-153).
- RAADT (J. Th. de). *Sceaux armoriaux des Pays Bas et des pays avoisinants* (Recueil historique et héraldique, IV, Bruxelles, 1900).
- TONDREAU (L.). *La collegiale Sainte Waudru à Mons* (Mons, 1972).
- TRIMPE BURGER (J.A.). *Ceramiek uit de bronstijd van Ardenburg (tjden en 14de eeuw) in Berichten van de Afdeling voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek*, XII-XIII, 1962, pp. 485-552.
- VANDEVIVERE (I.) et PERIER d'ETEREN (G.). *Belgique renaissance. Architecture, art monuments* (Bruxelles, 1972).
- VAN MIERIS (F.). *Historie der Nederlandsche vorsten*, (La Haye, 1732).

## Les restes animaux sous l'Ancienne Maison De Greef.

par Bernard GUEVORTS (\*)

Nous présentons ici les résultats des analyses des restes osseux recueillis<sup>(1)</sup> selon leur provenance stratigraphiques. Nous commencerons par la couche archéologique inférieure (6), observée seulement dans un sondage et qui n'a donc livré qu'un très petit nombre de témoins archéologiques et de restes osseux; elle peut être datée du XIV<sup>e</sup> siècle. Nous étudierons ensuite les nombreux ossements recueillis dans une couche (4) de craie homogène épaisse de 10 cm, recouvrant un pavement de briques. Cette couche n'est datée que par son insertion stratigraphique: entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup>. Nous terminerons par une couche (2) de remblais d'une cinquantaine de cm d'épaisseur et constituée de strates multiples (terre, sable, débris de construction...) dans lesquelles se trouvaient également de nombreux fragments de poterie et un certain nombre de restes osseux. Chronologiquement le matériel s'échelonne de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou début du XVI<sup>e</sup> siècle aux XVII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons étudiés conjointement les ossements provenant d'un ancien puits à eau voisin, comblé des mêmes remblais.

### Couche (6)

La couche archéologique inférieure ne contient que quatre restes osseux non déterminables dont deux semblent être des fragments de tibias de petit bétail (mouton/chèvre ?)

(\*) Unité de Recherches Archéologiques et de Paléoenvironnement, Université libre de Bruxelles.  
 (1) Ancienne Maison De Greef, 24 rue du Faubourg dans le centre de Bruxelles. Fouilles de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles. L'étude a été menée avec l'appui du Musée de Zoologie Auguste Lemaire, de l'U.L.B. Les ossements sont déposés dans ce Musée n° 1114P-8712.

*Couche (4)*

La couche de craie atteignant 10 cm d'épaisseur a été prélevée sur 2 m<sup>2</sup>. Les 160 kg de matériaux ainsi recueillis ont été transportés en laboratoire où ils ont été triés et tamisés (tamisage jusqu'à la maille de 0,5 mm). Nous avons ensuite pris le relais des archéologues et examiné les restes récoltés à la loupe binoculaire pour isoler 1679 éléments osseux fragmentaires ou de petite taille (voir tableau II). Une grande partie (37%) est indéterminable car constitué de micro-fragments, d'esquilles (plus de 350), de fragments divers, de vertèbres, de côtes, et de quelques os de micromammifères.

Parmi les restes reconnaissables citons ci-après :

*Ecureuil (Sciurus vulgaris)*

748 restes osseux (pour les détails voir le tableau III).

*Poissons (deux espèces au moins).*

57 vertèbres, 23 écailles fragmentées, 25 arrêtes fragmentées, 102 restes divers...

Une seule petite écaille entière a pu être déterminée, elle provient de la perche (*Perca fluviatilis*).

*Lapin (Oryctolagus cuniculus)*

14 métacarpes, 11 phalanges I, 14 phalanges II, 8 phalanges III.

*Souris (Mus musculus)*

Une molaire, une mâchoire inférieure + 7 métatarses (?), 4 métapodes, une radius, une humérus, 3 métacarpes, 4 phalanges I, une phalange II, une phalange III.

*Rat (Rattus rattus)*

Une mâchoire inférieure gauche et droite, un fragment de crâne (?), un fragment de mâchoire, 7 vertèbres, 9 vertèbres caudales, 2 phalanges III.

Enfin, huit fragments de becs d'oiseaux de petites tailles ont également été isolés. Il semble s'agir de petits passereaux insectivores (?).

La présence dans cette cave d'une telle couche de craie et des ossements qu'elle renferme, est pour le moins étrange. Il nous semble que ces restes sont le témoin d'une pratique artisanale que nous allons tenter d'éclaircir.

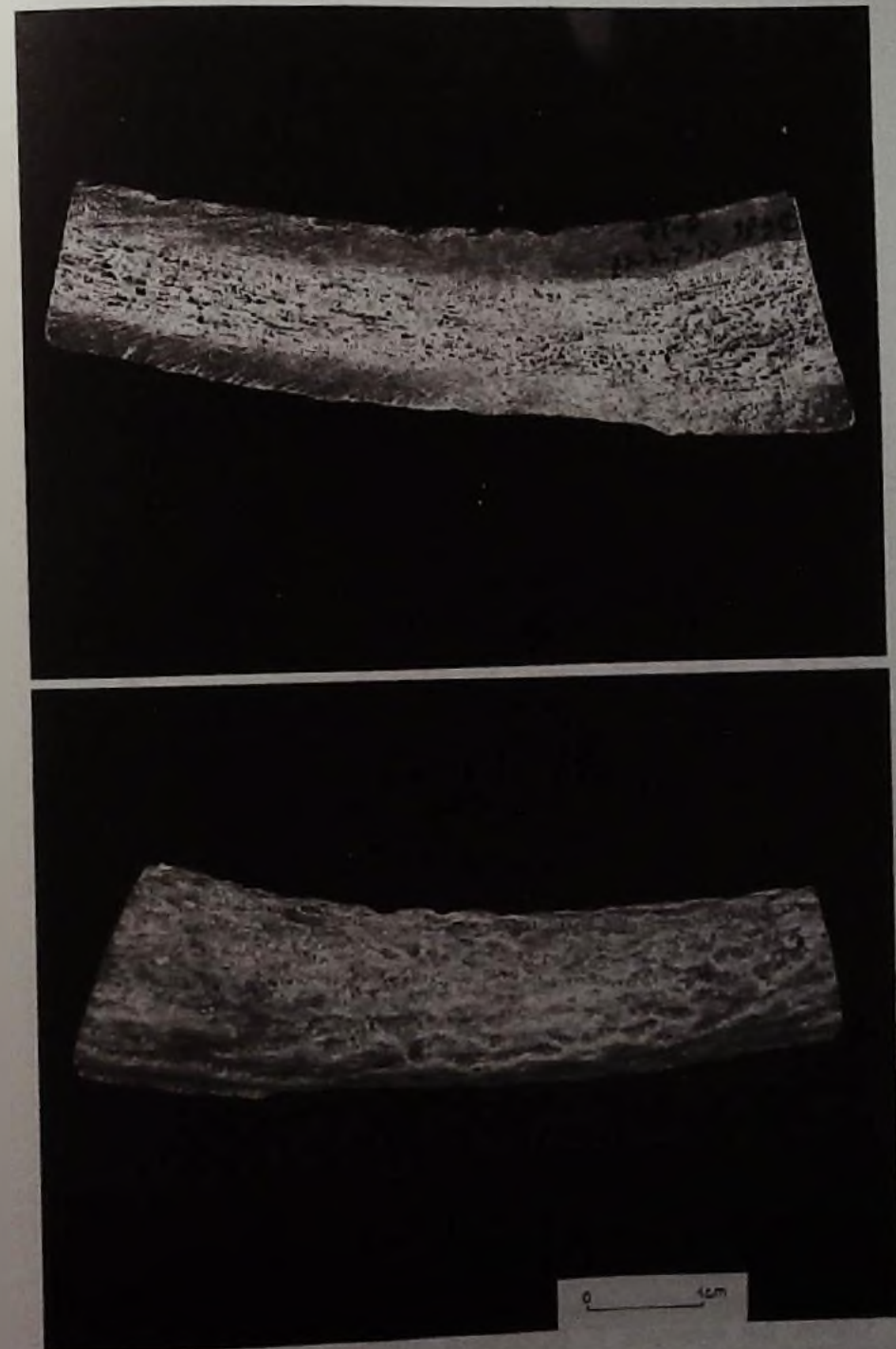


PLANCHE I

fragment de bois de cerf acide  
(photo F. LAMBERT Lab biot. et. et cell. U.L.B.)

La présence importante de l'écureuil et la sélection marquée qui transparait dans les restes osseux, nous ont orientés vers l'artisanat de la pelletterie, c'est-à-dire la préparation des peaux pour en faire des fourrures.

En effet, si nous considérons quels sont les os retrouvés (tableau III, fig 2, 3, 4, 5) on peut admettre qu'ils correspondent probablement aux parties du squelette qui étaient encore présentes dans des peaux écharnées et ayant subi déjà une première préparation. Ces peaux auraient fait ensuite l'objet d'une préparation plus précise consistant notamment en la découpe ou l'enlèvement des parties non souhaitées (os nasal, des pattes ou de la queue) et retrouvées ici.

On peut en outre remarquer sur certains des restes osseux d'écureuils (38 métapodes, 2 phalanges I, l'extrémité de tibia, tous les os nasaux qui sont sectionnés au 2/3) des traces très nettes de découpe qui résultent du dépeçage de l'animal. La même remarque vaut pour certains des os de lapin (métacarpes dont 5 sont sectionnés et phalanges). Cette espèce, plus grande, permettait peut-être un dépeçage plus facile ne nous laissant que peu ou pas d'os.

La présence de la craie peut également s'expliquer par un travail de pelletterie. En effet elle a été très souvent utilisée pour dégraisser les peaux (la craie absorbe la graisse présente sur les poils et la peau) (encyclopédie Roret des arts et des techniques, 1902).

Quant aux autres espèces représentées ici, elles sont moins significatives. Le rat et la souris ont des habitudes anthropophiles. Les oiseaux pour leur part, ont pu être utilisés pour récupérer les plumes; nous n'avons pas assez d'éléments pour l'affirmer. Les poissons représentent, soit des restes de repas (mais alors pourquoi n'y-a-t'il pas d'autres restes de repas?) mais pourraient avoir été liés également à l'artisanat de la pelletterie. Signalons que l'huile de poisson a été utilisée pour le tannage des peaux (méthode de chamoiserie) ou pour leur assouplissement (encyclopédie Roret, 1912).

Analysons plus particulièrement les ossements d'écureuils. Ceux-ci représentent un minimum de 36 individus pour la quantité de craie tamisée. On retrouve en effet 36 os nasaux gauches contre 29 droits. Si on se base sur le nombre maximum de pattes arrière droites, on n'arrive qu'à 12 individus. Cela peut laisser supposer que certaines peaux avaient été dépecées sans les pattes arrière, ou que celles-ci sont laissées sur certaines fourrures. Le même raisonnement peut-être tenu pour les métacarpes qui sont également moins nombreux. Il est également troublant de constater qu'il y a plus de métatarses droits que de gauches. Bien entendu, de tels dénombrements peuvent se trouver faussés du fait que toute la craie n'a pu être prélevée. Ils peuvent aussi refléter des usages vestimentaires, sur lesquels des recherches historiques pourraient nous éclairer.

Citons, par exemple, F. BOUCHER (1965) qui montre l'importance considérable de la pelletterie au Moyen Age: "La fourrure, continua de jouer un rôle important; c'est à ce moment qu'elle obtint la plus haute



PLANCHE II

schéma du squelette de l'écureuil.  
En noir les parties retrouvées  
(dessin V. RINARD).

faveur des diverses classes sociales. Elle restait en effet un signe de luxe et, soit en bordure, soit en doublure, tous les vêtements élégants et de prix en étaient ornés, ainsi que les chapeaux (...).

Les pelleteries courantes étaient le dos gris, le renard, la martre, le castor et la lécice, qui était blanche et imitait l'hermine ; la martre, le gris, le vair et l'hermine étaient généralement réservés aux vêtements princiers ou de cour ; l'écureuil, le castor, la loutre, le lièvre et le renard se portaient dans la bourgeoisie et dans la petite noblesse, tandis que l'agneau, le loup, la chèvre, le mouton étaient laissés aux gens du peuple.

Le vair, très employé durant tout le moyen-âge, désignait la peau de l'écureuil du Nord, le dos (petit gris) et le ventre blanc employés en damnier donnaient le menu vair ; le gros vair était une qualité moins fine. La consommation en était énorme : en dix-huit mois, Charles IV employa 20 000 ventres de vair et Ysabeau de Bavière 15 000 pour la doublure de leurs vêtements.

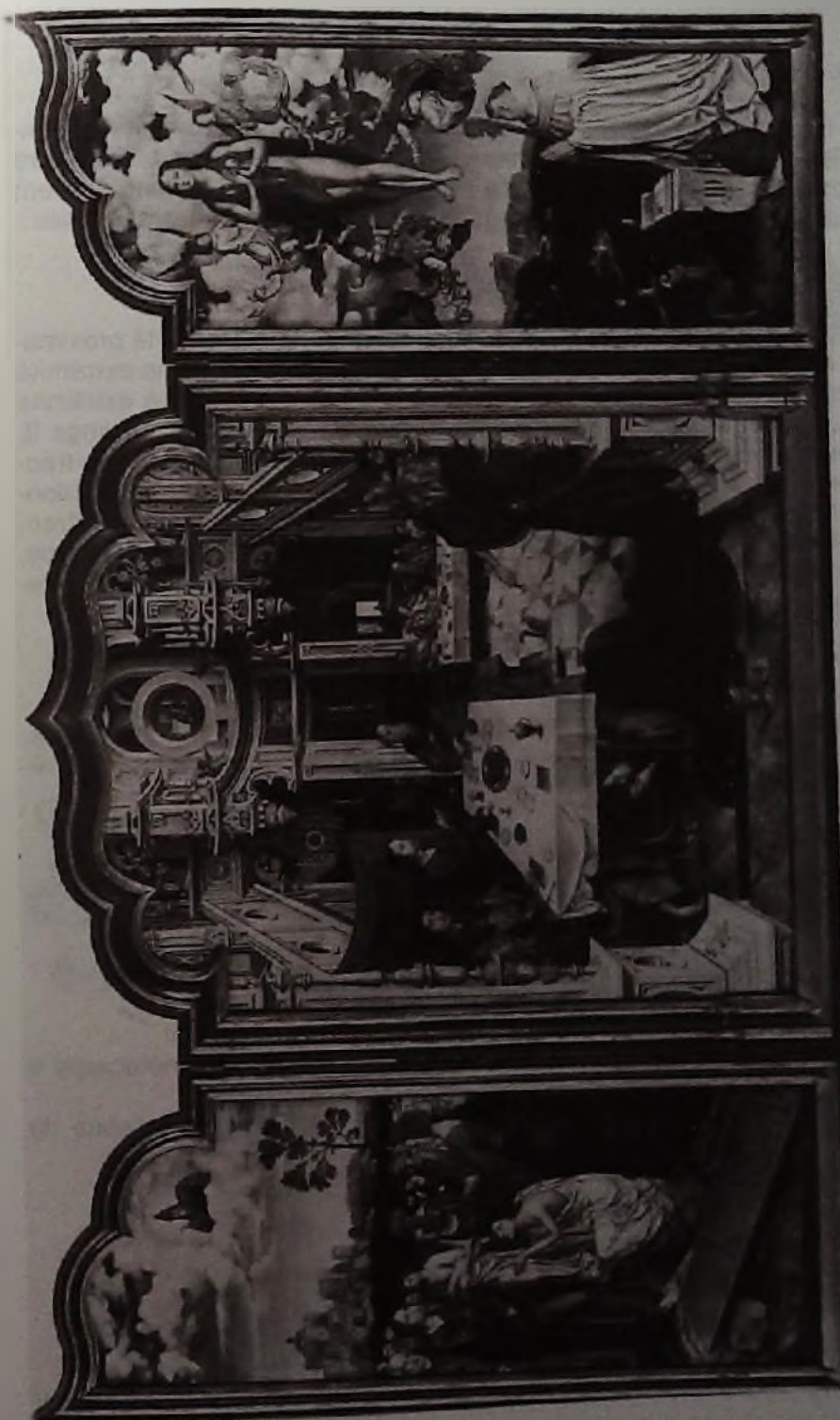
L'activité et l'étendue du commerce des fourrures témoignent de l'organisation très poussée des corporations de pelletiers dans toute l'Europe. Les deux grands centres étaient la Ligue Hanséatique, fondée au milieu du XIII<sup>e</sup> s., avec des comptoirs en Russie, et Bruges, admirablement placée entre les productions du Nord-Est Européen et les acheteurs du bassin méditerranéen<sup>1</sup>.

Ce long extrait nous confirme l'utilisation importante de l'écureuil en pelleterie à cette époque. La préférence semblait être donnée aux sous-espèces nordiques qui ont la particularité de changer de pelage en fonction des saisons (celui-ci tend vers le gris en hiver).

Les peintres du moyen âge n'ont pas manqué d'illustrer l'omniprésence des fourrures dans l'habillement de cette époque. Nos recherches au musée des Beaux-Arts de Bruxelles nous le confirment. Les tableaux du XV<sup>e</sup> s. et du XVI<sup>e</sup> s. montrent des vêtements doublés ou bordés de fourrures. L'hermine est souvent reconnaissable grâce au bout noir de la queue et est présente chez la haute noblesse. Les autres fourrures (blanches, grises, brunes, rousses...) sont difficilement identifiables. Pour l'école flamande du XVI<sup>e</sup> s. nous avons relevé 45 tableaux où figurent des vêtements avec fourrures.

L'un d'entre eux montre un écureuil attaché à une chaînette comme animal de compagnie, et le vêtement d'un des personnages paraît être de fourrure d'écureuils. Il s'agit du Triptyque de l'abbaye de Dielegem fait par un maître de 1518<sup>(2)</sup>. Chez les gens du peuple, il ne semble pas que la fourrure soit très utilisée (voir les tableaux de Brueghel comme le dénombrement de Bethléhem).

<sup>1</sup> Voir photo



Triptyque de l'abbaye de Dielegem (1518, panneau central)  
(Musée des Beaux-Arts, Bruxelles, photo I.R.P.A.)



*Couche (2)*

Cette couche est très hétérogène, aussi bien par sa constitution (lentilles de terre, de sable, de débris...) que par les ossements qui y sont contenus (tableau I). Les restes sont très fragmentés et donc souvent indéterminables. On peut cependant y relever les espèces suivantes :

*Boeuf (Bos primigenius f. taurus)*

Une extrémité distale fractionnée d'humérus, une extrémité proximale de radius, une extrémité proximale fractionnée d'ulna, une extrémité distale fractionnée de métacarpe épiphyse non soudée, une extrémité proximale de métacarpe droit scié transversalement, une phalange 2, une phalange 3, un fragment de vertèbre, une extrémité proximale fractionnée de fémur avec trace de découpe, une extrémité distale fractionnée de tibia droit avec trace de découpe, une extrémité proximale fractionnée de tibia gauche épiphyse non soudée avec traces de découpe, un calcaneus droit, un métatarse droit fractionné, un fragment de métapode.

*Mouton (Ovis ammon f. aries) ou Chèvre (Capra aegagrus f. hircus)*

Une molaire 3, un fragment de crâne, un métatarse droit fragmenté, un métatarse fragmenté, une moitié distale de métatarse droit (chèvre?), 7 phalanges.

*Porc (Sus scrofa f. domestica)*

Un maxillaire droit fragmenté avec P3 et P4 sortantes et M1, M2, un fragment d'extrémité proximale de scapula.

*Chien (Canis lupus f. familiaris)*

Une vertèbre lombaire 7, un métacarpe 2 gauche, un métacarpe 3 gauche, une phalange 1.

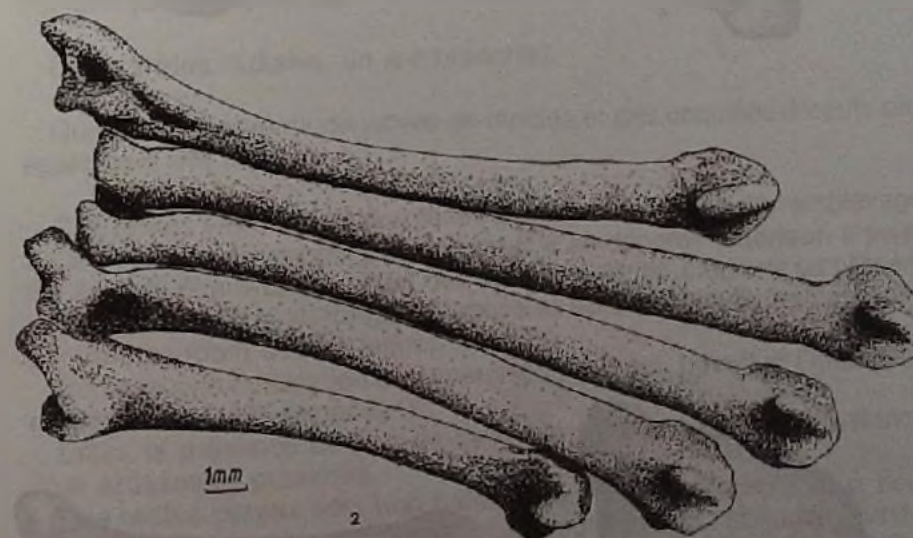
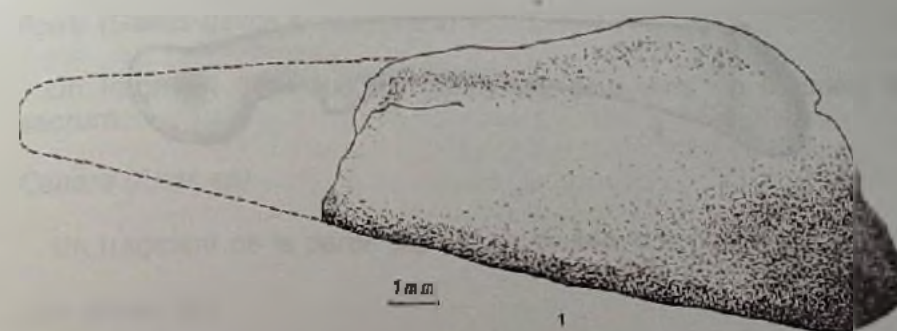
Signalons aussi des traces de morsures sur l'extrémité distale du métatarse supposé de chèvre.

*Rat ? (Rattus rattus)*

Un tibia-fibula fragmenté.

*Cerf (Cervus elaphus)*

Un fragment de bois scié transversalement et longitudinalement (voir fig 1).



## PLANCHE III

1. os nasal gauche d'écorceu sectionné.  
La partie manquante figure en pointillés.  
(dessin V. BINARD)
2. métatarses droits d'écorceu, vue plantaire.  
(dessin V. BINARD)

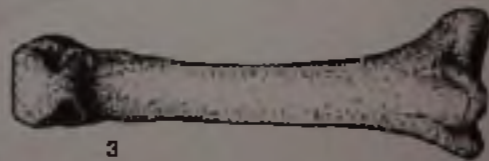
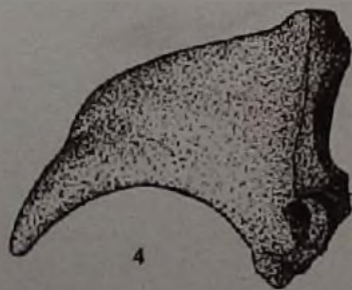
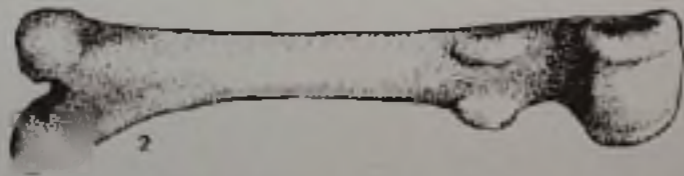


PLANCHE IV

Phalange I (1) (2), phalange II (3), phalange III (4) d'écureuil  
Maison S. CHEERAERTS

*Poule (Gallus gallus f. domestica)*

Un fragment de crâne, un coracoïde, deux ulna, un fragment de sacrum

*Canard (Anas sp)*

Un fragment de la partie supérieure du bec, une clavicule.

*Oie (Anser sp)*

Un métacarpien.

*Pigeon? (Columba sp)*

Un fragment d'humérus, un tarsométatarse.

*Poisson (Gadus sp?)*

Deux arêtes radiales, un arc branchial.

Quelques fragments de valves de moules et des coquilles d'oeufs ont également été trouvés.

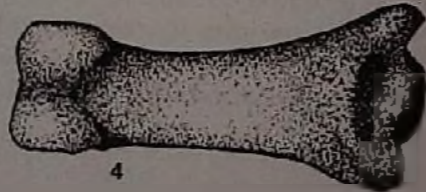
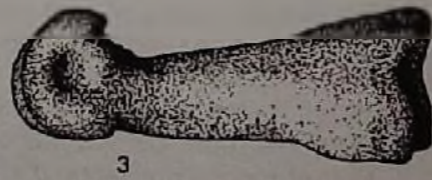
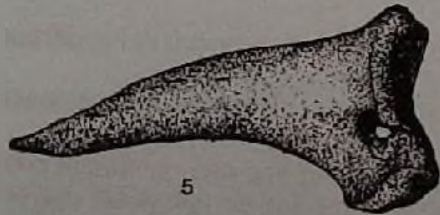
Ces restes variés ont été amenés avec les matériaux de remblayage de la cave et proviennent probablement d'un dépotoir extérieur. Il semble évident que la plupart sont des restes de repas. Certains os présentent des traces très nettes de découpe et trois fragments indéterminés sont brûlés (dont deux à blanc).

Remarquons l'utilisation d'animaux jeunes (porc, boeuf) et l'importance de la volaille (4 espèces!).

Enfin, la présence du bois de cerf solé signale peut-être l'existence d'un artisanat à proximité.

Ces restes osseux sont trop hétérogènes et trop peu nombreux pour nous fournir des renseignements plus précis sur les habitudes alimentaires ou sur l'utilisation et la qualité du bétail. Soulignons cependant la variété de l'approvisionnement alimentaire.

Parmi les restes osseux recueillis sous la cave de l'Ancienne Maison De Greef, les plus intéressants sont ceux qui proviennent de la couche de craie, couche des plus inhabituelles et qui contenait les ossements d'écureuils, nombreux et significatifs, analysés ci-dessus. L'étude de la microfaune, appliquée systématiquement aux périodes préhistoriques, surtout paléolithiques, en vue de déterminer les fluctuations climati-



## PLANCHE V

Phalange I (1-2), phalange II (3-4), phalange III (5) de lapin.  
(dessin S. GHEERAERTS)

ques et de reconstituer le paléoenvironnement, se révèle, ici, intéressante à un tout autre égard. Il est heureux que les archéologues ne l'aient pas négligée. Nous croyons qu'en ce qui concerne la Belgique en tout cas, il s'agit ici du premier témoignage archéologique de l'utilisation des peaux d'écureuil au moyen âge. Sur cette base des recherches historiques pourront se développer et, apporter des conclusions qui pourront à leur tour, guider les fouilles ultérieures<sup>(3)</sup>.

(3) Nous remercions tout d'abord Messieurs P. BONENFANT et M. FOURNY qui nous ont confié l'analyse archéologique de cette fouille.  
Messieurs le professeur J.-J. VAN MOL (directeur du musée de Zoologie A. LAMÈRE de l'U.L.B.) et Monsieur le professeur BONENFANT (directeur du service des fouilles de l'U.L.B.) qui tous deux encouragent et défendent la création d'une Unité de Recherche en Archéologie et paléoenvironnement à l'U.L.B.  
Nous remercions Monsieur R. PEUCHOT, conservateur du musée de Zoologie A. LAMÈRE et directeur de l'Unité de recherches d'archéologie et paléoenvironnement, pour les encouragements et l'aide régulière qu'il nous apporte. Ainsi que le Dr. G. COPPOIS pour ses critiques.  
Merci aussi à Monsieur A. GAUTIER, du Service d'archéologie de l'université de Gand, et à son technicien pour les conseils et l'aide apportés à la détermination de quelques restes osseux.  
Merci à Mesdames SMOULAR, conservateur-adjoint de la Maison du Roi, et TERASSATOURD, conservateur du musée du costume de Bruxelles, qui nous ont transmis des documents très intéressants.  
Merci à T. DUPONT (Société royale d'Archéologie de Bruxelles) pour la préparation et la détermination des écailles de poissons.  
Enfin, grand merci aux deux naines, Meslles Sophie GHEERAERTS de l'ISCAP et Vinciane BINARD de l'Institut St. Thomas d'Aquin.

**TABLEAU I**  
Les restes de la couche (2)

Animal	Nombre	%
Boeuf	14	31
Porc	2	4,4
Mouton/Chèvre	10	22,2
Chien	4	8,8
Cerf	1	2,2
Rat	1	2,2
Canard	2	4,4
Oie	1	2,2
Poule	5	11,1
Pigeon	2	4,4
Poisson	3	6,6
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>100 (33)</b>
IND	91	— (67)
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>136</b>	<b>— (100)</b>

**TABLEAU II**  
Restes de la couche (4)

Animal	Nombre	%
Ecureuil	748	70,8
Lapin?	47	4,4
Rat	2 + 20 (?)	2
Souris	2 + 22 (?)	2
Oiseaux	8	0,7
Poissons	207	19,5
Insecte	1	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>1056</b>	<b>100 (83)</b>
IND	623	(37)
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>1679</b>	<b>(100)</b>

**TABLEAU III**  
Les restes d'écureuil

Ossements	Nombre	%	Gauche	Droit
OS NASAL	69	9	36	29
METACARPES	20	2,5		
EXTR. DIST. TIBIA	1	—		
METATARSE I	19	—	7	12
METATARSE III	17	—	6	11
METATARSE IV	16	—	6	10
METATARSE V	21	—	9	12
METATARSE?	31	—		
<b>TOTAL</b>				
METATARSES	121	16	35	57
EXTR. DIST. METAPODES	3			
OS DU TARSE	32			
ASTRAGALE	4			
CALCANEUS	4		3	1
PHALANGE I	164	22		
PHALANGE II	142	19		
PHALANGE III	127	17		
VERT. CAUDALES	61	8		
<b>TOTAL</b>	<b>748</b>	<b>100</b>		

BOUCHER F. (1985) Histoire du costume en Occident de l'antiquité à nos jours.

Encyclopédie RORET des sciences et des arts.  
Du naturaliste préparateur Paris 2 Paris. MULO éditeur 1902.  
Du tanneur, corroyeur, hongroyeur et fabricant de courroies. Tome 1. Paris (L. MULO éditeur 1912).

## La mémoire du quartier de la rue au Beurre

par Marcel VANHAMME

### Une ville au berceau

Le castrum de l'île dite de Saint-Géry, fut érigé en 977 par le duc de Basse-Lotharingie, Charles de France. Ceinturé par la rivière Senne, le domaine seigneurial paraissait imprenable pour un agresseur venu de l'extérieur.

Par ailleurs, le castrum était militairement protégé par un castellum, défense avancée constituée à l'origine par une simple levée de terre palissadée. Plus tard, celle-ci fut renforcée par une muraille de pierre, munie d'une tour. Des fossés entouraient cette structure fortifiée dont l'ensemble prit la forme d'un quadrilatère, englobant approximativement les rues des pierres, de la tête d'Or et au Beurre, d'aujourd'hui<sup>(1)</sup>.

Le castellum disparut au cours des temps, ses derniers vestiges sont de 1695. Le tracé du rempart primitif fixe, probablement, les contours d'un important bien foncier ayant appartenu au lignage bruxellois des Serhuyghs, dont le steen fut édifié au XII<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>.

Au siècle suivant, le domaine s'étendait de la Tête d'Or au ruisseau du Marché aux Herbes.

Un espace libre, *ambitus* ou *tusschenweg*, séparait la maison actuelle du *Cornet* de celle du *Renard*, limite probable du bien foncier.

(1) Mariens (M), *Le culte de Saint-Géry à Bruxelles au Xe siècle*, in *Hommage au Professeur Paul Bonenfant (1898-1985)* Bruxelles, 1985.  
 Mariens (M), *Les Survivances domaniales du castrum carolingien de Bruxelles à la fin du Moyen Âge*, *Le Moyen Âge*, t. LXIV, 1983, pp. 641 à 655.  
 Dichtstein Bernard (Mme), *Domaine ou dot de Gerberge, son rôle à l'origine de la naissance de Bruxelles*, Cahiers bruxellois, 1958.  
 Bonenfant (P), *Les Premiers remparts de Bruxelles*, *Annales Soc. Roy. d'Archéologie de Bruxelles*, t. XL, 1936, p. 17.  
 (2) Linds (A), *Notes sur deux steenen bruxellois - le Serhuyghysteen et le Serhuyghskinsteen*, Cahiers Bruxellois t. 1, 1958, fac. 1.

Les premières constructions de la Grand-Place datent du XI<sup>e</sup> siècle, du XII<sup>e</sup> siècle au plus tard<sup>(3)</sup>. Elles acquirent rapidement une forte plus-value. Les cens initiaux tombèrent en de nombreuses mains, sous forme de parts indivises. On créa des cens nouveaux et des rentes. En 1337, au cours d'une épuration, Henri van der Noot racheta les parts indivises aux crédits rentiers. Des tractations financières eurent lieu — notamment pour les immeubles la *Brouette* et le *Sac* — avec le consentement du lignage des Serhuyghs représenté par un fondé de pouvoir, au titre de *domine fondi*<sup>(4)</sup>.

Des restes du steen figurent sur un tableau, très détérioré, datant de 1650, dont il existe une gravure faisant aujourd'hui partie des collections conservées au château de Gaesbeek.

Après le bombardement par le maréchal de Villeroi, les boulangers acquirent l'emplacement de l'ancienne maison fortifiée pour y édifier un nouvel immeuble corporatif remplaçant celui situé rue de la Tête d'Or. L'édifice est à l'enseigne du *Roi d'Espagne* (coin de la Grand-Place et de la rue au Beurre).

Les fossés du castellum servirent d'assiette aux premières constructions de la rue au Beurre.

Du rempart primitif subsistait l'élément d'un mur, dégagé le 15 juillet 1953, au cours de travaux privés entrepris dans les caves du bâtiment portant le numéro 31 (biscuiterie Dandoy). Ce mur était constitué de grès maçonné de briques. Il portait des stratifications noires, provenant, sans doute, des cendres pulvérisées de l'incendie de 1695<sup>(5)</sup>.

### Le Bourg en formation

Un diplôme de l'empereur Otton mentionne un lieu désigné sous la forme de *Bruocsella super fluvium Braena*, que l'on peut traduire par "habitation des marais" sur la Braine (*Brakena*, la Senne). Le document du Xe siècle désigne une donation du prêtre Regennaldus, comportant sept fermes, un moulin à eau, des prés, un bois et un *stadium*, probablement un marché situé sur la rive droite de la Senne, à l'emplacement de l'immeuble de la Bourse. L'importante donation était réalisée au bénéfice de l'abbaye de Nivelles. Le "marché" dont il est question — le premier connu à Bruxelles — était fréquenté notamment par les villageois d'Overysel, qui venaient y vendre leurs grains<sup>(6)</sup>.

(3) Vanhamme (M), *Bruxelles, de bourg rural à cité mondiale*, Anvers, Mercator, 181a Ad. 1966, 241a Ad. 1978.  
 Mariens (M), *Histoire de Bruxelles*, Toulouse, Puyat, 1978.  
 Mariens (M), *Créissance d'une capitale*, 1970.  
 Stengers (J) (publié sous la direction de), *Bruxelles au Moyen Âge*, Bruxelles, Fayt, 1953, p. 23.  
 (4) Des Marez (G), *Le développement territorial de Bruxelles au Moyen Âge*, Bruxelles, Fayt, 1953, p. 23.  
 Arch. Ville de Bruxelles, Charles privés pour le *Renard*, pour la *Brouette* et le *Sac*, Arch. *Généralistes du Roy*, Arch. Ville de Bruxelles, Charles privés pour le *Renard*, pour la *Brouette* et le *Sac*, Wilckboel et 7 mai 1687, Wilck Colmarck, acte Corps et Métiers, n° 606 acte du 10 juillet 1430, pour la rive, Wilckboel et 7 mai 1687, Wilck Colmarck, acte 90.  
 (5) Vanhamme (M), *La maison à l'enseigne de Paris, à Bruxelles*, Folklore brabançon, 21<sup>ème</sup> année novembre 1949.  
 (6) Concense Regennaldus voir Mariens, op. cit., p. 35.

Quant au *torum inferum*, mentionné dans une bulle d'Alexandre III (1174), il se situait, comme nous venons de le voir, immédiatement en dehors du castellum : son assiette se trouvait à 1 m 20 sous le niveau actuel de la Grand-Place. Ce n'est qu'au XIII<sup>e</sup> siècle que le Magistrat mitra fin au chaos du *Nedermerck*, le "marché d'en bas", en ordonnant l'alignement des maisons.

Conjointement au trafic domanial apparut un commerce libre, peut-être tenu par une colonie juive protégée par le prince.

Vers l'an Mil, une noble dame brabançonne — désignée sous le nom d'Angèle — fit don à la cathédrale de Cologne de son domaine de Leeuw-Saint-Pierre, d'une superficie de 18 00 hectares et composé en majeure partie de bois.

Par ce document d'archives nous sommes en mesure d'imaginer l'activité commerciale du premier port de Bruxelles, située autrefois à l'emplacement du magasin à rayons multiples, *Shopping Bourse*. Le point d'animation le plus vif se trouvait au pont Sainte-Othèle, qui enjambait la Senne. Par le texte cité ci-dessus, nous apprenons que l'embarquement des matières pondéreuses était facilité par le soulèvement de quelques planches de la plate-forme du pont<sup>(7)</sup>.

Vers 1100, apparut un premier échevinat urbain. En 1200, le magistrat utilisa un sceau commun. En 1229, les bourgeois obtinrent une première charte de liberté. Bruxelles émit des monnaies dès les Xe, XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> siècles. L'acte le plus ancien permettant de localiser à Bruxelles un atelier monétaire, date de 1308. Cette première officine se trouvait rue du Marais, non loin de la chapelle Saint-Laurent<sup>(8)</sup>.

### Le Coudenberg

Primitivement, le versant de cette colline dominant la vallée de la Senne, était couvert de prairies, — où l'on élevait des moutons — et de terrains agricoles.

Ces terres appartenaient à des *ministeriales* princiers, la famille des Clutinck, qui, parmi les premiers, donnèrent l'essor à l'économie bruxelloise<sup>(9)</sup>.

Sur le coteau du Coudenberg, bien exposé, on cultivait la vigne.

Dès le IX<sup>e</sup> siècle, celle-ci, importée en Gaule par les Grecs et les Romains, apparut à Liège, à Namur, plus tardivement en Flandre ; au XII<sup>e</sup> siècle aux environs de Louvain. Deux siècles plus tard, les raisins de Huldenberg étaient renommés.

(7) Bonenfant (P), Notice de la Donation du domaine de Leeuw Saint Pierre, Rev. Belge de Philologie et d'histoire, t. XIV, n° 3, 1935, p. 291.

(8) Stengers (J), Bruxelles, Croissances d'une capitale, op. cit., article de Daspy (G), p. 30. Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>. Mille ans de monnayage bruxellois, catalogue de l'Exposition de 1965.

(9) Henne et Wauters, Histoire de la Ville de Bruxelles, t. I, p. 55.

Wauters (A), Les plus anciens échafvins de la ville de Bruxelles, ann. Soc. Roy. d'Archéologie, L VII, 1894.

Favresse (F), Esquisse de l'évolution constitutionnelle de Bruxelles depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1477, ann. Soc. Roy. d'Archéologie de Bruxelles, t. XXVIII, 1924.

Favresse (F), Le Neuf bruxellois de 1229, Bulletin de la Commission royale d'histoire, t. XCIII, 1934.

Durant le Moyen Age, quatre-vingts localités du duché de Brabant entretenaient des vignobles.

Une charte octroyée par le duc Henri I<sup>er</sup> (1190-1235), prévoit des sanctions à l'encontre des prédateurs : on frelatait le vin en y mêlant de la couperose, du vif-argent ou de la calamine. L'ordonnance du 17 juin 1384 prescrit que les frelateurs de vin soient brûlés vifs sur les tonneaux contenant les produits falsifiés.

Lorsque le vin du pays, dit *landswyn*, était trop jeunet, on le relevait à l'aide de miel, de gingembre, de cannelle, de coriandre, de safran ou de muscade. On le servait lors de la Joyeuse Entrée des princes en Brabant. Le vin des tavernes était habituellement d'une qualité supérieure. Les *siecken wyngaert* restaient réservés à certaines catégories de malades, dont les personnes souffrant d'hypertension vasculaire. Pour cette raison le vin provenant des coteaux d'Etterbeek se nommait "vin de miracle".

Le duc de Bourgogne, ainsi que d'autres personnages de qualité, possédaient en propre, des vignobles prestigieux. Une ordonnance de Charles le Téméraire, en date du 18 septembre 1467, donne à ferme le vignoble ducal de Louvain. Le duc faisait entretenir des vignes sur le territoire de Saint-Josse-Ten-Noode et engloba dans le parc du château ducal le vignoble du versant du Coudenberg. De ce chef, il paya un cens à la famille Egloy, issue des Clutinck. Au pied de la même colline, Jacques le Verrier soignait des plantations de vignes. En 1432, le Chapitre de Sainte-Gudule renonça à son droit de lever la dîme "tant sur la vigne dedans le parc comme terres et jardins clos"<sup>(10)</sup>. A l'angle de la rue de la Montagne de la Cour et de la rue de l'Empereur s'élevait, au XV<sup>e</sup> siècle, la maison du peintre Roger Van der Weyden, il possédait son vignoble à cet endroit.

En 1560, le chroniqueur et poète Jean-Baptiste Houwaert entretenait un vignoble dans son "Petit Venise", propriété située aux environs de l'actuelle rue de la Consolation, à Saint-Josse-Ten-Noode. A la même époque, le négociant florentin, Ludovico Gulcciardini installé à Anvers, auteur d'une *Description de tout le Pays-Bas (1567)* jugeait le vin brabançon "rue et verdelet".

Le coût élevé des exploitations, une humidité climatique croissante ainsi qu'un refroidissement général du climat, ne permirent plus la conservation de vignobles sur le territoire de Bruxelles et environs.

L'abandon de la culture de la vigne sur les coteaux bruxellois favorisa le développement de la fabrication de la bière : à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la corporation des brasseurs se trouvait parmi les plus florissantes de la ville.

(10) Henne et Wauters, Histoire de Bruxelles, op. cit., t. I, p. 104, p. 126. Des Marez (G), Le Quartier Isabelle et Terwylers, Bruxelles, van Oost, 1927.

### Le domaine des eaux

Les vallées de la Senne et du Maelbeek dessinaient une bonne part du site hydrographique bruxellois. Des étendues marécageuses, ainsi que des ruisseaux dévalant de la colline, influençaient l'aspect du paysage. Les habitants de l'endroit se trouvèrent confrontés en permanence à des problèmes d'eau et d'inondation, les obligeant finalement à recourir à des travaux d'assèchement et de voûtement des rivières, dès le début du Xe siècle, pour être complètement achevés à la fin du siècle dernier.

Le *Coperbeek*, descendant du Coudenberg, traversait le quartier Saint-Nicolas avant de se jeter dans la Senne. Cette rivière changeait plusieurs fois de nom avant d'achever son itinéraire : *Spiegelbeek*, lorsqu'elle arrosait le Marché aux Herbes, son bassin étant séparé de celui du *Smaelbeek* par un banc de sable. Le *Coperbeek*, dont la source se trouvait à proximité du palais ducal, pénétrait dans la ville à la première enceinte murale ; il s'engouffrait sous l'arche de l'ancien hospice Terarken, empruntait la rue de ce nom avant de se diviser en deux embranchements : le premier passait par la rue des Sols, la rue de l'Impératrice et la rue Nuit et Jour d'autrefois ; les eaux débouchaient à la Putterie ; le second embranchement suivait le tracé de la rue des Douze Apôtres (rue Ravenstein), la rue des Finances, où il atteignait la Putterie pour se joindre au premier embranchement. Arrivé sur le côté de l'église Saint-Nicolas, le *Spiegelbeek* devenait le *Scoebeek*, ruisseau aux Souliers, choix de l'appellation motivé par la présence de save-tiers<sup>(1)</sup>.

### Les fontaines de Bruxelles

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Ludovico Guicciardini, déjà cité ci-dessus, parlait des "belles et claires fontaines, aux eaux très pures et très parfaites", de la ville de Bruxelles.

Dès ses origines, la Grand-Place s'ornait d'une fontaine monumentale. En 1302, elle fut remplacée par un monument plus élaboré, dont les jets d'eau chutaient dans des bassins. La fontaine publique installée devant la breteche de la halle, fut réédifiée en 1565.

La fontaine du Marché aux Poissons, dite *fontaine des Satyres* (1360), se trouvait sur le trajet du *Spiegelbeek*. Le magistrat la fit réédifier en 1617, d'après un dessin du sculpteur Jérôme Duquesnoy. Un nommé Desmarez, nivellois, livra les pierres bleues pour la construction du monument, sommé en 1622 d'un saint Michel doré, oeuvre de Jean van den Winne. Ainsi conçu, l'ensemble ne manquait pas d'allure, avec son pilier orné de deux têtes de dauphins lançant de l'eau, et ses quatre têtes de satyres.

<sup>(1)</sup> Des Marez (E), *Guide illustré de Bruxelles*, op. cit., p. 32.  
 Regnier (M), *L'urbanisation de Bruxelles au Moyen Âge*, vol. 23 et 25, Plans joints à l'ouvrage.  
 Laurent (R), *Le cours des Ruisseaux à Bruxelles à la fin du Moyen Âge*, annales soc. Roy. d'Arch. de Bruxelles, t. 31, 1962-1963, pp. 123-132, plans.



Fontaine du Marché-aux-Herbes

Cette belle fontaine fut malheureusement sacrifiée en 1847, à l'époque de l'édification des galeries Saint-Hubert.

Récemment, le carrefour du Marché aux Herbes a été orné d'une fontaine à banquettes, servant d'assise à une oeuvre sculpturale enrichie d'une figuration du bourgmestre Charles Buis et de son chien.

A proximité immédiate de l'église Saint-Nicolas, on admirait la fontaine dite des *Trois Grâces*, ou des *Trois Pucelles*. Cette sculpture datait du XVII<sup>e</sup> siècle et est actuellement conservée dans les collections du Musée communal. Pendant longtemps, elle resta un lieu de rencontre des Bruxellois en goguette.

Les Trois Grâces, la poitrine dénudée, s'adossent à un pilier de pierre. L'eau jaillit de leurs seins tombe dans trois cuves. Trois bas-reliefs représentent des scènes mythologiques.

Très dégradé au XVIII<sup>e</sup> siècle, le monument à restaurer fut l'objet d'un concours en 1776, avec obligation pour le sculpteur primé d'utiliser la pierre de Bentheim. En 1784, l'administration dut se contenter — pour des raisons budgétaires — d'un simple obélisque, lui-même remplacé, en 1826, par une borne-fontaine à piston<sup>(12)</sup>.

Michel de Ghelderode déclarait les trois filles statufiées "adaptées au Brabant, qui fut duché du Gay savoir, en son temps". Cette remarquable fontaine figura à l'exposition de 1897. A cette occasion, le bourgmestre Emile De Mol fit la réflexion suivante :

*Ci les Trois Pucelles, les Pures,  
Hétas, les anciens Bruxellois  
Durent les faire en pierre dure,  
Pour en garder trois à la fois.*

Pour orner le charmant jardinet de la cour intérieure de la Résidence Centrale, rue de la Montagne, numéro 52, Idel Janchelevici a placé une ravissante statue représentant une fillette crachant de l'eau. L'enfant, accroupie, souffle dans ses paumes jointes l'eau qui les remplit, symbole de tendresse et d'ingénuité.

La rue de la Tête d'Or, sur le côté de l'hôtel de ville, doit son nom à une tête d'or que l'on aurait autrefois découverte à cet endroit, enfouie sous la voie publique. La *fontaine Bleue* s'adossait naguère à la maison 't *Platbrood*. Le monument était connu sous l'appellation de "fontaine derrière la halle" et existait déjà au XIV<sup>e</sup> siècle. Érigée à nouveau après 1695, il fut restauré par F.J. Janssens (1744-1825). L'architecte Claude-Antoine Fisco (1736-1825) remplaça la tête de mascarone par un triton, figuré à mi-corps, entouré de joncs.

Dans la cour intérieure de l'hôtel de ville, la fontaine de droite symbolise l'*Escaut* (P.D. Plumier, 1688-1721), celle de gauche la *Meuse* (Jean de Kinder, d'après un dessin de J.A. Annessens, fils de François, 1714).

(12) Béne et Vauters, *Histoire de Bruxelles*, op. cit., t. III.



Fontaine des Trois Pucelles.



Rue de l'Amigo, deux petits lions de bronze lancent, en se jouant, l'eau qui chute dans deux vasques circulaires.

Au carrefour de la rue au Beurre et de la Petite rue au Beurre, une fontaine décorative récente est surmontée d'un groupe brueghelien, sculpté par Jos. De Decker.

### Les marchés du quartier

En parcourant les marchés, il s'y dégage une impression d'intimité où l'humain privilégie le petit commerce, l'artisanat, la tradition, l'intelligence, la ferveur, le charme et la poésie, qui sont la chair du vieux Bruxelles. On y accourt, comme au rendez-vous d'un génie universel.

Le marché en plein air qui joua, pendant plus de huit cents ans, un rôle capital dans l'évolution économique et sociale de Bruxelles, fut le *marché matinal aux légumes, vroege markt*. Paysans et marchands vendaient leurs marchandises Grand-Place, et autres endroits des environs immédiats du forum, désignés par le bourgmestre; plus tardivement sur les trottoirs de la rue au Beurre, de la Bourse et du boulevard Anspach. L'encombrement suscité par le grand nombre de charrettes transportant les légumes, compromit la libre circulation des personnes, des véhicules et du matériel des pompiers. Pour cette raison, en 1957, le marché matinal aux légumes fut transféré aux boulevards d'Ypres et de Dixmude. Le centre de la ville y perdit beaucoup de son pittoresque, au grand dam des anciens habitants.

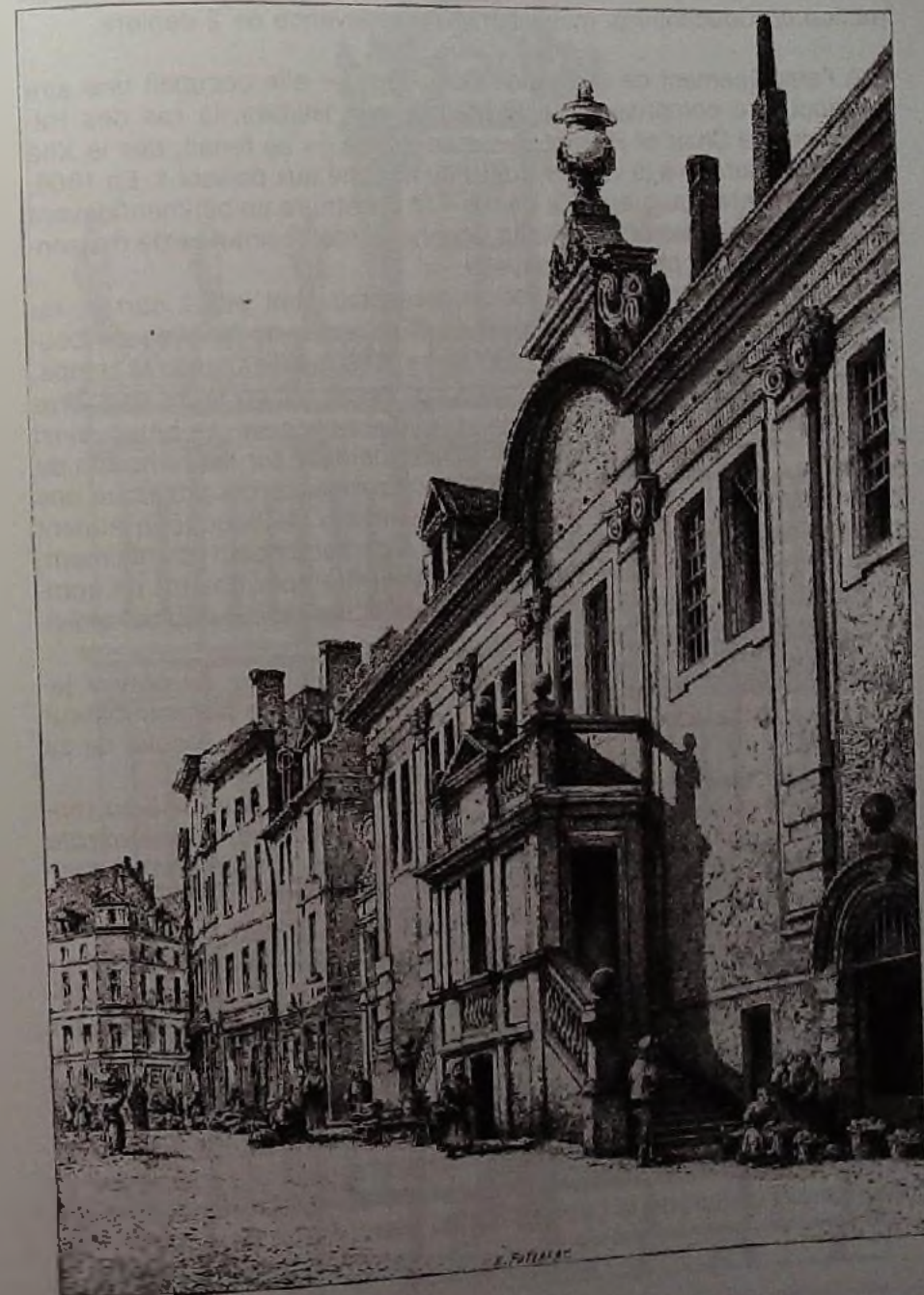
Le marché de la Grand-Place se tenait les jours ouvrables, le matin de 5 heures 45 à 8 heures 30, en hiver; de 4 heures 45 à 7 heures 30 à la belle-saison. Les marchands ne pouvaient se servir d'une échoppe, ni utiliser leurs charrettes pour étaler la marchandise en vente. Durant les heures de marché, les véhicules devaient être garés dans des rues avoisinantes, spécialement désignées par le magistrat. La Grand-Place et ses abords étaient libérés une demi-heure suivant l'appel de la cloche de retraite.

Après la fermeture du marché matinal aux légumes, un *marché aux fleurs, arbustes et plantes*, occupait la Grand-Place jusqu'à la nuit tombante. Il y est encore.

Le *marché dominical aux oiseaux* se tient entre la rue de la Colline et la rue des Harangs, de 6 heures du matin à 12 heures.

La colonne vertébrale du quartier est la rue du Marché aux Herbes. Son tracé sinueux rappelle celui du *Coperbeek*, voûté dès le Moyen Âge.

Dans la haut de l'artère, de la rue de la Colline à l'entrée de l'ancienne Boucherie, se tenait jadis le marché aux Poissons. Le 31 mai 1289, le duc de Brabant Jean Ier, loua des étals "jusqu'à la maison de Godefroid de Bartmaker", moyennant le paiement, le jour de Carême, d'un cens annuel de 30 livres de Louvain, à lui-même et à ses descendants.



La Grande Boucherie (dessin de Puitsart)

ainsi qu'une gratification de 20 escalins au receveur de Brabant, l'étal du nommé Henri Vriendekin étant exonéré sans justification<sup>(1)</sup>.

Les étrangers pouvaient installer leurs échoppes à poissons, en direction du Coudenberg, moyennant une redevance de 2 deniers.

À l'emplacement de la Grande Boucherie — elle occupait une aire rectangulaire comprise entre le Marché aux Herbes, la rue des Harrengs, la rue Chair et Pain et la rue au Poivre — se tenait, dès le XII<sup>e</sup> siècle, un marché à la viande, voisin du marché aux poissons. En 1566, la gouvernante Marguerite de Parme y fit construire un bâtiment devant abriter les étals des bouchers. La Boucherie était ceinturée de maisonnettes, autant de propriétés privées.

La surface intérieure de l'édifice présentait cent petits carrés, ou étals, propriétés individuelles, pleines et entières, de familles de bouchers, dont la profession était héréditaire. Ces familles, avec le temps, jouirent de privilèges de plus en plus nombreux qui en firent une forte puissance communale économique, politique et sociale. Le bétail, ainsi que des centaines de moutons, paissaient de droit sur les remparts de la ville ou dans les plaines de Vilvorde, circonstance qui provoqua des différends avec cette localité. Tous les animaux de boucherie étaient présentés au marché et vendus à raison d'un demi boeuf au minimum, avec permission de s'associer avec un confrère pour abattre en commun une même tête de bétail. Enfin, le boucher devait débiter individuellement un porc entier.

La corporation des bouchers, aussi puissante fut-elle, ne parvint jamais à obtenir la vente en exclusivité de la viande, le consommateur pouvant abattre le bétail destiné à son propre usage, ou à celui de sa famille.

L'intérieur de la Boucherie se composait de trois *rotten*, files ou rangées séparées par des étaux. Comme le nom l'indique, le *heerenrote* était les droits du seigneur sur la halle à la viande, la *Middenrote* désignait la rangée du milieu et le *Futselrote* l'emplacement pour la vente des déchets de viande, de seconde qualité ou la triperie.

Le bâtiment de la Grande Boucherie tel qu'il se présentait après sa reconstruction en 1697 par l'architecte Guillaume De Bruyne (1649-1719), nous est connu par un dessin de Putlaert, d'après Simonau. La façade comprenait huit colonnes engagées, munies de chapiteaux à volutes ioniques supportant l'entablement. Dans le tympan circulaire figuraient les armoiries dorées de Charles II, roi d'Espagne.

Le vase de cuivre qui sommit l'édifice fut enlevé pour des raisons de sécurité publique. Un perron à deux volées d'escaliers s'appuyait à la construction. Ce hors d'oeuvre fut supprimé en 1852, afin de faciliter l'intense circulation de la étroite rue du Marché aux Herbes.

<sup>(1)</sup> A.G.R., charters de Brabant, n° 134, copie du 14 mai 1408



La Maison de la Corporation des Bouchers, au coin de la rue du Marché aux Herbes.

L'administration des domaines, propriétaire de la Boucherie, la mis en vente. Michel Hagelsteen, d'Anvers, acquit le bien le 30 août 1828. Le bâtiment passa ensuite au banquier Joseph Hartog, pour la somme de 7600 florins, le 5 janvier 1831.

Le 9 mai 1917, vers 18 heures, le vétuste édifice s'effondra alors qu'il appartenait en ordre principal à Florent Schollaert et en ordre secondaire à trois autres personnes. Celles-ci considérèrent que la démolition incombait à la Ville de Bruxelles, qui ne l'entendit pas ainsi et intenta une action en instance d'expropriation. Elle finit par enlever les déblais.

La Société Financière des Grands Immeubles — dont Florent Schollaert était l'intéressé et l'animateur principal — fut autorisée à construire un immeuble à son goût, mais dans les limites d'une architecture d'ordre esthétique, conditionnée par l'aspect historique de la rue, ainsi que par l'approche de la Grand-Place. Les projets présentés par l'architecte Paul Saltenoy, défenseur des styles anciens, ne rencontrèrent pas l'unanimité. Michel Polak dressa d'autres plans, qui furent exécutés en 1929, mais avec une certaine liberté par rapport à l'immeuble ancien. Avant l'achèvement des constructions, la Société Financière des Grands Travaux revendit l'édifice à la société d'assurances la Genevoise.

Sur l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Nicolas, on établit un marché à la volaille et au gibier, connu sous le nom de *Hoedermarkt*, marché aux Poulets, dénomination donnée à une partie de la place Saint-Nicolas dans un acte de 1344. Ce marché touchait le chœur de l'église. Il fut transféré ensuite à l'ancien marché au Poisson, marché aux Herbes.

On venait de fort loin, même de la Campine et de Flandre, le jour du blanc marché — le vendredi —, pour y vendre de la volaille.

Le marché Saint-Nicolas comprenait une variété de petits immeubles, servant d'échoppes, adossés à l'église.

En direction de la rue des Fripiers, rue de Tabora, huit étaux présentaient aux passants de la vieille pelletterie<sup>(14)</sup>.

Dans vingt-sept boutiques, les commerçants vendaient des vêtements d'occasion<sup>(15)</sup>.

(14) Les pelletteries étaient appelées, au XVIII<sup>e</sup> siècle, "faleurs de nouvelles plumes", afin de les distinguer des "pelletteries en vieux", des débris mêlés aux fe pliers. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ordonnance du 15 mars 1386 défendit aux étrangers de vendre des pelletteries au détail. Au XVI<sup>e</sup> siècle, on commença à travailler, en guise de fournitures, des peaux de chèvres, de daim et autres peaux communes. Les jurés du métier demandèrent que la réglementation atteignît également l'achat de ces peaux nouvellement introduites dans leur industrie.

Des Marez, L'Organisation du travail à Bruxelles, au XVI<sup>e</sup> s., p. 225-226. Les jurés étaient obligatoirement avertis de l'arrivée à Bruxelles de peaux brutes. Ils les examinaient soigneusement avant de les acheter pour le compte de tous les membres et les partageaient entre eux-ci (ordonnances des 23 juin 1415 et du 19 juillet 1477).

(15) Heene et Waiters, Histoire de Bruxelles, t. II, p. 562. Armoiries (1301), t. I, p. 165.

Des Marez (G), op. cit., p. 319. Comptes du Domaine de 1403-1404, A.G.R., Chambre des Comptes, registre n° 4182.

Le marché Saint-Nicolas comptait en tout : dix échoppes de gantiers, quatre de serruriers, marchands de clous et de vieilles ferrailles, trois boutiques de chaudronniers, quatre de platiniers, un magasin de literie, un pâtissier, trois échoppes de potiers. Vingt cordonniers occupaient les rives du Spiegelbeek, que l'on nommait également *Op de Beke*, selon les actes notariaux, ou encore *Scoebeke*, comme nous l'avons dit. Sur le même site s'affairaient des graissiers et trois marchands de tripes. Une ordonnance du 12 octobre 1385 prescrivait aux graissiers de mettre leur marchandise en vente, le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi ; pas question de se livrer au commerce le dimanche ou les jours de vigile, c'est-à-dire la veille d'une fête religieuse importante.

Des tanneurs travaillaient également *Op de Beke*. Les peaux devaient être déposées d'un côté ou de l'autre de la voie publique, selon qu'elles étaient de Bruxelles, ou de sa franchise, ou qu'elles provenaient de l'étranger.

Le marché au Lait et au Beurre occupait l'espace compris entre le couvent des récollets et la Grand-Place. Cette situation remontait au XIII<sup>e</sup> siècle.

La rue au Lait, supprimée par l'arrêté du 6 mai 1862, allait de la rue au Beurre à la rue des Pierres.

La rue au Beurre s'appelait autrefois "Passage du Marché au Beurre" ; elle reliait le marché aux Poulets à la Grand-Place.

Les marchands de fromage de Flandre vendaient leurs produits au bord du *Smaelbeek*, voisinant avec leurs confrères de Tirlemont.

À la Révolution française, le couvent des récollets fut démoli, abandonnant l'emplacement au marché au Lait et au Beurre (1796). Les marchands occupèrent la place, laissée libre, de l'église conventuelle détruite. En 1812, la ville de Bruxelles entoura le lieu d'une galerie couverte et la garnit d'arbres.

En 1863, le marché était dépourvu de tout confort. À en croire un auteur contemporain, l'endroit était particulièrement sordide, les banquettes boiteuses, les étalages dégoûtants ; vendeurs et acheteurs se pressaient dans des allées étroites, exposées aux inclemences du temps. En cas d'averse, aucun abri ne s'offrait aux clients ; la pluie qui s'écoulait des parapluies ouverts par les marchandes soucieuses de préserver la marchandise exposée, inondait les passants. Les boucheries, d'un aspect peu avenant, achevaient de dégrader l'aspect général du marché<sup>(16)</sup>.

La place appelée place du marché au Beurre, ou place des récollets, fut choisie, en 1869, pour la construction de la Bourse des valeurs. Nous en reparlerons<sup>(17)</sup>.

(16) Grain d'Orgue, Quelques réflexions à propos d'une nouvelle Bourse de Commerce à Bruxelles, Bruxelles, p. 8, cité par Lablaco (1970). Projet de construction d'une Bourse de Commerce des années 1860. Bull. du Congrès communal de Belgique, n° 121, juillet 1977, p. 154.

(17) Lablaco, op. cit.

En 1871, la rue au Lait devint une section de la rue du Midi, conduisant place Rouppe actuelle, où se trouvait la station de chemin de fer des Bogards, qu'on appellera plus tard station du Midi.

#### Autour de la Grand-Place: autrefois un environnement dégradé

La rue au Beurre constitue, depuis des siècles, une caisse de résonance de l'animation du cœur de Bruxelles. Jadis, la présence autour de l'église Saint-Nicolas de boutiques attirait chaque jour de semaine une foule de curieux. Cette affluence de petits marchands, de flâneurs et d'acheteurs éventuels, n'était pas sans inconvénients. La proximité d'un marais servant d'égout aux habitants du lieu et de déversoir d'eaux usagées aux tanneurs, pelletiers, bouchers et autres, accentuait la pestilence de l'endroit. Restaient les ruelles et impasses, nombreuses autour de la Grand-Place, s'articulant à la rue du Marché aux Herbes.

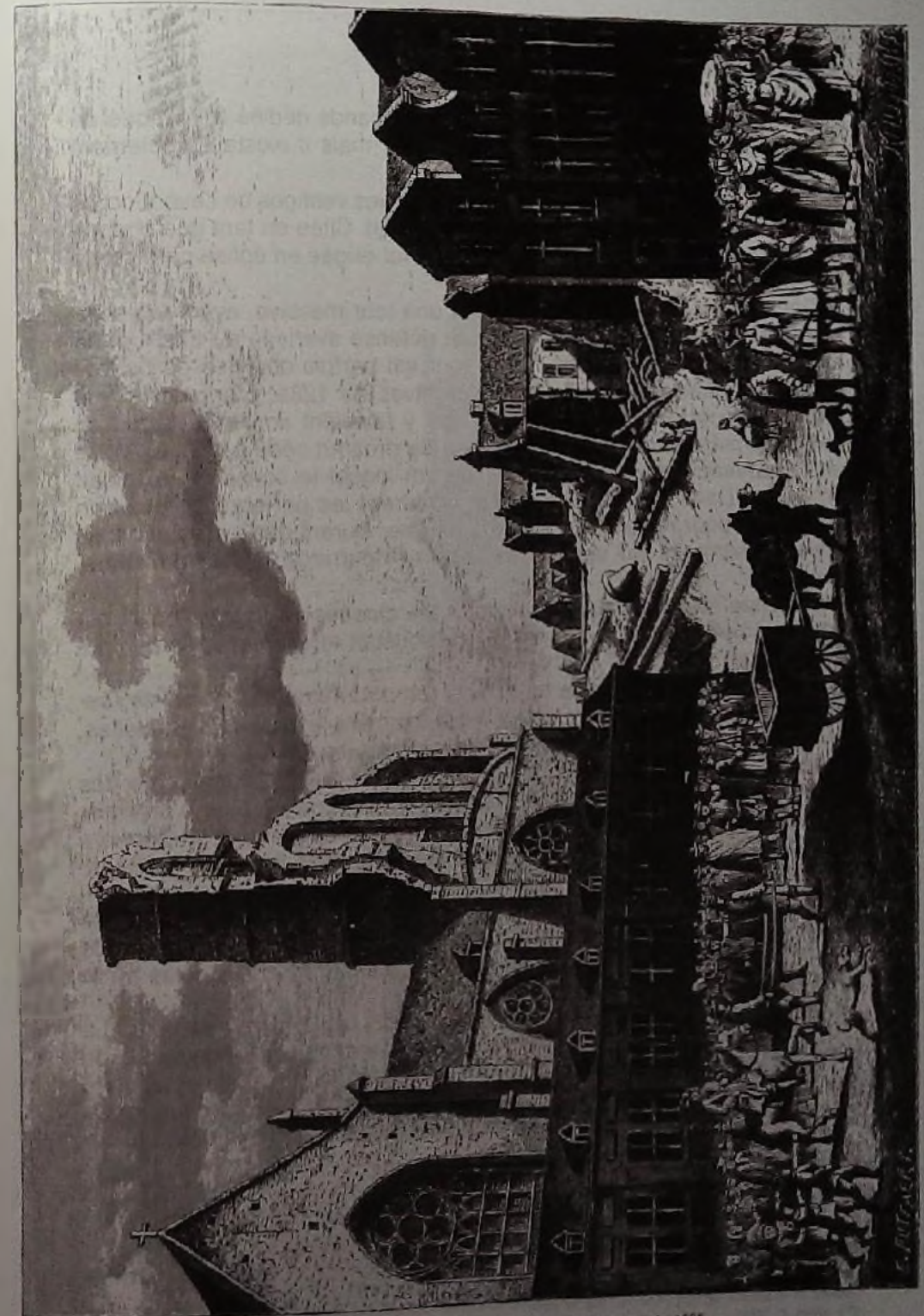
De telles allées servaient de refuge aux mendiants, vagabonds et coupe-jarrets. La *Doodengang*, abritait la morgue du cimetière des récollets. La ruelle des Morts faisait face à l'église Saint-Nicolas. Plus tard, ce cul-de-sac prit une allure plus riante. Au début de ce siècle, un instituteur, une dentellière, un menuisier, un organiste et l'allumeur du *Grand Spectacle* (le théâtre de la Monnaie), y élirent domicile. Depuis l'arrêt du 4 mai 1853, la ruelle des Morts prit le nom d'impasse au Beffroi.

La ruelle du Cabas est citée en 1432<sup>(18)</sup>. Elle tenait à la rue au Lait et aboutissait à la rue du Cerfeuille.

*Pistolje* ou *Pistraetken*, petite rue du Plissoir, était une venelle utilisée par les personnes des deux sexes agitées d'un besoin pressant. Elle se trouvait à proximité de la rue du Secret. En 1438, les filles de petite vertu qui la fréquentaient reçurent l'ordre du magistrat de la ville de quitter les lieux endéans les quinze jours. La rue elle-même fut supprimée au seizième siècle, pour permettre l'agrandissement du couvent des récollets.

La rue du Cerfeuille, dont il a été question plus haut, courte et étroite, s'articulait à la Grande rue au Beurre et s'ouvrait devant l'église des récollets, dans l'axe de la rue Henri Maus actuelle. Elle fut accessible au public à partir du 6 frimaire au VII (26 novembre 1798).

(18) Cabasien est un ancien terme flamand, aujourd'hui passé de mode, qui s'appliquait à des fragments de bois recherchés par les tailleurs de l'époque.



À l'ancienne tour de Saint-Nicolas, dessin de Brezailles 1878, le bombardement de 1695.

### L'église Saint-Nicolas

Primitivement simple chapelle des marchands dédiée à l'évêque de Myre (Turquie), l'oratoire est cité en 1152 mais il existait probablement antérieurement.

En 1954, les archéologues mirent à jour des vestiges de l'avant-corps occidental du sanctuaire roman (XXI<sup>e</sup> siècle). Citée en tant que chapelle dépendant de la collégiale, l'église ne fut érigée en église paroissiale qu'en 1618 <sup>(19)</sup>

Devant l'établissement se dressait une tour massive, ayant vraisemblablement appartenu au système de défense avancée du castrum de l'île, dont nous avons parlé. Cette tour est parfois qualifiée de beffroi, cité aussi dans des documents d'archives de 1289. L'origine de cet édifice remonterait aux châtelains, qui y faisaient sonner l'alarme en cas de sinistre, ou menace de guerre. Ce droit fut cédé à la ville contre une redevance pour chaque jour durant lequel le sonnerie se faisait entendre. Dans les temps reculés, ce furent les porteurs de charbon qui eurent pour mission de sonner l'alarme. Durant cette prestation, ils étaient exemptés du service militaire et nourris aux frais du châtelain <sup>(20)</sup>

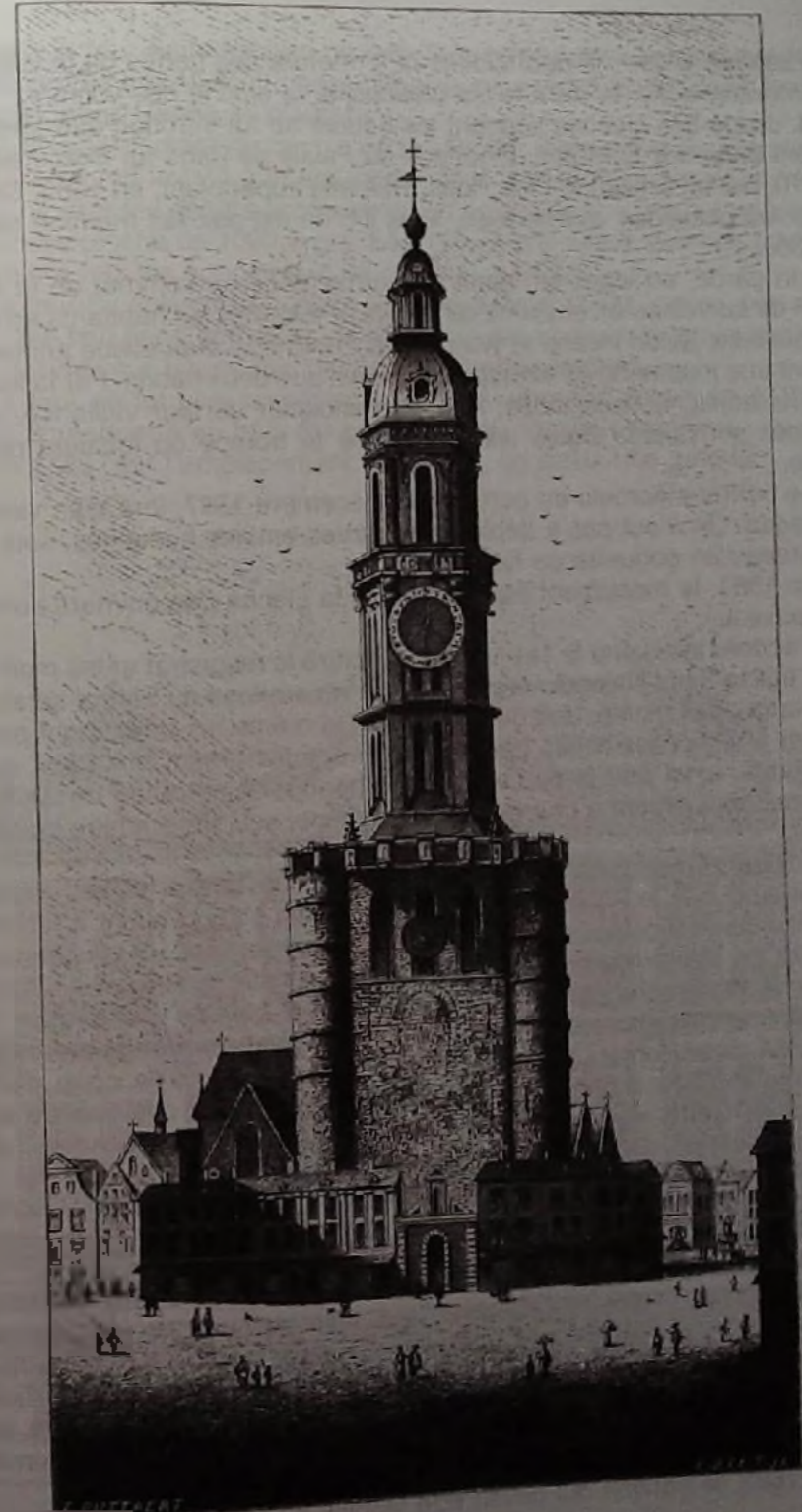
Devenue tour communale, abritant les cloches de la ville, on la dénomma "beffroi", alors que le vrai beffroi était attenant à l'aile de l'hôtel de ville.

La partie inférieure de la tour servit temporairement de local de réunion du magistrat. On y conserva probablement le sceau de Bruxelles, divers de ses biens, dont des machines de guerre.

Au XV<sup>e</sup> siècle, la "Chambre de la Trésorerie" abritait une partie des archives. On y accédait par deux portes, chacune à l'aide d'une clé. Celle de la première porte était gardée par le plus jeune des trésoriers patriciens et par le membre du magistrat pris dans la nation de Saint-Gilles; la clé de la deuxième porte par le bourgmestre et le représentant de la nation Saint-Christophe. Les clés du coffre aux privilèges étaient confiées aux membres du magistrat choisis dans les nations de Notre-Dame, de Saint-Pierre, de Saint-Jacques, de Saint-Nicolas et de Saint-Géry <sup>(21)</sup>

Les cloches communales étaient placées au haut de la tour. La *stromclocke* — appelée Roelant en 1290 — avertissait la population de l'état de guerre, d'une émeute, de l'exécution capitale, mais également de la Joyeuse Entrée d'un prince ou de la sortie de l'Ommegang, ou d'autres festivités, la *dachclocke* était la cloche du jour; la *drabbeclocke*

<sup>(19)</sup> Rombeux (J), *Eglise Saint-Nicolas — Bourne*, mise à jour des vestiges de l'avant-corps occidental de l'époque romane (XI<sup>e</sup> siècle), Ann. Soc. Hist. d'Archéologie de Bruxelles, t. 48, 1948-1955, p. 72.  
<sup>(20)</sup> Dea Marez (G), *Guide*, op. cit., p. 87.  
 Hamme et Wauters op. cit., t. II, p. 106 et suiv.  
<sup>(21)</sup> *ibid.*, p. 106.



La tour de Saint-Nicolas reconstruite en 1697.

ke sonnait le soir ; la *poortclocke* la fermeture des portes de la ville ; la *achterste clocke*, la retraite ; la *dief clocke*, la cloche des voleurs.

L'usage des cloches sonnait les heures ne fut introduit que tardivement dans nos contrées. L'horloge du Palais de Paris fut exécutée en 1370, par un artisan de chez nous. Huit ans auparavant, en 1362, Saint-Nicolas possédait une horloge. Mais il n'en est pas fait mention avant 1435.

Un garde, ou vigie, se tenait en permanence au sommet de la tour afin de surveiller les environs de la ville et d'alerter les habitants en cas d'incendie. Selon Henne et Wauters, en 1340 il lui était alloué annuellement une indemnité de 40 schellings ainsi que deux habits. Par la suite, on lui adjoignit deux aides. Afin de témoigner de leur vigilance, ces gardes sonnaient, toutes les heures, de la trompe ou jouaient de la flûte.

Le beffroi s'écroula en partie le 15 décembre 1367, lors d'un violent ouragan. On n'eut pas à déplorer de pertes en vies humaines, seul un pourceau en goguette en fut victime.

En 1381, le monument était assuré et la cloche des ouvriers sonna à nouveau.

L'accord intervenu le 1er juillet 1533 entre le magistrat et les maîtres de l'église Saint-Nicolas, décida que les réparations du beffroi seraient à charge, par moitié, des deux parties. De même les dégâts qui pourraient être occasionnés par les cloches, appartenant aux deux contractants, ainsi que le placement de l'horloge. L'entretien de celle-ci relevait uniquement à charge de la commune, seul propriétaire du bâtiment.

Plusieurs anecdotes fleurirent concernant le beffroi et ses vigies. C'est ainsi que le 9 juin 1579, les iconoclastes s'apprêtaient à envahir l'église Saint-Nicolas. A cette époque, le garde était un personnage atteint de malformation physique, mais populaire à Bruxelles. Ayant observé l'approche des malveillants, le brave homme s'empressa de prévenir le curé du sanctuaire, ce qui permit à ce dernier de mettre en sécurité divers objets de culte. Quant au garde, sous le coup d'une violente émotion, il bombarde ses adversaires à l'aide des noix de son déjeuner. Cette manifestation de colère amusa les assaillants... qui s'empressèrent de manger les fruits qui leur tombaient sur la tête.

Retracer l'histoire du bâtiment dit beffroi de Saint-Nicolas, au XVIIe siècle, serait nous entraîner dans des détails secondaires pour l'intelligence de la présente étude.

Une remarque importante s'impose cependant. Le véritable beffroi était attenant à l'aile de l'hôtel de ville. Il en fut question en 1450, au moment où l'on remplaça le beffroi — *sans ses assises* — par la tour érigée sous les directives de Jan van Ruysbroeck. La tour Saint-Nicolas, dont il vient d'être longuement question, servit à suspendre les cloches communales. L'expression "beffroi" n'apparut, pour la première fois, dans les actes, qu'en 1533.

En 1663, le carillon qui devait être installé à l'hôtel de ville fut trans-

porté à la tour Saint-Nicolas où il se fit entendre pour la première fois le 26 septembre 1666. Il passait pour le plus beau de Belgique, selon les historiens Henne et Wauters.

Le bombardement du centre de la ville par les canons du maréchal de Villeroy mit le feu à la charpente de la tour. Il fallut quatre années pour réparer les dégâts occasionnés à l'édifice et pour mettre en place la grosse cloche de 1000 livres. En 1714, la population entendit pour la première fois les sonneries d'un nouveau carillon.

La tour Saint-Nicolas, malgré les précautions prises, restait peu stable. Elle finit par s'écrouler ; les habitants des maisons proches avaient été prévenus à temps des dangers d'un affaissement.

La tour ne fut plus reconstruite, malgré un projet datant de 1715 et dont la maquette en bois est conservée au Musée communal.

En 1762, sur l'emplacement de la tour, on édifia une galerie.



L'ancienne Maison des Orfèvres

Tout le quartier se transforma, de vieilles voies publiques disparurent ou changèrent de nom. C'est ainsi, comme nous l'avons déjà dit, que l'impasse des Morts fut dénommée impasse du Beffroi. L'édification du bâtiment de la Bourse de commerce, en 1870, condamna le marché des récollets.

Il est probable que l'étroit passage d'entrée de la taverne de la Bécasse — établissement fondé en 1877 par la famille Steppe — soit un dernier témoignage de la présence en cet endroit de l'impasse des Morts. Jean d'Osta, fin connaisseur du Vieux Bruxelles, a émis l'hypothèse que ce fut dans l'impasse des Morts, dite aussi Petite rue des Gueux, *Gueuzenstraetken*, que l'on brassa le gueuze.

L'église Saint-Nicolas eut à souffrir de la Révolution française. Le sanctuaire et son mobilier furent partagés en vingt-et-un lots, vendus en 1799 comme biens nationaux.

Grâce à l'achat par l'ancien marguillier, Ferdinand Meeus, le mobilier fut sauvé de la dispersion; des paroissiens acquirent certains lots provenant de la destruction envisagée du sanctuaire. Restaurée, l'église s'ouvrit au public en 1804<sup>(22)</sup>.

L'église Saint-Nicolas échappa plusieurs fois à la démolition. Au mois de novembre 1929, l'architecte Fernand Brunlout considérait que l'édifice constituait un obstacle à la circulation vers la Grand-Place. Heureusement, l'intervention du bourgmestre Adolphe Max sauva le bâtiment de la destruction<sup>(23)</sup>.

L'église Saint-Nicolas reste le témoin précieux en millénaire de l'histoire de la capitale. La construction a subi de sérieuses restaurations en 1956, sous la direction de l'architecte J. Rombaux<sup>(24)</sup>.

La façade est en pierre de Messangis. L'angle gauche est posé sur arcades. Le bas-relief au-dessus du portail est du sculpteur Lacroix (1956).

Adossée au mur latéral droit, côté Petite rue au Beurre, une maison de style ancien attire l'attention du passant. Cette ravissante construction est à l'enseigne de la *Huve d'Or*, rappel d'une coiffure féminine appelée huven à la mode au XV<sup>e</sup> siècle. Cet édifice provient de la rue de l'Etuve et a été transporté ici, pierre par pierre, en 1931.

A l'angle de la façade de l'église, la statue de saint Nicolas est du sculpteur Bernaerts (1959).

Devant le sanctuaire, au coin de la rue au Beurre et de la Petite rue au Beurre, se dégage la statue dite de *La Laitière*, œuvre de Marc De Vos (1650-1717) qui la sculpta en 1687. Elle se trouvait jadis dans les bas-fonds du parc de Bruxelles. Détériorée lors des combats de 1830.

<sup>(22)</sup> Mandier (Th.). L'église Saint-Nicolas de Bruxelles. Bull. de la Soc. Roy. Arch. de Bruxelles, juin-juillet n°4, 1912, pp. 83-89.  
<sup>(23)</sup> Mandier (Th.). L'église Saint-Nicolas et le problème de la circulation. Bull. de la Soc. Roy. Arch. de Bruxelles, juin-juillet, n° 4, 1932, pp. 90-93.  
<sup>(24)</sup> Rombaux (J.), op. cit.



Mansolé de Philippe de Clèves et de sa femme Françoise de Luxembourg

la statue a été refaite d'après l'original et transportée à l'emplacement actuel.

### Coup d'oeil à l'intérieur de l'église Saint-Nicolas

Dès l'entrée, l'atmosphère intimiste saisit le visiteur. *"la clarte tombe, nue et pure, écrivait le journaliste Louis Quiévreux, de larges fenêtres sur des autels chargés de fleurs: roses, glaieuls, jonquilles lys, dahlias, chrysanthèmes, selon la maison. Son luxe floral, sa netteté, la douce chaleur qui y règne, en font une église pour petits abbés pourdrés du XVIIIe siècle."*

En entrant dans le sanctuaire, les regards se portent vers une colonne de pierre, un des rares vestiges de la chapelle romane primitive.

Un *Christ aux Outrages* (XVI siècle) abrite dans son pied droit une relique de la sainte Croix.

Les prostituées vouaient à saint Nicolas une grande vénération. Un ordre émanant du Magistrat de la ville enjoignait d'avoir à caresser le pied de cette statue avant de se livrer à leur métier.

Dans la rue des Fripiers, toute proche, se trouvait le couvent des Madelonnettes, ou des Filles Repentantes (1506), démoli en 1795. C'est dans une vieille poutre de cet établissement que l'on cacha, durant le gouvernement calviniste (1579-1585), les hosties miraculeuses. Un fragment de cette poutre se trouve aujourd'hui derrière l'autel de la cathédrale Saint-Michel.

Les stalles en style Louis XIV de l'église Saint-Nicolas ont été sculptées par J.-B. Van der Hagen, reçu maître dans le métier en 1715. Les médaillons de ce beau mobilier racontent, en neuf épisodes, les légendes ayant trait à la vie du saint. Tout d'abord, on le voit debout dans son bain, puis jetant trois bourses d'or à trois filles de petite vertu qui, du coup, retrouvent leur virginité; vient ensuite l'évocation du pèlerinage à Jérusalem: les portes du temple d'Hiram s'ouvrent à l'approche du saint homme. Un autre médaillon de bois le montre renversant les idoles de Diane. Sulvent successivement la désignation de Nicolas au titre d'évêque de Myre, la poursuite d'un songe, de délivrance de trois prisonniers faussement accusés d'un crime. Ces trois personnages sont figurés sortant d'une tour coupée en son milieu: cet épisode allait donner naissance à la légende des enfants au saloir. Sur les trois derniers médaillons, on raconte le naufrage évité, la montée au paradis et, enfin, saint Nicolas gardien de l'or, de ce fait, protecteur des chercheurs de minerai précieux.

L'autel Louis XIV, au fond de la nef latérale droite, est orné d'une statue récente du saint.

Une tradition veut que les jeunes ballerines bruxelloises viennent allumer des bougies propiatoires devant cet autel. Si leur vœu de trouver une place dans les bataillons chorégraphiques s'accomplit, elles offriront une deuxième bougie, en reconnaissance, au bon saint Nicolas.

La châsse des martyrs de Gorcum est une belle œuvre de Höllner, de Kempen, en Allemagne (1868). En 1571, à Brielle et à Gorcum, les cavinistes massacrèrent dix-neuf prêtres et laïcs catholiques, dont un franciscain bruxellois. Les reliques de ces martyrs furent déposées d'abord au couvent des récollets, puis dans l'église Saint-Nicolas, dans la châsse en cuivre doré.

Face à celle-ci, un tableau de B. Stallaert représente la *Dernière communion des martyrs* (1918).

Dans la chapelle de Notre-Dame de la Paix, une niche creusée dans le mur de gauche abrite un cénotaphe symbolisant la putréfaction ou dissolution, avec un tronc d'arbre fleuri de marguerites. Le nom de cette fleur, tiré du grec, signifie "pierre précieuse"; *nigrudo*, putréfaction, est le stade initial de l'initiation alchimique, dont la noirceur est symbolisée par des corbeaux et des squelettes.

L'autel de Notre-Dame-de-la-Paix a été dessiné en 1727 par Nicolas Simons. La partie centrale, munie de colonnes et de pilastres d'ordre corinthien, est surmontée d'une niche à dôme en dessous lequel se tient une madone tenant un rameau symbolisant la Paix. Notre-Dame est représentée vêtue d'une faille et d'un manteau de dentelle.

Entre les colonnes, à droite, le *Roi David pénitent priant pour son peuple accablé par la peste* (Victor Janssens, 1658-1736); à gauche, *Moïse priant sur la Montagne* (G.-L. Smeyers, 1694-1771).

Le culte de la Vierge de la Paix fut restauré au XVIIe siècle. En 1625, l'archiduchesse Isabelle fit placer une statue de la Madone sur la façade de la Maison du Roi, figuration accompagnée de deux inscriptions latines: "De la peste, de la famine et de la guerre, délivre-nous, Marie de la Paix... Ici, Elisabeth consacra les vœux de la Paix publique" (monogramme, 1625).

### Un changement significatif dans le quartier

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le voûtement de la Senne bouleversa tout le centre historique de la vieille ville. Dans le cadre des gigantesques travaux entrepris à cette époque figure la construction d'une nouvelle Bourse de commerce. Dès l'année 1860, le bourgmestre André Fontainas (1860-1863) avait envisagé l'édification d'un bâtiment destiné aux transactions commerciales. L'idée remontait au 19 messidor an IX (8 juillet 1801) un arrêté prévoyant un établissement financier à organiser dans l'un ou l'autre point de la ville.

Certains conseillers communaux envisagèrent l'édification d'un bâtiment sur le site même de l'église Saint-Nicolas, qui serait démolie. Après maints échanges de vue, on décida la construction d'une Bourse de commerce sur le terrain occupé autrefois par le couvent des récollets.



L'architecte Léon-Pierre Suys (1823-1887) dessina les plans de l'immeuble. Les travaux d'édification débutèrent en 1871 et furent achevés deux ans plus tard. Édifié en style néo-classique, le bâtiment rappelait la Bourse de Londres.

La cérémonie officielle, d'inauguration eut lieu le 27 décembre 1873. Une description détaillée de la décoration extérieure de la Bourse ne trouve pas sa place ici. Cependant, ces ornements sont l'œuvre des meilleurs sculpteurs belges de la fin du siècle dernier. Ils ont imaginé diverses allégories, des chutes de fleurs et de fruits, des anges et des corps de femmes traités d'une manière académique.

Entre les deux étages de la façade latérale longeant la rue H. Maus, la frise figurant des amours au travail a été sculptée par Carrier-Belleuse, avec la collaboration d'Auguste Rodin (1840-1917).

Entre les années 1960 et 1970, l'édifice fut menacé de démolition : certains songeaient à la construction d'une tour à cet emplacement de choix !

Le monument de la Bourse est aujourd'hui classé (1986)

La place de la Bourse a été baptisée par l'arrêté du 21 janvier 1881.

Les importants bâtiments privés qui l'entourent sont des endroits privilégiés de rencontre, notamment par la présence du grand magasin, à rayons multiples ainsi qu'par des restaurants et des cafés très fréquentés.

Il y a diverses façons de voir, de sentir, de décrire la place de la Bourse et les grands boulevards intérieurs : l'homme d'affaires ne considère pas l'endroit du même regard que le touriste, ou le provincial de passage.

Si le centre géographique de la capitale de la Belgique, sinon de l'Europe, est bien la Grand-Place, le cœur sensible et nerveux de tout le mouvement de la ville, c'est bien entre la Bourse et le carrefour de la rue au Beurre qu'on le rencontre. Les générations des environs de 1830 ne s'y trompaient pas et appelaient déjà cet endroit "Centre de la ville". Il s'y développa une vie urbaine attachante, justifiant amplement sa réputation.

Jusqu'à fin de l'Ancien Régime, ce quartier où s'entassaient sur les rives de la Senne des maisons de guingois, béquillardes et bossues, ainsi que de petites rues et impasses qui étaient autant de repaires de truands et de ribauds, se trouvait défavorisé par rapport à d'autres lieux de la ville, qui poussaient leurs pointes envahissantes vers la campagne et conquéraient les champs par les immeubles résidentiels.

En 1753, environ cent ans avant le percement des grands boulevards intérieurs, le quartier Saint-Nicolas comptait 5132 habitants, (1232, rue des Pierres, 2327 au Borreput, 998 rue au Laif et 585 dans le coin du Scoebeek).

La population était constituée surtout d'ouvriers et de domestiques, venaient ensuite diverses catégories d'artisans et quelques commerçants en détail ou en gros. Enfin, moins nombreux, des employés, des

ecclésiastiques des deux sexes, en tout 125 personnes. Restaient quelques rentiers et d'inévitables mendiants.

Enfants et adolescents, au nombre de 1625 individus, fréquentaient les rues du quartier touchant la Grand-Place.

Pour être complet, il convient de noter 46 étrangers signalés à l'administration.

Attachons-nous plus spécialement à la démographie de la rue au Beurre, à l'aube de l'année 1800.

81 individus y logaient, se répartissant en 32 marchands au détail et artisans, 3 employés ou petits négociants, 2 ouvriers, 16 domestiques, 1 ecclésiastique et 27 enfants.

En 1795, on y citait les noms de trois orfèvres (les nommés Ferdinand Thienbont, Jean-Jacques Jorez et la veuve Oppalfens : ils occupaient les immeubles portant les numéros 51, 52 et 53), de six marchands d'étoffe, d'un marchand de dentelles, de deux merciers, d'un chapelier, d'un marchand d'articles de cuir, d'un quincaillier, d'un épicier, d'un boulanger, d'un brasseur de genièvre et d'un imprimeur<sup>(25)</sup>.

Les statistiques officielles indiquaient, chaque année, des variations parmi les professions. C'est ainsi qu'en 1799, rue au Beurre, on signalait la présence nouvelle d'un gantier, de deux tailleurs, d'un fripier, d'une laitière, d'un menuisier et d'un poëlier.

Aujourd'hui, l'exploration de ce quartier débouche dans le halo de gloire d'une grande ville, capitale de l'Europe<sup>(26)</sup>.

L'histoire se souviendra de ces lieux prédestinés, des études scientifiques discuteront tels détails encore insuffisamment établis. Conser-vons intact, au milieu de nous, ce merveilleux coin de ville, tant pour sa valeur historique que pour sa puissance économique.

<sup>(25)</sup> Dénombrement des habitants de la Ville de Bruxelles, 1763, exécuté par les curés de St-Jean, Jean de Prez, officiel de l'ancien A.V.B., n° 2829.  
 Recensements (1795-1846), A.V.B.  
 Indicateurs belges A.V.B., n° 10 708 (1838-1839); n° 10 722 (1842), n° 10 753 (1843), n° 10 712 (1847).  
 Concernant le dépôt aux Archives de la Ville de Bruxelles, n° 10 722 (1842), n° 10 753 (1843), n° 10 712 (1847).  
 Notices et inventaires Bruxelles, n° 10 722 (1842), n° 10 753 (1843), n° 10 712 (1847).  
<sup>(26)</sup> Pour l'histoire de la Grand-Place, voir les rues développant la Grand-Place, Vanhamme, M. Au bonheur des Touristes, les Auteurs de la Grand-Place, revue Brabant-Tourisme, n° 6 1984, n° 1, 1985, n° 4, 1985. Le Cœur de l'Etat Sacré tel qu'on l'aime, numéro spécial du Jubilé, Brabant-Tourisme, septembre 1988.

## Noms des voies publiques

- 1 Boerlan (Eugène), *Bruxelles ancien et moderne. Dictionnaire historique des rues, places, édifices, promenades, etc.* précédé d'un résumé historique de la ville et des faubourgs. Bruxelles chez l'auteur, 1853. 8°. 594 p. Concernant Rochart, sa biographie figure dans *Orléans en Ten Hamme, souvenirs de Br.* t. II, 1881.
- 2 Brunelle (Plano-Joseph), *Esquisses historiques des places et rues de Br., Brx., Rempelheigh.* 1840, XVI — 132 p. Ces esquisses sont précédées de faits remarquables de l'histoire de la ville de BRX.
- 3 Idem, *L'indicateur des rues de Br.* Contient les noms des rues, montagnes, quai, ponts, places, marchés, ruelles, cours-de-duc, passages, allées, escaliers, carrefours, boulevards et ramparts, avec des observations sur les noms d'un grand nombre de rues.
- 4 Chenedolle (Ch. de), *Les rues de Bruxelles dédoublées par ses édiles en l'an III, l'an VI, l'an VII, de la République et redoublées par leurs successeurs dans les ans de grâce 1806 et 1851.* Brx., Devroye, 1851. 8°. 136 p.
- 5 Idem, sec. éd. 1853, pet. 8°. 146 p.
- 6 Liste. *Liste générale et alphabétique des places, rues et impasses de Brx. et de ses faubourgs, avec l'indication de leurs tenants et leurs aboutissements.* Brx., Tischer, 1881. 8°. 50 p., grav. ? Henry (Hubert), *Les vieilles rues de Br.*, in *Folklore brabançon*, 1938-39, 105-106 p. 211.

## Un grand centre commercial

par Anne MICHA

Au moment où nous écrivons ces lignes, la rue au Beurre et ses alentours — qui retiennent tout particulièrement notre attention — comptent une majorité d'orfèvres, de marchands de dentelle, de restaurants, de cafés et de boulangers, qui non seulement participent au renom commercial de la capitale, mais aussi de la Belgique.

## Eloge des orfèvres

Considérant le nombre de bijoutiers joailliers occupant le quartier, nous pensons qu'il est intéressant d'établir une brève synthèse historique de l'évolution du vieux métier des orfèvres<sup>(1)</sup>.

Durant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, aucun métier bruxellois<sup>(2)</sup>, hormis la toute puissante gilde drapière, ne parvint à une organisation officielle, ni même, par conséquent, à la participation à la gestion administrative de la ville. Cependant, les orfèvres, depuis 1337 environ, de façon exceptionnelle, obtinrent de Jean III, duc de Brabant (1316-1355) un privilège les proclamant "métier du duc". Dès lors, ils se réunirent dans la maison de Brandebourg<sup>(3)</sup> sous la présidence de deux maîtres chargés de prendre les dispositions nécessaires à la bonne réputation

(1) Pour plus de détails, nous recommandons la lecture des auteurs suivants, cités dans la bibliographie générale: BONENPANT-FEYTMANS, Marcel; LEBOUILLIE et Anne MICHA.

(2) A cette époque, le mot "métier" représentait des personnes exerçant dans la ville ou même en, sans appartenir à une société ou à un groupe professionnel reconnu légitimement par une autorité administrative.

(3) Cette maison des orfèvres, située probablement au Marché au Charbon, anciennement brûlé vers 1388. Toute trace du texte exceptionnel du privilège de Jean III a ainsi disparu. Le renouvellement du 30 novembre 1400 (avec ce même privilège par Jeanne de Brabant) ainsi que de nombreuses autres pièces d'archives liées à ce privilège sont conservées dans la nouvelle maison commune des orfèvres appelée "la Mairie", qui consumèrent dans le bombardement de Bruxelles en 1695. L'édifice fut rebâti à l'angle de la rue Marché aux Herbes et de la rue de la Montagne, à l'endroit où les Galeries Saint Hubert ont été percées. Le devise de la corporation "Omnia Omnia" figure encore au front de la façade des galeries.

de l'exercice collectif de leur art<sup>(4)</sup>. Ils se placèrent également sous la protection d'un illustre saint patron, saint Eloi<sup>(5)</sup>. Dès cette époque, les représentants juridiques de cette société commune (*gemeyne gesels-cap*) sont tenus d'apposer le poinçon sur toutes les pièces sorties des ateliers bruxellois du quartier du Cantersteen. Ce poinçon, garantie officielle confirmant le titre de l'objet ouvrage, est composé de trois parties : la marque de contrôle, figurant le lion des armoiries du duché de Brabant ; la marque d'origine, représentant la silhouette de saint Michel ; et la marque individuelle de l'orfèvre. Ce statut particulier jouit bientôt d'un prestige considérable dans toute l'Europe et ce, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

En 1422, conséquence du triomphe démocratique de la révolte de l'année précédente, les orfèvres obtinrent la légitimation de leur corporation. A cette date, ils furent enfin séparés du métier des forgerons auquel, en 1400, ils étaient restés liés<sup>(6)</sup> et ils entrèrent dans la Nation de Notre-Dame. Durant la deuxième moitié du XVe siècle, le métier des orfèvres de Bruxelles prit un essor considérable grâce à la présence de la luxueuse cour de Bourgogne. En effet, les pièces d'archives mentionnent dix-neuf noms d'artisans bruxellois<sup>(7)</sup> ayant travaillé — parmi les quelques cent quarante-huit noms connus jusqu'à présent — à la réalisation de sceaux ou de pièces d'orfèvrerie et de joaillerie confectionnés pour la maison et la cour de Bourgogne<sup>(8)</sup>.

Les pièces d'orfèvrerie bruxelloises les plus remarquables de cette époque seraient au nombre de trois ou quatre, suivant les attributions contestées des différents spécialistes. En premier lieu, pourrait figurer l'ostensoir-reliquaire de la collégiale de Saint-Martin de Hal. Ensuite, plus scientifiquement authentifiés, en tout ou en partie, nous avons le reliquaire du voile de sainte Aldagonde de l'église de Maubeuge en France et la coupe en argent de Maximilien, conservée au Musée des Beaux-Arts de Berne. Enfin, d'autres pièces, où les poinçons sont partiellement effacés ou illisibles, rendent plus problématique encore l'attribution de ces pièces à Bruxelles.

(4) Gilles de Brains (1272) et Henri de Sclenbake le Vieux (1294) sont cités comme orfèvres pour la fin du XIIIe siècle. Dès le XIVe siècle, une quarantaine de noms nous sont connus, dont voici les principaux : Henri van Batenbake, junior, habitant rue de la Montagne ; Epibus, fils d'Arnold Meyers, habitant aussi rue de la Montagne et Johannes van der Roosen, habitant à la Tour Brue.

(5) Saint Eloi (543-640), orfèvre et conseiller de Charlemagne, né de France, est le 1er décembre suivant des fêtes particulières à chaque profession de métalurgistes.

(6) Au XIIIe siècle, l'expression "al de smeden" (sous les forgerons) désignait tous les fabricants et tous les artisans des métaux. La topographie des lieux de Bruxelles nous indique d'ailleurs qu'ils s'installaient par profession, dans une même rue, dont l'ensemble s'appelait de la rue de la Montagne à la Sionpoort.

(7) Bruges est le deuxième centre principal de l'orfèvrerie dans les Flandres bourguignonnes, avec quinze orfèvres. Pour cette époque, Madame BONENFANT FEYTMANS cite les noms d'orfèvres bruxellois suivants : Pierre van Droogenbroeck, juré au métier en 1417 et Jean Heylen ou Jehan de Halle, ayant travaillé pour Jean IV de Brabant ; Etienne de la Poële ou van de Poële ou Serjacoba van de Poële, Jean de Heretz (sceau de la Toloch et de la Ce en 1431) ; Casper de Bachens, Hecke van Huzoghen, Jean de Lombke, Lucas de Zvenbogne ainsi que pour toute la maison de Bourgogne. Pour l'époque fin du XVe siècle, nous citerons encore Jean Van der Weyden, troisième fils du peintre Roger van der Weyden et les familles de Jean van Nivelle qui, avec les Coppens dit van Nivelle ainsi que les descendants de Guillaume Ives, donneront de bons orfèvres jusqu'au XVIIIe siècle.

La fin du XVe siècle sonna les glas de la renommée exceptionnelle des orfèvres bruxellois. Effectivement, l'autorité centrale et les règlements de corporation finirent par arrêter toute évolution technique, par contraindre fortement les conditions de travail et par faire luir les capitaux.

Au cours des siècles suivants, malgré l'éclipse progressive du rayonnement de cet art séculaire à Bruxelles, les meilleurs orfèvres<sup>(9)</sup> appliquèrent les principes des plus belles réalisations étrangères à leur production, afin de satisfaire la haute noblesse et les fonctionnaires de rang élevé vivant dans la nouvelle capitale administrative des Pays-Bas. Les remous de la Révolution française fondent dans des creusets honteux de nombreuses pièces remarquables, éternellement à la merci des caprices des guerres et des crises politiques, économiques, commerciales et esthétiques.

La révolution belge de 1830 n'entama pourtant pas les qualités professionnelles inaltérables des orfèvres bruxellois. Ils cherchèrent davantage à se spécialiser dans leur production, en se consacrant soit à la bijouterie joaillerie, soit à l'horlogerie, soit à l'orfèvrerie. Bruxelles acquit ainsi, au fil des décennies, la renommée d'une capitale du bijou de luxe. En 1846, rue au Lait, François Adriaensen, au numéro 11 et François Hallemans, au numéro 15, étaient à la fois vendeurs et acheteurs et, selon la coutume, pratiquaient le troc en bijouterie.

L'examen de la série des *Almanachs du Commerce et de l'Industrie* publiée après 1830, permet d'entrevoir la vitalité de la bijouterie depuis le règne de Léopold 1er.

Nous nous contenterons de simplement mentionner, selon l'ordre alphabétique, les bijoutiers, horlogers, joailliers cités dans la nomenclature ci-dessous :

- Arthau (Mademoiselle), repris par Stefany's.
- Berna, A. et E.
- Bernard
- Bolle, L., bijouterie horlogerie fondée en 1870 et reprise par Hoebrechts.
- Bourniet, E.
- Buccio, P.
- Burio-Delville
- Camposto
- Cutelle, J.
- Daye-Brunet, H.
- De Greef, P., repris par Wittmann, J. puis P., maison fondée en 1848 et fort appréciée, notamment par les Chemins de Fer belges, pour la qualité de ses montres. Cette tradition est entretenue, à l'heure actuelle, par les soins de Luc Arens.

(9) Voici deux exemples parmi d'autres : Lambert de la Ce au milieu du XVIIIe siècle et Michel Paulusson de Weert, dernier orfèvre de la cour autrichienne à Bruxelles.

- De Raemaeker, installé depuis 1977, après la reprise d'autres bijouteries de la rue au Beurre.
- Derouck, M., repris par Nicolas.
- Devos-Baye, J.B.
- Dewael, A.
- De Witte s'installe à l'ombre de l'église Saint Nicolas au lendemain de la deuxième guerre mondiale. En 1952, la surface commerciale s'étend sur l'autre trottoir de la Petite rue au Beurre et, en 1969, un autre magasin s'ouvre dans le haut de la ville. Les spécialités de cette maison sont la bijouterie et l'horlogerie.
- Dufour, H.
- Dufour-Vermandele
- Dury, E.
- Heldenstein
- Hoebrechts, A. qui a repris Bolle.
- Kavelage, fils
- Leheu, G.
- Lorain
- Louvois-Verboonen, J., maison fondée en 1874, année où J.B. Verboonen, grand-père maternel du propriétaire actuel, s'installe rue au Beurre. Depuis 1965, son petit-fils poursuit le commerce familial et développe le secteur de la bijouterie.
- Magnée
- Mievis, J.
- Milor
- Missiaen
- Mornard, H. établi à l'emplacement de l'ancien magasin de Van Assche.
- Nicolas qui a repris Derouck.
- Rampelberg, F. et V.
- Roelants, V. et F. J.
- Scheppens, joailliers de père en fils, occupant, avant 1938, deux emplacements commerciaux rue au Beurre et, depuis 1938, l'emplacement dit "Au lingot d'or", ainsi que, depuis 1973, les numéros 35-37.
- Speeckaert, J., horlogerie bijouterie joaillerie qui reprend dès 1935 les firmes Berna, Mievis ainsi que Van Assche.
- Stelany's, qui a repris Arthau.
- Thienpond, J.B.
- Van Assche, E., situé à l'emplacement actuel des magasins Mornard et Speeckaert.
- Van Ginderdeuren (Madame)
- Van Ham, G.
- Verboom (Veuve)
- Verboonen, J.B., repris par Louvois.
- Wittmann, J. puis P., qui a repris l'Ancienne Maison De Greef.

Certains noms de firmes commerciales, connus du public peuvent cependant manquer dans cette liste qui ne prétend pas être exhaustive.

La multiplication des commerces d'orfèvrerie dans le quartier est due en grande partie à la proximité du bâtiment de la Bourse, ainsi qu'au développement du tourisme dans l'Îlot Sacré. L'édification d'un immeuble destiné aux grands mouvements financiers, la présence régulière en ce lieu de banquiers et d'agents de change, l'installation d'endroits de rencontre — cafés et restaurants — au centre de la ville rénovée s'avèrent favorables au commerce des pierres précieuses. La rue au Beurre voit chaque jour le passage de milliers de personnes, dont certaines ne manquent pas d'admirer les marchandises de luxe exposées à leur tentation. Les femmes surtout dans leur vie, leur élégance et leur beauté ont, de toute éternité, été attirées par des parures d'or et d'argent, source intarissable de cadeaux d'anniversaire, de fiançailles ou de mariage qui feront converger sur elles les regards admiratifs.

Lorsqu'en 1914, la jonction Nord-Midi fut tracée, certains bijoutiers joailliers horlogers choisirent le site plus cossu du quartier du haut de la ville.

### Eloge de la dentelle

Anciennes rivales des bijoux, dont elles éclipsaient la beauté par leur finesse et leur richesse, trésors de famille transmis de mère en fille, offertes dans la corbeille de mariage, constituant une part de la dot de la fiancée, les dentelles ont été, pendant quatre siècles, les fleurs les plus belles de nos industries d'art.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Venise, la France et les Flandres, productrices de fil de lin, se disputèrent l'éveil à l'esprit de lingerie qui ouvrit à la dentelle une destinée princière. Des galons de lin à fils continus confectionnés aux fuseaux<sup>(1)</sup> ou des broderies à l'aiguille, éclaircies de points coupés et agrémentés de dentelures à pièces rapportées<sup>(2)</sup> ou réalisées sur parchemin tracé<sup>(3)</sup> constituent les préliminaires simples d'une technique nationale dont les pays étrangers nous envient, des siècles durant, le savoir-faire incomparable.

Dès 1550, cet art devenu arachnéen, grâce à l'acharnement des lingères brabançonnes passionnées de beau linge ouvré<sup>(4)</sup>, envahit

(1) Dentelle à fils continus parce qu'exécutée avec un même nombre de fils par une seule dentelière. Cette technique produit des bandes plus ou moins étroites exigeant le maniement simultané de quelques 500 fuseaux.

(2) Dentelle à fils coupés et à pièces rapportées — les différentes parties de l'ornement sont exécutées séparément aux fuseaux ou à l'aiguille et sont ensuite jointes par accochage de brides ou de mailles au bord droit du passaman.

(3) Tracé sur un parchemin composé de deux épaisseurs de toile, on dessine un motif qui est ensuite recouvert d'une couche de fils fixés par des points formant un réseau. Après cette opération, la dentelière respire vert d'une meche de fils fixés par des points formant un réseau. Le travail achevé, les surfaces d'enjolivement appelées modes et broches qui donnent du relief au dessin. Le travail achevé, on le libère de son support. L'emploi de tout petit point assure une technique ferme et serrée qui garantit la qualité de l'ouvrage. Cette façon de procéder permit également le travail simultané de plusieurs dentelières.

(4) Une des plus belles pièces de cette époque (1568), un couvre-pied, fut offert par la Princesse de Brabant dans la corbeille de cadeaux présentés lors de la Joyeuse Entrée des archiducs Albert et Isabelle. Pour une description plus complète, voir la bibliographie générale.

l'ensemble de la civilisation occidentale. La réputation de nos provinces brilla d'un tel éclat grâce à la dentelle, que les autorités civiles étrangères promulguèrent des édits somptuaires très sévères afin de tenter d'accaparer nos dentellières. Produit prohibé, mais étalon de la richesse et de l'élégance des cours européennes, la "dentelle de Flandre" qui porta à un degré de perfection technique inégalée, la réalisation de la dentelle à pièces rapportées confectionnée aux fuseaux, provoqua un engouement total chez les souverains, les nobles, les bourgeois et l'Eglise. En 1650, pour apaiser les esprits et sauver les apparences, Bruxelles rebaptisa ses "dentelles de Flandre" en "dentelles d'Angleterre".

Pour satisfaire cette tentation raffinée, nos dentelliers n'eurent pas leur pareil pour pressentir les tournants capricieux de la mode vestimentaire masculine et féminine, ni pour adapter à celle-ci les infinies possibilités techniques de leur art, ni même, pour disposer d'une main-d'œuvre spécialisée. Le succès retentissant de ce produit purement artisanal laisse deviner en filigrane, une organisation de travail basée sur l'entreprise de type capitaliste. Les rênes de cette industrie sont fermement tenues par le fabricant, toujours très attentif, à disposer ou à créer des dessins de modèles à la mode, qui sont ensuite distribués suivant la spécialité des dizaines d'ouvrières requises pour l'élaboration d'une seule pièce, qui est, finalement, centralisée par le fabricant pour l'exécution finale de l'ensemble projeté. Le fabricant est aidé dans sa tâche par les facteurs qui prennent en charge les responsabilités de trouver les matières premières, la main-d'œuvre et les acheteurs. Au bout de la chaîne, l'indispensable ouvrière n'est qu'une simple exécutrice particulièrement docile et habile dans la pratique d'un travail purement mécanique. Dès l'enfance, travaillant seule ou en atelier laïc ou religieux, elle est souvent exploitée par les facteurs et les chefs d'atelier. Sans défense juridique individuelle ou grâce à la protection d'une corporation, elle se retire de son travail que de maigres ressources pour arrondir ses fins de semaines, et elle finit sa vie, aveugle, malade des voies respiratoires ou mendiante.

### Le XVIIIe siècle, âge d'or de la dentelle

Le XVIIIe siècle, fut pour Bruxelles, celui de l'âge d'or de la dentelle. En ce siècle de la "douceur de vivre" qui connut aussi l'effondrement de ses bases sociales, la mode vestimentaire capricieuse et versatile, stimula de son aiguillon intraitable l'imagination fertile de nos grands capitaines d'industrie<sup>(14)</sup>. Ceux-ci déployèrent un véritable génie créatif et technique pour exploiter toutes les possibilités offertes soit par le fuseau soit par l'aiguille ou même, par le mariage de ces deux arts.

(14) Les Archives de la Ville de Bruxelles, nous fournissent la correspondance riche de renseignements divers sur l'évolution des affaires de deux grandes maisons bruxelloises habituées à traiter avec les cours européennes: celle de Carrière d'Halloy et celle de Godetroy - De Runderou. Pour plus de détails, voir la bibliographie.

Grâce à une variété inouïe de points, ils obtinrent l'illustration parfaite d'un sens du décor dentellier<sup>(15)</sup> qui ne se retrouvera plus pour traduire avec légèreté, grâce et insouciance l'esprit d'une époque révolue.

Lorsque la tourmente de la Révolution française fut apaisée, le nouveau citoyen européen, nostalgique des styles esthétiques du passé, tint à réintroduire la dentelle dans le costume féminin et dans son décor quotidien. Par ses commandes personnelles, Napoléon Buonaparte restaura certaines fabriques bruxelloises et il leur donna une impulsion dont elles bénéficièrent jusque sous le Second Empire.

La mécanisation s'imposa. Bruxelles s'adapta en conséquence, pour garder une place de choix dans cet art devenu quatre fois centenaire. Dès 1817, et bien au-delà de 1834, Bruxelles fournit à l'Europe entière des tulles mécaniques, dont la finesse et la souplesse égala ceux, pourtant réputés, d'Angleterre ou de Lyon. Cette innovation technique contribua au renforcement de l'exploitation honteuse de la main-d'œuvre isolée dans les campagnes et à la multiplication du nombre de facteurs en dentelles. Cependant, sans cette adaptation, la deuxième moitié du XIXe siècle, n'aurait pas connu la vogue sans précédent des très renommées "dentelles d'application" et "dentelles aux points de rose" de Bruxelles. Elles présentaient de grands motifs végétaux et floraux mêlés à des éléments décoratifs d'inspiration renaissance ou Louis XV, où l'imagination du dessinateur perdit pourtant peu à peu ses droits, alors que l'habileté des dentellières rivalisa toujours avec celle des ouvrières du XVIIIe siècle.

Hélas, peu à peu la dentelle ne s'utilisa plus que sous forme de quolibets divers pour la toilette exclusivement féminine, ou pour la beauté du linge de table et de maison, ou bien encore, pour d'admirables pièces d'exposition destinées à des manifestations commerciales internationales. Le contre-courant plus fort et irrésistible de la civilisation moderne provoqua l'abandon progressif de la vraie dentelle et ce, malgré les efforts d'associations<sup>(16)</sup> soutenues par le Roi Albert et la Reine Elisabeth.

### Et aujourd'hui ?

Actuellement, des signes de renouveau se manifestent partout, s'exerçant à faire naître la dentelle sous des formes que le XIXe siècle n'eut pas rêvées. En effet, depuis 1979, c'est l'objectif que s'est fixé l'Atelier du XXe siècle, abrité derrière les murs du Musée de la Dentelle de Bruxelles. La structure du métier dentellier y connaît désormais un changement radical puisque l'ouvrière devient créatrice de l'œuvre qu'elle se propose de mener à terme, en l'assurant seule ou avec l'aide d'un dessinateur. Adacieuse, la dentelle se libère et s'évade

(15) Une robe de dentelle sur fond de tulle rose, offerte en 1748 par les Etats de Flandre à l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, témoigne du savoir-faire inimitable de notre industrie dentellière de l'époque.  
(16) Les associations "Les Amis de la Dentelle" en 1910 et "La Dentelle Belge" en 1911.

de la décoration plane, pour conquérir des formes tridimensionnelles et meubler l'espace. Bruxelles devient ainsi un nouveau centre de création dentellière dont les activités sont amplifiées internationalement grâce au retentissement de la prestigieuse *Biennale de la dentelle* (17). La vocation essentielle de la Biennale consiste à percevoir et à encourager les tendances les plus intéressantes et les plus novatrices, qui se marquent au sein de la création contemporaine en pleine mutation.

### Eloge de la gourmandise

Le "bien manger" est une qualité bruxelloise, cultivée avec un art consommé, notamment dans une série de restaurants des environs de la Grand-Place, où le mot "culinaire" suggère un infini d'images. On y sert une cuisine bourgeoise, composée de quelques morceaux de viande cuite à point, d'une salade assaisonnée avec art, de l'un ou l'autre légume, de frites — des vraies — pas trop grasses, ni trop croquantes — à la mode de chez nous.

### Pour ceux qui ont faim, quelques spécialités culinaires de Bruxelles

La capitale gourmande doit une bonne partie de sa réputation à ses savoureuses poulardes : l'histoire souriante qualifie les Bruxellois de *Kiekafretters*, "de bouffeurs de poulets". La légende rapporte qu'au XIVe siècle, la duchesse Jeanne de Brabant et son époux Wenceslas envoyèrent les milices communales bruxelloises combattre à Bâsweiler, le 22 août 1371. Au lieu de la victoire attendue par la supériorité des armes, ce fut une lamentable défaite qui attendait les Brabançons. Ceux-ci avaient emporté dans leurs chariots quantité de poulets pour fêter dignement l'heureuse issue de la bataille : ce fut l'ennemi qui se chargea de manger les provisions de bouche des Bruxellois.

Outre un choix incomparable de viandes et de moules, on y déguste des boudins dits entre ciel et terre, car les pommes se cueillent à l'arbre et les pommes de terre se déterrent. Ces boudins doivent leur merveilleux pouvoir à leur pose sur un grill chaud, ou, cuits à point, ils abondent en miracles et en surprises gourmandes.

Dans tout établissement, tenu par de vrais bruxellois, on sert habituellement des carbonnades à la flamande, c'est-à-dire à la bière. La sauce est épaissie de maïzena, rehaussée d'une feuille de laurier et de thym, d'une racine de persil et voilà prêt à être servi un plat typiquement bourgeois.

L'aventure gastronomique dans le quartier se poursuit — lorsque c'est la saison de ce légume — par la découverte du *witloof*, la chico-

(17) Cette Biennale internationale de la Dentelle est placée sous le patronage de la Reine Fabiola. Elle a connu à l'automne de 1987 sa troisième édition.

rée de Bruxelles, dont les origines sont obscures et controversées. La rumeur populaire rapporte qu'en 1830, des chicons furent cachés aux Hollandais et fermentèrent. Les premières cultures de *witloof* eurent lieu dans la vallée Josaphat, à Schaerbeek, ainsi qu'à Evere, vers 1845. En 1878, l'horticulteur français Vimorin importa ce nouveau légume aux halles de Paris : le crieur annonça des "endives de Bruxelles".

Les choux de Bruxelles sont connus depuis bien plus longtemps que ne l'écrivent les historiens : cette variété de choux existait déjà en 1215. Les *sprotches* sont mentionnés dans un livre de comptes, à la date du 4 mars 1481, à l'époque de l'archiduc Maximilien, quand ils furent servis au banquet de noces d'Alexandre de Bréderode. Le chou de Bruxelles est décrit par Jacques Dalechamps (dernières années du XVIe siècle) sous le nom de *Brassica capitata polycephalos*.

Il ne s'agit pas d'énumérer, au cours de ces pages, toutes les spécialités de Bruxelles : citons cependant les haricots de moulon, le chou rouge préparé à la flamande et les asperges de Malines.

### Pour ceux qui ont soif, les bières bues à Bruxelles au cours des siècles.

Au XIVe siècle, Bruxelles était déjà citée pour ses nombreuses tavernes où se jouaient très souvent des jeux frauduleux et où on dégustait toutes les gammes de bière de l'époque : bières indigènes : *waeghbaert*, *hoppe*, *cuyte*, *roetbier*, *zwartbier* ; ou bières étrangères, *leriantsbier*, *Hambourgbier* et *Ostbier*.

La bourgeoisie belge, après l'épopée napoléonienne, fut saisie d'anglomanie. Cet état d'âme se renforça par l'afflux de visiteurs britanniques venus en pèlerinage sur le site de la bataille de Waterloo. Les bières anglaises — *scotch ale*, *pale ale*, *alta* — furent introduites à Bruxelles vers 1840. On les servait d'abord à la Taverne Guillaume, rue du Musée ; dix plus tard, à la Taverne Hermosa ; ensuite, à la London Tavern, rue de l'Ecuyer, établissement tenu à cette époque par un certain William Meatgard ; enfin, à la Grande Taverne anglaise, de Félix Deschede, rue des Princes.

Les bières allemandes connurent la vogue, à Bruxelles, une dizaine d'années plus tard. Vers 1850, la Munich était débitée chez Puit à Ixelles ; au Café de Munich, rue d'Arenberg, où la chope coûtait 0,40 F de l'époque. Ce prix élevé favorisa la vente de bières locales : *faro*, *lambic*, bières de Diest et de Louvain — dont, en été, l'acide bière blanche. La *gauze* apparut vers 1880 et connut le succès que l'on sait. La *pils* apparut seulement en 1920.

Passant par Bruxelles en 1846, en route vers l'Orient, Gérard de Nerval écrivit : "Il ne faut pas parler de la bière de Munich à des voyageurs qui ont bu des bières belges et étrangères. Le *faro*, l'*ale* et le *lambic* sont des bières dont on a pas l'idée, même à Paris ; ce sont

véritables vins du Nord, qui égarent et grisent plus vite que le vin lui-même" (18).

Quant au pauvre Baudelaire, s'adressant, dans ses vers, à l'éditeur français Hetzel, réfugié à Bruxelles, il écrit :

"Buvez-vous du faro?" dis-je à Monsieur Hetzel,  
Je vis un peu d'horreur sur sa mine barbue.  
"Non jamais ! Le faro (je dis cela sans fiel)  
C'est de la bière deux fois bue"  
Hetzel parlait ainsi, dans un calé flamand,  
Par prudence, sans doute, énigmatiquement.  
Je compris que c'était une manière fine  
De me dire : "Faro, synonyme d'urine".

Le poète belge Théo Hannon (1851-1916), n'était pas de cet avis. Dans un alexandrin, il vanta la boisson favorite du bon peuple de Bruxelles : "A longs traits, nous boirons le lambic des dimanches".

Paul Verlaine parla de "ce bon faro aigre et saoulant" et Eugène Demolder (1862-1919) déclara que "Bruxelles, c'est la ville sainte des cabarets et des ivresses luronnes, la ville sainte de la bière, l'Eden des "pinteurs", le paradis tapageur des forts videurs de chopes".

En 1901, le bourgmestre De Mol prit la décision de remplacer par de la gueuze lambic, le champagne d'honneur lors des réceptions officielles (19).

La bière possède son musée Grand-Place, à la Maison des Brasseurs, siège de la confédération des brasseurs belges. Cet endroit prestigieux — datant de 1551 — réunit objets, gravures et documents sur le métier de brasseur. Ce musée, installé dans les caves du bâtiment, est la reconstitution exacte d'une brasserie au XVII<sup>e</sup> siècle. Les cuves, les "fourquets", les pelles à malt, les outils pour la culture de l'orge, un refroidisseur, la chaudière à moût ; tout est là pour témoigner de l'ancienneté de cette activité en Belgique. Une belle collection de pots, chopes en grès et en étain, verres à bière et pompes complètent cette brasserie reconstituée. Un estaminet du début de ce siècle accueille en fait ces ustensiles bien sympathiques. Le musée propose une explication sonore de l'histoire de cette maison qui a toujours été le "refuge" de la corporation des brasseurs. L'activité brassicole fait vivre plus de trois cent trente mille personnes dont plus de douze mille ouvriers et employés utilisés directement dans ce secteur. La Belgique est le quinzième producteur mondial de bière avec environ quatorze millions d'hectolitres. Il existe près de trois cent cinquante sortes de bières différentes dans ce pays et certains prétendent qu'il est en fait très difficile de les compter. La recrudescence des fabrications artisanales, mais aussi le lancement de bières par des groupes brassicoles rendent en effet le travail d'inventaire très ardu.

(18) Voir bibliographie générale: Louis VERNIERS  
(19) In édition du journal *Le Soir* en 1901.

## Les établissements de dégustation

L'hebdomadaire français *l'Illustration*, dans une de ses livraisons, décrit les moeurs des habitués des estaminets : "La journée finie, on y séjourne durant de longues heures, on y a sa pipe, son "bonnet grec" et parfois même ses pantoufles. Les bonnes et larges figures des bourgeois ventripotents et satisfaits s'illuminent et tel d'entre eux, le chapeau sur la nuque, "siffle" dans la soirée ses douze ou quinze pintes de bière forte, dix à huit litres, rien que ça !"

J.-B. Madou, peintre et chroniqueur de son temps (1796-1877), nous a laissé une vue d'un estaminet qui donne une bonne idée de ce genre d'établissement, où les clients jouaient aux cartes, aux dominos, parfois au billard ou aux échecs, mais où ils venaient, en toute quiétude, lire un journal en savourant un cigare (20).

Le *zoegemanneke*, "le petit homme qui scie", se trouvait dans certains estaminets. Quand deux ou plusieurs clients accoudés au comptoir, tenaient des conversations sans intérêt, le patron excédé mettait en mouvement une petite marionnette de tôle tenant en main une scie faisant son office. C'était un sévère avertissement dont les "raseurs" ne manquaient pas de tenir compte (21).

Le "café", tel que nous le connaissons aujourd'hui, est de création tardive, tout au plus des premières années du siècle dernier. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on fixa une hiérarchie dans l'ordre des débits de boissons. Tout au bas de l'échelle, on plaça le cabaret, dont les deux plus anciens, à Bruxelles, pourraient être l'*Durs* et le *Pot Cassé*. Venaient ensuite l'estaminet, la brasserie, la taverne, le café, enfin, le café-restaurant. Le bas peuple fréquentait les cabarets et y consommait divers alcools, dont de l'eau de vie et du genièvre. Ces débits de boissons furent très nombreux, notamment dans le bas de la ville. Après 1830, ils formaient un réseau de 468 commerces du genre, soit environ un établissement par tranche de trente Bruxellois âgés d'au moins seize ans (22). La construction des boulevards du Centre sonna le glas des cabarets et des estaminets de bas étage, fixés dans les anciennes rues de la vallée de la Senne.

## La biscuiterie sous le signe de saint Nicolas

En ce qui concerne le dessert, nous trouvons également rue au Beuf

(20) Un contemporain écrit à ce sujet : "Ce qu'on appelle à Paris "le vie de café" n'existe pas à proprement parlé chez nous. Elle est partie et partie dans "la Vie d'estaminet" et dans "la vie d'intérieur" qui existe en Belgique à un degré bien plus élevé que dans les grandes villes en France. A Paris, on déjeune au café, on y reste de longues heures. Chez nous, on y demeure tout juste assez longtemps pour faire sa partie de blague de bar ou de dominos". In Hymans, Louis et Rousseau, J.-B. *Le Vieille à Bruxelles*, 1953 Tome 1, p. 27.  
(21) Voir bibliographie générale: DESSART.  
(22) Une enquête du journal *Le Soir* en 1901, révèle que la Belgique compte 175 000 estaminets et débits de boissons alcooliques, 2 000 brasseries et 220 distilleries. Ce qui donne le rapport d'un cabaret pour une trentaine de personnes, alors qu'en Norvège, nous en avons 1 pour 62 000 habitants et en Russie 1 pour 991 habitants, en Autriche 1 pour 200 habitants et en Prusse 1 pour 190 habitants. Bruxelles à lui seul, compte à cette époque 4 281 cafés, cabarets et estaminets.

re, l'accompagnement idéal du plus agréable des sept péchés capitaux... selon les connaisseurs, les biscuits. Boulangers, biscuitiers et confiseurs ont, au cours des siècles, utilisé toutes les matières alimentaires. Au gré des expéditions guerrières, des voyages lointains et des variations du goût des hommes, ils ont mélangé la farine, le beurre et les œufs au sucre, à la vanille et à mille autres épices.

Dès le début du XIXe siècle, la Belgique concurrença le monopole anglais de cette industrie grâce à trois mousquetaires biscuitiers: la Maison Dandoy, dès 1829, De Beukelaer dès 1860 et Delacre dès 1872. Pour le plaisir de nos papilles gustatives, les biscuitiers<sup>(23)</sup> offrent une douzaine de type de biscuits aux formes et aux goûts multiples, en utilisant tout simplement six recettes<sup>(24)</sup>, une décoration originale et l'utilisation de quelques machines pour le formage et la cuisson.

Dans le large éventail des choses bonnes à manger, une place mérite d'être réservée au "spéculaus"<sup>(25)</sup>, autrefois destiné aux enfants sages, mais qu'aujourd'hui bien des adultes s'offrent volontiers. Il apparaît dès que les grandes flottes marchandes européennes déversent leurs cargaisons parfumées sur les quais des ports de l'Ancien Monde. Le spéculaus est fabriqué avec une pâte où se mélangent farine, beurre, cassonade, cannelle en poudre, œufs et clous de girofle. Il est ensuite moulé dans des formes creusées dans des bois fruitiers (poirier ou cerisier) dont les premières qui soient conservées remontent au XVIIIe siècle.

Les motifs de ces formes privilégient les représentations folkloriques et cocasses de certains types sociaux de notre population.

Les plus fins connaisseurs apprécient également une autre spécialité croustillante typiquement bruxelloise: le *pain à la grecque*<sup>(26)</sup>. Au pied des remparts de la plus ancienne enceinte de la ville, un boulanger agrémenta un jour les restes de la pâte en fabrication, de gros sucre. Les citadins s'en montrèrent extrêmement friands et l'adoptèrent immédiatement, au même titre que les friandises suivantes:

- le *pain perdu*, en néerlandais *gewonnen brood*, pain retourné ou gagné, selon le point de vue du mangeur;
- les *beignets* ou croustillons ou *smouteballen*, vendus sur les champs de foire;
- le *pain cramique* inventé à Bruxelles sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse. L'appellation proviendrait de *kruimmig*, dont la recette est celle de nos cramiques d'aujourd'hui. Peut-être, à l'époque de l'impératrice, des boulangers viennois se sont-ils établis à Bruxelles,

(23) Aujourd'hui, ils sont groupés dans l'Association Royale de la Biscuiterie qui a été, en juin 1966, son quarantième anniversaire et qui, depuis sa création, veille à mettre au point une législation nationale et internationale efficace pour la libre circulation des marchandises.

(24) Ce sont les recettes de pâte ferme, de pâte tendre, de pâte à œufs, de pâte brisée, de pâte liquide et de pâte aux œufs.

(25) L'orthographe du mot spéculaus est variée, trois formes les avons à propos de l'étymologie de ce mot. Pour plus de détails, voir la bibliographie générale.

(26) L'appellation proviendrait d'une traduction erronée de "brood van de gracht", pain du fossé, ou encore d'un boulanger nommé Gracht.

ou bien des boulangers bruxellois auraient-ils cherché à satisfaire la nostalgie gourmande de leurs clients autrichiens:

- les *biscottes*, ancêtres étymologiques de cette succulente branche de l'alimentation<sup>(27)</sup>, élément de base de la nourriture des grands voyageurs, des conquérants de toutes les époques historiques et prouvent bien pour les malades et pour les populations rationnées par la guerre<sup>(28)</sup>;
- les *gaufres* à pâte légère sont cités, dès le XIIe siècle, dans plus d'un poème. Durant le Moyen Age, tout comme aujourd'hui, les gaufres étaient préparées et vendues chaudes, soit dans les rues, soit au seuil des églises, soit au cours de grandes fêtes, surtout religieuses;
- les *petits pains* dits "pistolets" de Bruxelles, que nous ne pourrions pas coûteusement apparenter à la pièce de monnaie appelée pistole, qui vaudrait à l'heure actuelle environ 500 FB, mais que nous pourrions rapprocher du latin vulgaire<sup>(29)</sup>: *panis pistus in oleo*, pain pétri dans l'huile, et *pistus in lacte*, qui a donné *pistulaet*<sup>(30)</sup>, nom donné en province à de petits pains au lait;
- le *pain d'épices*, lui aussi enfant des voyages lointains comme le spéculaus; le *pain d'amandes* qui accompagne une tasse de bon café; et bien d'autres encore, sortis de l'imagination des biscuitiers soucieux de s'adapter à leur temps, aux modes, aux styles de vie et aux nouveaux moments de plaisir.

A l'heure actuelle, cet éventail de fines gourmandises a ses traditions ancestrales au sein de deux maisons sises rue au Beurre: aux numéros 42-44, le *Manneken Pis*, réputé notamment pour ses gaufres<sup>(31)</sup>, et, au numéro 31, la maison de commerce Dandoy<sup>(32)</sup>. Cette dernière boulangerie fut fondée en 1829 par Jean-Baptiste Dandoy (1824-1869), installée rue au Beurre le 28 septembre 1859<sup>(33)</sup>. Le magasin est devenu un véritable musée folklorique: sur le grand pétrin, les diverses spécialités attirent les regards, tout comme une collection de formes à spéculaus en bois fruitier.

(27) Biscuit désigne "ce qui a été cuit deux fois" ... ce que la tradition boulangère n'a jamais fait, sauf en ce qui concerne les biscottes qui sont, de fait, du pain rôti.

(28) Durant la seconde guerre mondiale, le rationnement alimentaire de la population de la Belgique occupée prévoyait, en 1944, 125 grammes de biscottes, par jour et par personne, contre l'échange d'un litre de pain pour le produit acheté. En principe, les biscottes constituaient une sorte d'étant de choix, destiné en premier lieu aux malades pour qui la farine Remy, à Wijmezel, près de Louvain, brûlait une farine très blanche.

(29) In Catholicon de Lille, glossaire latin-français, publié par Aug. Schaller, à l'Académie de Belgique, 1880, p. 21.

(30) Dans son dictionnaire, Bescherelle spécifie qu'à Bruxelles, des "pistolets" sont des petits pains au lait.

(31) Précédemment, cet immeuble était occupé par un pâtisier du nom de Questroy. Ce dernier avait installé dans une salle du premier étage des consommateurs de boissons et de petits gâteaux. Afin de garder l'endroit net et propre pour sa clientèle habituelle, Questroy tendait une tapissure de toile crue, lorsque, les mains, les

premiers clients revenaient du marché matinal des légumes, passaient chez lui pour prendre un bon café.

(32) Une annexe du magasin principal se situe au numéro 14 de la rue Charles Buls. Jusqu'à la

seconde guerre mondiale la fabrication de la production biscuitière se faisait dans la maison même. Aujourd'hui, les ateliers se trouvent rue du Houblon.

(33) Actuellement, la firme est gérée par la cinquième génération de la même famille, Jean Rombouts, en 1879, a succédé à sa mère Fernande Dandoy (1832-1919), épouse de Valère Rombouts. Jean Dandoy (1824-1869) a succédé à sa mère Philippine Dandoy (1870-1898), étaler petit-lit et fils du fondateur de la firme. Pour plus de détails, voir la bibliographie générale.



Tout au long de ce dernier siècle, d'autres établissements ont également contribué à tenter la gourmandise des estomacs bruxellois. Nous citerons pour mémoire, en respectant l'ordre alphabétique :

- *Beeren-Seghers*, fabricant de pain d'épices depuis 1792 et dont la firme travailla jusqu'au lendemain de la guerre de 1940-1945, époque où le propriétaire écoula le dernier stock de marchandises de sa Société Anonyme "La Ruche d'Or". Ces commerçants occupèrent les numéros 47 et 33 de la rue au Beurre. Sur les anciennes boîtes qui servaient à emballer les produits boulangers, ils faisaient figurer les noms des personnes de la cour qu'ils fournissaient ;
- le pâtissier *Berry*, au numéro 51 ;
- *Moulaert*, établi au numéro 42, de la fin du siècle dernier au début du présent siècle, et qui fut un des premiers boulangers bruxellois à emballer "luxueusement", le pain dans une feuille de papier de soie ;
- *Rusé*, fabricant de pain d'épices en 1857, au numéro 55 ;
- *van Hoorbeeke*, pâtissier au numéro 41, vers les années 1930.

A Bruxelles, l'art culinaire renouvelle sans cesse la tradition par la finesse de sa conception, le souci des nuances, l'originalité de ses compositions et le charme d'un cadre d'une douce intimité. Les goûts et les saveurs sont en quelque sorte surmultipliés. A si bonne école de gourmandise, un fin gourmet de chez nous, Jacques Kother, a défini le gastronome comme "celui qui donne sa langue au choix".

### Conclusion

Orfèvres, dentelliers, restaurateurs, cafetiers forment aujourd'hui encore la mémoire vivante du quartier Saint-Nicolas. Ils sont les héritiers d'une longue tradition qui trouve sa source et son épanouissement au cœur de ce XV<sup>e</sup> siècle, ce siècle d'or de Bruxelles, scintillant de tous ses feux sur le déclin du monde occidental, appelé à renaître de ses cendres avec plus de force encore.

### BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE CONCERNANT : BRUXELLES, UN GRAND CENTRE COMMERCIAL

#### Eloge des orfèvres.

- BONENFANT-FEYTMANS, A.-M. La corporation des orfèvres de Bruxelles au Moyen Age. In: Bulletin de la Commission Royale d'Histoire, tome CXV, 1950, p. 85-171.
- BONENFANT-FEYTMANS, A.-M. L'orfèvrerie bruxelloise au XV<sup>e</sup> siècle. In: Bruxelles au XV<sup>e</sup> siècle édité par la Librairie Encyclopédique, Bruxelles, Librairie Encyclopédique, 1953, p. 35-72.
- COLMELBERGHE, D. et VANRIE, A. Bruxelles et les arts, in: Bruxelles, naissance d'une capitale sous la dir. de Jean STENGERS. Anvers: Fonds Mercator, 1979, p. 337-343.
- CRÉDOY, Louis et Fernand. Les poinçons belges d'orfèvrerie depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la révolution française. In: Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, tome 24, 1910, p. 213-297.
- DES MAREZ, G. L'organisation du travail à Bruxelles au XV<sup>e</sup> siècle. In: Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie Royale des Sciences, tome LXV, octobre 1905-mai 1904, VIII, 4, 530 p.
- DUWAERTS, M.-A. En filant dans les rues d'un vieux quartier. In: La Folklore Brabançon, décembre 1959, n° 140, p. 818.
- HENNE, A. et WAUTERS, A. Histoire de la ville de Bruxelles, tome 1, p. 183, tome 2, p. 576, tome 3, p. 125. Bruxelles: Libr. encyclopédique de Paris, 1845.

- HYMANS, L. Bruxelles à travers les âges, tome 1, p. 155-158.
- Bruxelles: Bouillart-Christophe, 1883-1885.
- LEBOUILLE, M. Petite histoire de l'orfèvrerie bruxelloise des anciens au XV<sup>e</sup> siècle. In: Industrie, février 1966, p. 105-116.
- MICHA, A. Rencontre avec l'orfèvrerie bruxelloise. In: Brabant Tourisme, n° 2/1987, p. 3-13.
- SAINT-ÉLOI, patron des métallurgistes. Article paru dans le numéro spécial du Bulletin d'Information de Fabrimétal, reproduit in: Brabant Tourisme, décembre 1963, p. 69-72.
- VERNIERS, L. Bruxelles, esquisse historique. Bruxelles: A. De Boeck, 1941, p. 127 et 160.
- VOIGT, A. Les travailleurs du fer légent saint Eloi. In: Brabant Tourisme, décembre 1965, p. 57-60.

#### Eloge de la dentelle

- FOURIECOT, M. La dentellière. Paris: Berger-Levrault, 1929, 101 p.
- MICHA, Anne. Histoire de la dentelle de Bruxelles (2 parties). In: Brabant Tourisme, n° 1/1988 et n° 2/1988.
- PAULIS, L.
- 1) Pour connaître la dentelle. Anvers: de nederlandse hnekhhandel, 1947.
  - 2) La parure de la dentelle belge. Introduction à l'histoire de la dentelle en Belgique. Bruxelles: Fondation Universitaire. Musée Royal d'Art et d'Histoire. Amis de la Dentelle, n.d.
- RISSELIN-STEEENRIJGEN, M.
- 1) Trois siècles de dentelles aux Miracles Royaux d'Art et d'Histoire. Bruxelles: MRAH, 1980.
  - 2) Qu'est-ce qu'une dentelle? Bruxelles: MRAH, 1978.
  - 3) Histoire de la dentelle de Bruxelles autrichienne imitée dans l'égalité par des fabricants étrangers qui enlevaient nos ouvrières. In: Album de Bruxelles, n° 10, numéro spécial 1875-1978 des Cahiers Historiques. Bruxelles: Syndicat d'Initiative et de Promotion de Bruxelles.
  - 4) La dentelle. In: Brabant Tourisme, n° 10/1957, p. 15-19.
  - 5) La dentelle de Bruxelles. In: Brabant Tourisme, n° 3/1957, p. 5-8.
  - 6) Le couvre-pied des Archiducs Albert et Isabelle. In: Bruxelles 55, n° 4/1955, p. 49-51.
- SMOLAER MEYNART, A. et VINCKE, A. Dentelle de Bruxelles (catalogue du Musée de la dentelle de Bruxelles). Bruxelles: Musée du costume et de la dentelle, 1982.
- VAN BEVER, G. La dentelle. Bruxelles: Edition de Cercle d'art, 1945.
- VERHAEGEN, P. La dentelle belge. Bruxelles: Office de publicité, Société belge de Librairie, 1912.

#### Eloge de la gourmandise

- ASSOCIATION ROYALE DE LA BISCUITERIE. La biscuiterie. Bruxelles: Association Royale de la Biscuiterie, Frajlok, Design Duno, 1966, 25 p.
- CASTELLOT, André. L'histoire à table: "Si la cuisine était contée". Paris: Plon, Librairie Académique Perrin, 1971, pp. 83, 217, 286 et 307.
- DESSART, René. Les vieux établissements de Bruxelles et environs. Bruxelles: Impr. Sany, s.d., p. 118.
- La FABRIQUE de biscuits, chocolats et cacao en poudre de Ed. De Beukelaer Co à Anvers (= De Meukens, J.). Reproduction anastatique de l'édition de 1890, 75, 2 x 24 p. Une FRIANDISE belge, le biscuit. Edité d'après une plaquette de l'Institut Belge d'Information et de Documentation.
- Bruxelles: s.n., 1968, 18 p.
- INDICATEUR Belge du guide commercial et industriel de l'habitant et de l'étranger dans Bruxelles et la Région pour l'an 1838-1839. Bruxelles: Richard Linche, 1838, 438 p.
- MICHA, Anne. La biscuiterie aux cent visages. In: Brabant Tourisme, n° 5-8/1968, p. 24-38.
- MONTAGNE, Prosper. Nouveau Larousse gastronomique. Edition revue et corrigée par Robert COURTINE. Paris: Larousse, 1967, pp. 177, 440, 978 et 982.
- VANHAMME, Marcel. La maison à l'enseigne "De Pezla". In: La Folklore brabançon, n° 121/124/1949.
- VANHAMME, Marcel. Folklore gastronomique. In: Brabant Tourisme, n° 6/1974.
- VERNIERS, Louis. Bruxelles et son agglomération de 1830 à nos jours. Bruxelles: Ed. Libr. Encyclopédique, 1958, p. 413.